

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CORRUPTION ET DÉVELOPPEMENT : LE PARADOXE  
DE LA CORÉE DU SUD

MÉMOIRE PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
À LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
SARAH ELIMAM

JANVIER 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier avec sincérité mon directeur de recherche, Julián Durazo-Herrmann, qui a l'exceptionnelle faculté de joindre la rigueur à la flexibilité. Son ouverture m'a permis une liberté intellectuelle créatrice précieuse et sa rigueur a assuré la matérialisation de mes idées en réflexion articulée. Merci également d'avoir eu confiance dès le début et d'avoir cru en mon potentiel.

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidée directement ou indirectement à la réalisation de ce mémoire. Je remercie bien entendu mon entourage et mon époux (mention toute particulière à lui), qui ont su tous composer avec mon manque de disponibilité, mon horaire décalé et qui m'ont aidée à concilier ma vie professionnelle, estudiantine et personnelle. Je remercie particulièrement mon père, Abdou Elimam qui, en parallèle de ses recherches en linguistique, a su être un partenaire de réflexion et complice intellectuel infatigable. La profondeur de nos discussions et la diversité des domaines de réflexion ont été une richesse inestimable. Merci de m'avoir incitée, dès petite, à voir les choses sous un angle différent. Merci également à ma mère, Malika Tazaïrt, qui a indubitablement participé à alimenter l'intérêt prononcé que j'ai pour l'Asie.

Merci à Nina Escoute et Lysa Brunet, grâce à qui mon parcours administratif au sein de la faculté de science politique s'est fait sans encombre ni bémols (ce qui n'est pas rien).

Je remercie chacun de mes enseignants, qui tout au long de mon cursus, m'ont tous beaucoup apporté et ont participé à la construction de ma réflexion. La richesse et la variété des lectures, la rigueur méthodologique et l'ensemble des discussions (même en virtuel) ont assurément participé à la construction de ma réflexion et m'ont aidée à faire cheminer la structure de cette recherche.

Merci à tous.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>III</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....</b>	<b>IV</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>V</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>VI</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA RELATION ÉTAT-SOCIÉTÉ .....</b>	<b>10</b>
1.1 L'IMAGE ET LA PRATIQUE DE L'ÉTAT .....	11
1.2 LES RÔLES DE L'ÉTAT ET DE L'ADMINISTRATION DANS LE DÉVELOPPEMENT .....	18
1.3 L'ÉTAT FACE AU MARCHÉ : PERTE DE SOUVERAINETÉ .....	32
<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>40</b>
<b>CHAPITRE 2 : CORRUPTION ET COLLUSION : PORTRAITS ET MODÈLES.....</b>	<b>43</b>
2.1 ÉTAT-SOCIÉTÉ-CORRUPTION : UN MÉCANISME AUTOPOÏÈSE.....	44
2.2 CORRUPTION ET COLLUSION : APPROCHES ET DÉFINITIONS .....	48
2.3 LES MODÈLES DE CORRUPTION .....	54
<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>60</b>
<b>CHAPITRE 3 : OPÉRATIONNALISATION DES MODÈLES : LA CORRUPTION EN CORÉE DU SUD .....</b>	<b>62</b>
3.1 DIFFÉRENTS TYPES DE CORRUPTION SOUS UN MÊME TYPE DE RÉGIME POLITIQUE : MODALITÉS ET IMPACTS.....	63
3.1.1 <i>Le modèle du looting et du predatory state</i> .....	64
3.1.2 <i>Les modèles du dividend collecting et du mutual hostage</i> .....	70
3.2 LA CORRUPTION INSTITUTIONNALISÉE EN DÉMOCRATIE : MODALITÉS ET IMPACTS .....	82
<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>99</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>102</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>107</b>

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b>	Typographie de la corruption selon les rapports de domination ... p. 56
<b>Figure 2</b>	La corruption, un modèle à trois variables .....p. 62
<b>Figure 3</b>	Modalités opératives de la corruption lors de la première République de Corée .....p. 70
<b>Figure 4</b>	Modalités de la corruption lors de la période développementaliste en Corée.....p. 82
<b>Figure 5</b>	Modalités de la corruption lors de la période démocratique en Corée..... p. 99

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

<b>BAD</b>	Banque Asiatique du développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CDE</b>	Conseil de développement économique
<b>FKI</b>	Federation of Korean Industries
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>IDE</b>	Investissements directs étrangers
<b>IFNB</b>	Institutions financières non bancaires
<b>IPC</b>	Indice de perception de la corruption
<b>KMT</b>	Kuomintang
<b>MITI</b>	Ministry of International Trade and Industry
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>OIG</b>	Organisations intergouvernementales
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le développement
<b>RH</b>	Ressources humaines
<b>STN</b>	Sociétés transnationales
<b>TI</b>	Transparency International

## RÉSUMÉ

Le cas de la Corée du Sud bouleverse les études traitant de la corruption qui voient en celle-ci un frein au développement économique et social (Blackburn, Bose et Haque 2004, Sarte 2000, Riviera-Batiz 2001). Corruption élevée et régimes politiques autoritaires sont d'ailleurs souvent associés (Mauro 1995, Lambsdorff 2003, Wei 2000). Les indices de perception de la corruption publiés par Transparency International montrent une corrélation proportionnelle entre forte corruption et sous-développement ou encore entre corruption élevée et régime politique autoritaire. Pourtant, si la corruption devait avoir des effets nuisibles sur le développement, la Corée du Sud n'aurait pas dû connaître un tel essor économique, d'autant qu'il a débuté dans les années 1960 sous un régime autoritaire et militaire dont les faits de corruption sont considérables (You 2005, Haggard 2015). Qui plus est, le développement de la Corée du Sud est majoritairement dû à l'essor des conglomérats (chaebols) dont les actes de corruption sont également notoires. Malgré l'abondance des scandales liés à la corruption et la succession des régimes autoritaires, le pays a connu une transition démocratique désormais bien implantée et sa croissance a progressé (Bierstaker et al. 2010) au point de mener le pays parmi les 15 puissances économiques mondiales. Ceci constitue un paradoxe que je me propose d'étudier dans ce mémoire.

Mots clés : Corruption, Développement, Régime politique, Relation État-société, Autopoïèse, Chaebols, Conglomérats, Corée du Sud,

## ABSTRACT

The case study of South Korea challenges studies on corruption that see it as a hindrance to economic and social development (Blackburn, Bose and Haque 2004, Sarte 2000, Riviera-Batiz 2001). High corruption and authoritarian regimes are often associated (Mauro 1995, Lambsdroff 2003, Wei 2000). Corruption perception indexes published by Transparency International show a proportional correlation between high corruption and underdevelopment, or between high corruption and authoritarian regimes. Yet, if corruption were to have a detrimental effect on development, South Korea should not have undergone such an economic growth, especially since it started in the 1960s under an authoritarian and military regime with considerable corruption (You 2005, Haggard 2015). Moreover, South Korea's development is largely due to the rise of conglomerates (chaebols), whose acts of corruption are also notorious. Despite the abundance of corruption scandals and the succession of authoritarian regimes, the country has undergone a democratic transition that is now well established and has increased its growth (Bierstaker et al. 2010) to the point where it is now one of the world's 15 economic powers. This constitutes a paradox that I intend to study in this thesis.

Keywords : Corruption, development, political regime, state-society relationship, autopoiesis, chaebols, conglomerates, south Korea,

*“[I]n terms of economic growth, the only thing worse than a society with a rigid overcentralized, dishonest bureaucracy is one with, over-centralized and honest bureaucracy “* Huntington 1968, p.69

## INTRODUCTION

Quels que soient les pays dans lesquels elle s'exerce, quel que soit le niveau de développement économique dans lequel elle évolue, la corruption par son essence même, contrevient aux éléments les plus fondamentaux de la morale, de l'éthique et de la démocratie, entraînant injustice, révolte et polarisation des classes sociales entre autres dommages. La majorité des organisations internationales (FMI, OCDE, BM) et des organisations spécialisées telles que Transparency International (TI), ou le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) s'entendent pour affirmer que la corruption a des effets nuisibles sur le développement économique et social des pays.

La documentation scientifique sur le sujet abonde et de nombreuses études empiriques ont démontré comment et/ou pourquoi la corruption nuit au développement (Bhargava et Bolongaita, 2004; Blackburn *et al.*, 2011; Méndez et Sepúlveda, 2006; Sarte, 2000). D'autres études font le parallèle entre le type de régime politique et le niveau de corruption, expliquant par exemple que la pluralité politique entraîne une concurrence au sein des partis, ce qui réduirait la corruption (Shleifer et Vishny, 1993). Les statistiques d'indice de perception de la corruption (IPC) publiées par TI<sup>1</sup> montrent de leur côté une corrélation proportionnelle entre forte corruption et sous-développement ou encore entre corruption élevée et régime politique autoritaire.

Si la corruption est une conséquence des régimes politiques et si elle a effectivement des effets nuisibles sur le développement, comment se fait-il alors que la Corée du Sud<sup>2</sup> ait pu connaître une telle progression économique, alors qu'elle était sous le joug d'une

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information, voir le site de Transparency International.

<sup>2</sup> Les appellations République de Corée, Corée du Sud et Corée seront utilisées de façons indistinctes tout au long de ce texte.

dictature militaire, celle de Park Chung Hee, dont les faits de corruption, de népotisme et de collusion sont considérables (Haggard et You, 2015; You, J.-S., 2005) ?

Si la corruption<sup>3</sup> ne devait avoir que des effets nuisibles sur le développement, la Corée du Sud n'aurait certainement pas dû connaître une telle croissance économique, d'autant plus que son développement est majoritairement dû à l'essor des conglomérats (*chaebols*) dont les actes de corruption sont également notoires (You, J. S., 2020). Malgré l'abondance des scandales liés à la corruption et la succession des régimes autoritaires, le pays a connu une transition démocratique désormais bien implantée et sa croissance a progressé (Bierstaker *et al.* 2010) au point de mener le pays parmi les 12 puissances économiques mondiales (Fonds monétaire international, Banque mondiale).

Le développement de la Corée était pourtant loin d'être aisé. Le pays a multiplié les écueils, tout d'abord avec l'invasion japonaise et l'annexion de la Corée en 1910. Période durant laquelle les pots-de-vin et la confiscation de biens privés au profit des fonctionnaires étaient monnaie courante (Iyenaga, 1912, p. 205). Le pays subit alors un appauvrissement majeur.

La guerre de Corée est le second écueil majeur auquel le pays fait face. Les pertes humaines sont considérables (au nord comme au sud) et le parc industriel sud-coréen est massivement endommagé (Barjot, 2012; Charles *et al.*, 1975). Le pays, alors sous la gouverne autoritaire de Rhee Syngman, dont les détournements de rentes et de denrées sont jumelés à la malversation politique (la première République de Corée connaît un taux de fraude électorale jusqu'alors inégalé (Buzo, 2002, p. 104)). Ces actes susciteront une insurrection populaire qui gagnera tout le pays. Rhee Syngman sera déchu lors de la révolution d'avril 1960 (Buzo, 2002, p. 105; Haggard *et al.*, 1991, p. 856). Tout ceci correspond aux attributs d'une *kleptocratie* (Andreski, 1968) et

---

<sup>3</sup> Les différentes approches, définitions et catégories de corruption sont développées dans les parties 2.2 et 2.3.

corrobore tout à fait les observations majoritairement présentes dans la documentation traitant de la corruption : plus un État est autoritaire, moins il y a des mesures de gouvernance ; plus il est corrompu et moins il se développe.

Le développement qui s'est opéré sous le mandat de Park Chung-Hee est en revanche plus surprenant. Le président de la troisième République<sup>4</sup> de Corée arrive au pouvoir par un coup d'État le 16 mai 1961. Il a promulgué dans la foulée la loi martiale ; tous les partis, les organisations politiques et les syndicats ont été interdits et la presse soumise à la censure (Buzo, 2002, p. 113-115; Haggard *et al.*, 1991, p. 857). Le pays est sous une nouvelle dictature militaire qui durera vingt-six ans. Park a procédé à la purge du réseau politique de la période de Rhee Syngman et amorce la restructuration de la relation État-entreprises dès le début de son mandat.

D'aucuns qualifieront cette dernière mesure d'*embedded autonomy* (Evans, 1995), d'autres, de *crony capitalism* (Kang, D. C., 2002). Quoi qu'il en soit, le mandat de Park sera ponctué de nombreux faits de corruption et de collusion. Wedman (1997) et Kang, D. C. (2002) soutiennent d'ailleurs que les deux régimes (Rhee et Park) étaient aussi corrompus l'un que l'autre.

Pourtant, c'est lors de ce mandat que le « miracle » coréen émerge. En dix ans, le pays connaît une accélération industrielle significative, voit son inflation ralentir et connaît une forte expansion des échanges extérieurs (Barjot, 2012, paragr.14). En un peu plus de quinze ans, la Corée entre dans ce que Walt W. Rostow appelait « l'ère de la consommation de masse », une ère de croissance auto-entretenu qui a su garder une balance commerciale excédentaire malgré deux chocs pétroliers et trois crises monétaires majeures (Barjot, 2012, paragr.15). La Corée du Sud a visiblement su se

---

<sup>4</sup> La deuxième République de Corée durera à peine deux ans et n'apportera guère d'éléments significatifs, si ce n'est pour témoigner de l'instabilité politique du pays. Pour plus d'information, consulter par exemple Buzo, A. (2002). *The Making of Modern Korea*. Taylor & Francis Group. pp. 104-5

développer de façon solide et la corruption n'a de toute évidence pas entravé cette dynamique.

Comment expliquer ce paradoxe ? Comment se fait-il que la corruption ait effectivement été un frein au développement et à la croissance de la Corée du Sud dans un premier cas, mais pas dans le second ? Plutôt que de partir du postulat qu'un régime autoritaire engendrerait plus volontiers de la corruption qu'un régime démocratique, nous proposons de nous pencher sur les modalités opératives de la corruption, afin de déterminer ses effets sur le développement socio-économique et politique.

En nous détachant de l'aspect normatif de la corruption, nous tenterons de déceler dans quelles conditions elle a pu agir en tant que levier économique et dans quelle mesure elle devient au contraire un frein. Nous dresserons un portrait comparatif des modalités prédominantes de la corruption selon les époques et les régimes (autoritaires et démocratiques). Dans le cadre de cette démarche, les rapports de force entre les secteurs privé et public seront analysés afin de déceler de quelle manière les acteurs de la corruption influent sur le politique et façonnent le design institutionnel au service de leurs propres intérêts. En approfondissant le lien entre État et sociétés privées, en élaborant les modalités opératives de la corruption en Corée du Sud, nous devrions pouvoir expliquer causalement comment et pourquoi elle est liée au régime politique et au développement.

La Corée du Sud représente un terrain de recherche intéressant, car en plus d'abriter le paradoxe que nous avons exposé plus haut, elle nous permet d'étudier différents régimes politiques, différentes modalités opératives de corruption et d'observer les différentes répercussions de cette dernière dans un laps de temps relativement court et facilement saisissable (soit de 1953 à 2020). La Corée recèle un échantillon de tous les éléments nécessaires à cette analyse.

L'objectif de cette recherche est donc d'expliquer causalement comment et pourquoi la corruption est liée au régime politique et au développement. Cela engendre trois

questions de recherche allant de la plus générale — et la plus fondamentale —, aux plus spécifiques. Premièrement, quelle est la direction du lien causal entre corruption et développement ? Deuxièmement, comment expliquer le développement économique et politique de la Corée du Sud dans un contexte de dictature militaire et de corruption ? Troisièmement, comment et pourquoi les modalités de la corruption ont-elles changé en Corée du Sud lors de la transition démocratique ?

Ces questions de recherche nous mènent à formuler les hypothèses suivantes :

H1 : Les modalités de la corruption sont la variable explicative des effets de celle-ci sur le développement socio-économique et politique (et non pas l'existence de la corruption en tant que telle).

H2 : Si les modalités de la corruption infèrent effectivement sur le développement socioéconomique et politique, alors les acteurs de la corruption agissent sur le design institutionnel et influent sur le développement politique de façon à les faire répondre à leurs propres besoins.

Il est en effet intéressant de considérer qu'un système démocratique basé sur le libre marché est beaucoup plus avantageux pour des entrepreneurs — en quête de croissance perpétuelle —, qu'un régime autoritaire qui les obligerait à répondre à un agenda ainsi qu'à des objectifs dictés. Dans une dictature, avec une centralité étatique très forte (voire menaçante), les grands groupes ont pour obligation de répondre aux priorités qui auront été décidées par le dirigeant. Or, il est tout à fait possible que ces priorités ne coïncident pas avec celles de l'entreprise, ou tout simplement qu'elles limitent leur potentiel de développement et d'expansion. Dans un tel cas de figure, une démocratie avec un pouvoir décentralisé jumelée à une économie de libre marché devient une opportunité beaucoup plus intéressante et profitable pour un conglomérat.

Cette réflexion mène au postulat que les conglomérats sud-coréens auraient usé de leur influence pour stimuler la transition vers la démocratie et l'économie de libre marché. Notons que lorsque nous parlons de « contraintes », il s'agit en réalité de contraintes

relatives, car les priorités du gouvernement coréen de 1962 étaient tout à fait avantageuses pour les entrepreneurs ; c'est notamment grâce à elles qu'ils sont ensuite devenus les grands conglomérats que l'on connaît aujourd'hui (Cheng *et al.*, 1998; Haggard et Kang, 2015).

Cependant, vers 1961, les entrepreneurs avaient tout intérêt à abonder dans le sens des priorités présentées par le gouvernement et ce, pas uniquement parce qu'ils y étaient contraints. Ils n'avaient en réalité aucun intérêt commercial à les refuser. Lorsque la dynamique d'avantages préférentiels a été installée, les parts de marchés des entrepreneurs sélectionnés sont devenues progressivement de plus en plus importantes et ces derniers ont acquis un enrichissement substantiel.

Plus tard, afin que leur croissance puisse s'intensifier, il leur fallait éliminer tout obstacle qui aurait minoré leurs ambitions. Les limites des priorités gouvernementales n'étaient alors plus de leur avantage. La voie la plus réaliste et la plus pérenne pour ces entrepreneurs en recherche de croissance était de favoriser (d'une façon ou d'une autre) la transition vers la démocratie et l'économie de libre marché. Non seulement la démocratie décentralise le pouvoir et augmente les opportunités de négociation avec les différents acteurs politiques, mais en plus l'économie de libre marché leur permet de s'émanciper du calendrier gouvernemental. Le marché dicte les grandes tendances commerciales, et l'État, lui, se doit de faire correspondre son économie aux exigences du marché dont les acteurs principaux sont justement les entrepreneurs.

Le système change de forme tout en gardant certaines caractéristiques du système précédent (puisque les acteurs n'ont pour ainsi dire pas changé). Plus qu'un changement, il s'agit en réalité d'une dynamique évolutive d'interrelation. Le système A engendre un système A', qui lui-même mène au système B, qui engendrera le système B' et ainsi de suite. Ce mécanisme d'évolution systémique sera ici nommé autopoïèse<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Voir section 2.1 pour une explication approfondie du concept et du mécanisme

C'est donc ce postulat qui nous mène à formuler l'hypothèse que les acteurs du secteur privé et, *a fortiori*, de la corruption ont influencé la transition démocratique et les différentes vagues de libéralisation afin de garantir leur potentiel de croissance et de développement d'affaires ; le tout dans une dynamique autopoïétique. Si cette hypothèse venait à être vérifiée, elle nous permettrait de comprendre le paradoxe de la Corée du Sud et de mettre en lumière le mécanisme causal qui lie corruption et développement. C'est l'objectif de mon mémoire.

Il est important de noter que cette deuxième hypothèse ne nie, ni ne contredit l'importance de l'action citoyenne en faveur des changements politiques. Les soulèvements de la société civile coréenne lors des révoltes d'avril 1960, lors des manifestations pro-démocratie en 1988, ou encore lors des manifestations contre la corruption en 2016 (pour ne citer que ces événements) ont assurément participé aux différentes transformations politiques du pays (Kim, S. H., 2000). Nous reconnaissons sans conteste la vitalité de l'action citoyenne sud-coréenne. Nous avons également conscience de l'implication des nouveaux médias et des médias sociaux comme moyen de contourner les effets d'influence des médias traditionnels (Hwang et Kim, 2015), majoritairement détenus par les conglomérats (Kim, D. et Kim, 2016). Il serait intéressant par exemple, d'analyser la réponse de la société civile face au jeu d'influence entre État et élites (Chung, C. Y. *et al.*, 2019), afin de comprendre comment s'articulent des rapports de force entre les trois entités. Cela permettrait notamment d'analyser comment les grands médias assurent les intérêts des conglomérats qui les détiennent aux dépens de l'intérêt public (Lee, N. Y. *et al.*, 2020). Cela pourrait également nous éclairer sur la façon dont l'opinion publique est influencée afin de susciter telle ou telle réaction envers la sphère politique, le cas échéant. Il serait par exemple instructif de mesurer l'implication et l'influence de la société civile et des médias traditionnels lors des mesures de destitutions qui ont touché les présidents Roh Moo-Hyun et Park Geun-Hye. Toutes ces dimensions sont fort enrichissantes, mais ne

semblent pas représenter un élément déterminant pour l'élaboration de notre modèle. Elles mériteraient toutefois une considération certaine pour une prochaine étude.

Cette recherche n'abordera pas non plus les origines de la corruption ni les raisons qui l'engendrent. Nous considérons ici la corruption comme un état de fait et tâcherons de comprendre comment elle s'articule, afin de déceler ses répercussions sur le développement et la sphère politique. Puisque nous nous concentrerons sur la corruption dans le cadre de la relation État-société, nous écarterons les cas dits de *petty corruption* (Rose-Ackerman, 2002), c'est-à-dire la petite corruption qui s'exerce dans le quotidien pour obtenir plus rapidement un permis ou pour placer un de ses proches à un poste quelconque, par exemple.

Les approches postcoloniales ou culturelles ne seront pas non plus abordées. S'il est vrai que de telles approches permettraient de saisir comment la corruption se manifeste dans telle société plutôt que dans telle autre, ou encore informeraient sur la façon dont tel envahisseur a influencé les coutumes ou les pratiques de la corruption du pays envahi, elles ne semblent pas expliquer quel mécanisme engendre telle modalité plutôt qu'une autre, ni comment les modalités produisent tel effet plutôt que tel autre sur le développement. En d'autres termes, ces approches offrent une valeur ajoutée certaine pour expliquer « l'habillage » de la corruption, mais n'élucident pas comment elle s'articule causalement.

En abordant la corruption comme une relation État-société et en développant des modèles-types de corruption, nous espérons pouvoir dégager les arguments qui expliquent causalement pourquoi la Corée du Sud a pu connaître un tel développement, malgré un niveau de corruption élevé et constant. Cette recherche s'articule en trois parties. Les deux premières se concentreront sur les aspects majoritairement théoriques et conceptuels. Le premier chapitre se concentrera sur la relation État-société et le second se penchera sur la corruption. Le troisième chapitre constituera la partie

empirique et mettra en opération le cadre d'analyse développé dans la partie précédente.

La première partie, débutera avec la conceptualisation de la relation États-société selon la conception de Migdal (2001). Nous formaliserons d'abord le support conceptuel sur lequel nous nous reposerons pour entrevoir cette relation. Nous nous pencherons sur le rôle de l'État dans le développement en nous concentrant sur l'approche d'Evans (1995). Puis, nous explorerons de quelle manière le système économique et commercial international influe sur les décisions domestiques, non seulement au sein de l'État, mais également du secteur privé en nous inspirant de l'approche de Strange (1996).

Dans le chapitre deux, nous dresserons le cadre théorique de la corruption dans son sens large. Nous aborderons ses impacts économiques et politiques, puis nous exposerons les définitions ainsi que les modèles de Kang, D. C. (2002) et de Wedman (1997), qui serviront à notre analyse.

Dans la troisième partie, nous appliquerons les modèles décrits dans la partie précédente afin de les appliquer au cas spécifique de la Corée du Sud. Les différentes modalités opératives seront comparées. Nous reposant sur des cas concrets, nous illustrerons comment s'opèrent les rapports de force entre acteurs publics et privés, et comment les acteurs de la corruption ont agi sur le politique, participant à la transition démocratique et influençant les décisions économiques au point de créer un déséquilibre. Nous débuterons avec la dictature personnaliste de Syngman Rhee et débuterons notre étude après la guerre de Corée (1953-1961). Nous analyserons ensuite les dictatures militaires de Park Chung-Hee et de Chun Doo-Hwan (1962-1988). Nous finirons notre analyse en nous penchant sur les modalités de la corruption depuis la transition démocratique sous la sixième République de Corée (1988-2021).

## CHAPITRE 1 : La relation État-société

Malgré la variété des domaines d'études, la multitude des approches et la profondeur des débats en son sein, une constante semble se dessiner : la corruption ne peut que résulter d'une relation et, *a fortiori*, la corruption politique semble être une résultante inextricable de la relation État-société.

Au-delà de l'aspect normatif et de la vision légal-règlementaire, la corruption soulève de grandes questions, dont celle du rapport État-société, des capacités de celui-ci et de son rôle. L'État est-il un acteur neutre, doit-il l'être ? Quelles sont les limites qui feront basculer la coopération vers la corruption ?

Les modalités de la corruption dépendent directement de l'image de l'État, du rôle qu'il prend, de la façon dont sa structure organisationnelle et bureaucratique est développée, ainsi que la façon dont elle entre en relation avec les forces de production. Comment et pourquoi certains acteurs privés sont-ils « sélectionnés » pour participer au projet national ? La sélection d'acteurs cibles est emblématique des États développementalistes, dont la Corée du Sud fait partie (Haggard, 1990, 2018; Haggard *et al.*, 1991). Le propre de ces États est de mener des politiques en incitant les entreprises à agir de façon à répondre aux objectifs de développement du pays (Johnson, 1982 ; Haggard, 2018).

Le fait de choisir, au sein de la société, un groupe restreint d'acteurs qui aura pour mission de réaliser le projet de développement national est lourd de sens. Il dessine une frontière entre les membres d'une même société et construit par la même occasion un pont entre cette élite sélectionnée et l'État. En plus de la porosité et du rapport de forces public-privé qui résulte de la création de ce pont, la question de la corruption soulève également l'enjeu des rapports de forces et de la relation entre l'État et le système international, entre l'État et le marché (Migdal, 2001; Strange, 1996). Étudier les

mécanismes de la corruption mène effectivement à ouvrir la « boîte noire » (Evans, 1995), c'est-à-dire à sortir de l'isolement analytique pour saisir une variété d'approches, comme celles de l'institutionnalisme historique ou du choix rationnel.

### 1.1 L'image et la pratique de l'État

Afin d'analyser les mécanismes dans lesquels s'opère la corruption et de comprendre comment elle est liée au développement — et par extension au régime politique —, il convient d'explorer le lien État-société en se concentrant sur les groupes sociaux qui ont une influence notable sur les transformations économiques et politiques en Corée du Sud, à savoir, les conglomérats (*chaebols*). Comme le rappelait (Evans, 1995), ces deux entités ont une relation symbiotique qui est à l'origine du développement du pays. Migdal (2001, p. 63 chap.2) nous invite d'ailleurs à nous éloigner des perspectives qui placent l'État en opposition à la société, rappelant que cette première entité fait partie de la seconde et que les caractéristiques de l'État ne sont pas si éloignées de celles des autres organisations sociales.

Weber ([1922] 2014) soulève d'ailleurs que la structure de l'État moderne est tout à fait analogue à celle de l'entreprise. Les entreprises privées trouvent effectivement leur domination et leur légitimité au sein d'une bureaucratie rationnelle, capable de décider « *sine ira et studio*, sans être aucunement influencé[es] par des motivations ou des sentiments personnels, sans arbitraire ni imprévisibilité » (Weber, [1922] 2014, p. 293).

Bien qu'une analogie structurelle puisse être établie entre l'État et les sociétés privées, Mann (1984) rappelle toutefois que l'État diffère socio-spatialement et organisationnellement des principaux groupes de pouvoir de la société civile. Pour lui, la distinction se manifeste dans la nature institutionnelle, territoriale et centralisée qui définit l'État. Il souligne que, contrairement aux groupes idéologiques, militaires ou économiques de la société civile, les ressources étatiques de l'élite rayonnent

autoritairement vers l'extérieur à partir d'un centre, mais s'arrêtent à des limites territoriales définies (Mann, 1984, p. 198). Il explique en effet que les groupes économiques sont par essence orientés vers la croissance et l'augmentation d'opportunités. Ainsi, ils cherchent à étendre transnationalement leurs fonctions partout où il y a une demande ou un potentiel d'exploitation. Contrairement à l'État, ils n'exercent pas leur contrôle sur un territoire, mais sur des fonctions spécifiques qui ont pour dessein d'être exportées (à des fins commerciales) (Mann, 1984, p. 199). Les groupes économiques sont donc libérés de la limite socio-spatiale qui contraint les États.

Dans son ouvrage *Le retrait de l'État, dispersion du pouvoir dans l'économie mondiale*, Strange introduisait sa problématique en soulignant que « [l]es chefs de gouvernement et leurs ministres ont perdu l'autorité qu'ils avaient sur les sociétés et les économies nationales, ce qui crée un manque de confiance envers les équipes au pouvoir et les partis d'opposition » (Strange, 1996, p. 28). Strange considère ce manque de confiance comme une crise de légitimité et de pouvoir des dirigeants, qui ne sont plus maîtres des événements, aujourd'hui passés sous le contrôle impersonnel des marchés. Elle note en effet que l'autorité dans la société et sur les transactions économiques est dorénavant détenue par le marché (d'où la notion d'exercice impersonnel). Les sociétés transnationales (STN), ajoute-t-elle, agissent à certains égards comme des autorités politiques (Strange, 1996 pp.89-90).

À cet effet, Haggard *et al.* (2003) et Amsden (1989) ne manquent pas de rappeler que les besoins de croissance de la Corée ont incité les politiciens à placer les chaebols au centre de la transformation économique du pays, induisant des liens étroits et collusoires entre les deux sphères. La domination croissante des chaebols dans l'économie coréenne et leurs pratiques oligopolistiques se sont accélérées avec la démocratisation et la libéralisation du pays, au point de déplacer le pouvoir du gouvernement vers les chaebols (Haggard *et al.*, 2003, Chap.1). Strange (1996) note d'ailleurs – non sans ironie – que ce « glissement » de l'autorité des gouvernements est

le fruit des politiques étatiques elles-mêmes : « les STN n'ont pas arraché ou dérobé le pouvoir aux gouvernements ; ceux-ci leur ont remis sur un plateau – et, qui plus est, pour raison d'État » (Strange, 1996 p.90). Cette réflexion fait écho au fonctionnement des États développementalistes tels que la Corée du Sud. L'influence économique du capital industriel, jusqu'alors mobilisé pour qu'il réponde aux objectifs de développement du pays, est devenue puissante au point de menacer l'autorité politique du gouvernement coréen, qui avait jusqu'alors joué le rôle de « patron » (Lee, Y. H., 1997, p. 369).

Strange rappelle également que ce « glissement » de pouvoir est venu changer les frontières conventionnelles de la territorialité des gouvernements (Strange, 1996 p.91). En effet, le terrain d'action de ces entreprises dépasse les limites géographiques des États, et il en va de même pour leur influence. Mann (1984) concluait que le pouvoir autonome de l'État est le produit de l'utilité d'une centralisation territoriale renforcée pour la vie sociale en général. Or, celle-ci a considérablement varié au cours de l'histoire des sociétés, et par conséquent, le pouvoir de l'État a lui aussi changé (Mann, 1984, p. 211).

Cela résonne avec la problématique qui préoccupe Migdal (1994), à savoir l'importance de concevoir l'État en intégrant la formulation et la transformation des objectifs de ce dernier (Migdal *et al.*, 1994, p. 12). En effet, pour lui, les États et les sociétés ne sont pas uniformes et recèlent une riche diversité produite dans les multiples arènes des sociétés (Migdal *et al.*, 1994, p. 23). Considérer la perte d'autorité des gouvernements sur les sociétés et les économies nationales, est-ce à conclure que l'État n'est plus maître des « pratiques routinières performatives qui forment l'image d'un État cohérent » (Migdal, 2001, p. 19) ?

L'image et la pratique sont les deux composantes qui façonnent les champs de puissance d'un État (Migdal 2001). L'État est perçu par ceux qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur du territoire qu'il revendique comme le chef et le décideur approprié à

l'intérieur de ses limites territoriales. Ainsi, cette image est celle d'une entité dominante, intégrée et autonome, qui contrôlerait toutes les règles ; celles de ses propres agences ainsi que celles des autres organisations (et notamment les entreprises). Une image qui permet à l'État d'assurer sa posture de contrôle et de centralité.

Les pratiques, quant à elles, servent à reconnaître, renforcer et valider les éléments territoriaux, bien souvent assurés par l'usage de la menace ou de la coercition. En outre, les pratiques de ceux qui ne font pas partie de l'entité étatique peuvent également renforcer et valider l'image de la réalité des frontières établies. Les pratiques renforcent, en somme, les éléments sociétaux de séparation entre l'État et les autres formations sociales. En d'autres termes, elles servent à marquer la frontière entre le public et le privé. De nombreuses parts de l'État se sont alliées avec des groupes extérieurs à sa sphère dans le but d'atteindre leurs objectifs. Ces alliances ont finalement neutralisé les frontières non seulement territoriales, mais également sociales (Migdal 2001, chap.1). D'ailleurs, à l'heure de la mondialisation, la notion de frontière a brouillé la perception confortable de la limite territoriale géographique. Le déploiement des multinationales, les chaînes de valeurs, les investissements étrangers, les marchés financiers, etc. sont venus éroder les notions traditionnelles de frontière.

L'État, en formant des alliances avec les acteurs de ces sphères, a-t-il permis la réalisation de ses propres objectifs ? A-t-il permis le renforcement de sa centralité performative, ou bien a-t-il ouvert la porte à une modification de l'espace et du champ de son pouvoir ? L'État est-il cette « entité contradictoire qui agit contre son propre intérêt » (Migdal, 2001) ?

Penser ces questions, penser la relation État-société, incite donc à se concentrer sur la qualité paradoxale de l'État. Migdal invite d'ailleurs à déterminer qui fixe les règles et à étudier les éléments centraux des capacités intérieures de l'État – à savoir s'il peut amener les individus à faire ce que les lois et autres règles prescrivent et si les politiques

ont l'effet escompté sur le comportement des individus (Migdal, 2001, p. 64). Cette question n'est pas sans rappeler la notion de la domination légale du modèle idéal-typique décrit par Weber (1922). Pour lui, le donneur d'ordre trouve sa légitimité par la « compétence objective », qui elle-même repose sur son adéquation par rapport aux buts concrets à atteindre. Ce principe décrit par Weber illustre de quelle façon l'État assoit son autorité et comment il la légitime. Ce principe s'applique également à l'entreprise privée (Weber, [1922] 2014, p. 292-294).

L'analyse de Migdal montre d'ailleurs que la structure sociale, en particulier l'existence d'autres organisations sociales qui exercent un contrôle efficace, a un effet décisif sur la probabilité qu'a l'État d'étendre ses capacités. La force de ces organisations influe sur les priorités des dirigeants de l'État. Finalement, ajoute-t-il, ce dernier peut affaiblir délibérément ses propres agences (celles qui pourraient appliquer et faire respecter ses règles), et il peut délibérément renforcer les acteurs qui appliquent des règles contraires à celles de l'État (Migdal, 2001, p. 64).

Migdal met donc en lumière une mécanique structurelle qui intègre à la fois les forces étatiques et sociales dans une dynamique qui tend à modifier le champ de pouvoir de l'État. Il s'agit donc d'un processus qui, une fois en relation avec les concepts d'image et de pratique, met en exergue l'existence d'un mécanisme dans lequel les facteurs causaux s'alimentent mutuellement. C'est précisément ce à quoi fait référence l'autopoïèse. Plus précisément, si l'image et la pratique sont les deux composantes qui font de l'État une unité polymorphique qui entre dans un processus d'engagement avec les forces sociales, alors cela signifie que l'État et la société forment un ensemble évolutif. En d'autres termes, il s'agit d'un système dans lequel les frontières traditionnelles de chacune de ces entités sont érodées et où l'autorité ultime n'est plus détenue uniquement que par l'État. Strange (1996) souligne d'ailleurs que le pouvoir est exercé tant par l'État que par les autorités non étatiques. « [O]n peut parler d'autorité exercée sur les relations sociales et économiques chaque fois que sont modifiées les options dont disposent les autres » (p.162).

Les banques sont l'exemple le plus connu du type d'acteurs socioéconomiques dont l'autorité a modifié à la fois les options dont disposaient les autres acteurs de sa sphère, mais également celles de l'État lui-même. Les banques ont à la fois plaidé pour la déréglementation et pour l'implantation de procédures de sauvetage en cas de faillite. Cela leur a permis de profiter d'un ensemble de lois et de réglementations favorables (tant en matière d'expansion commerciale que de mitigation des risques financiers), qui leur ont donné priorité sur les autres acteurs (Stiglitz, 2019, p. 181). L'État a de son côté modifié son éventail réglementaire de façon à le faire correspondre aux besoins de cet acteur, quitte à utiliser les deniers publics en cas de faillite du groupe financier privé. Cela s'est d'ailleurs avéré être le cas en Corée du Sud lors de la crise financière de 2008.

Avant cela, le même phénomène s'est produit dans les années 1960, en Corée du Sud, lorsque le gouvernement a forgé un partenariat de risque avec les entreprises privées, leur garantissant le remboursement de leurs emprunts étrangers. Cet acte a créé une déresponsabilisation des entreprises, qui s'est encore affirmée en 1972. Cette année-là, le gouvernement coréen instaure le Décret d'urgence. Ce faisant, il formalise davantage la non-imputabilité des chaebols en leur garantissant de prendre des mesures extraordinaires pour faire face à une crise sans tenir les dirigeants de ces entreprises (et des banques) responsables de leurs décisions commerciales antérieures (Haggard *et al.*, 2003, p. 47). Par conséquent, le Décret d'urgence de 1972 a transformé la nature du partenariat entre le gouvernement et les entreprises, tout en exacerbant les problèmes dits d'aléa moral (*moral hazard*). L'État perdait la posture du « donneur d'ordre » pour finalement prendre celle du « serviteur inconditionnel ».

Qui plus est, le soutien généreux du gouvernement aux chaebols a soulevé des problèmes d'équité (en les privilégiant aux dépens d'autres acteurs économiques), et a augmenté les risques de corruption (en les plaçant dans une position de force excessive). En effet, le pouvoir économique des chaebols était tel qu'il pouvait être

converti en pouvoir politique, faussant ainsi le processus politique et d'allocation des ressources (Haggard *et al.*, 2003, p. 47,48).

Se dégage là une illustration de l'influence des organisations sociales sur les priorités de l'État et la propension de ce dernier à affaiblir ses propres agences (via la déréglementation ou la formalisation de partenariats risqués), pour renforcer un acteur qui applique des règles contraires à celle des intérêts de l'État, et ce, pour des raisons de croissance nationales et de développement. Ce faisant, les forces de domination de l'État s'affaiblissent proportionnellement à celles des groupes économiques qui ont été privilégiés. Le pouvoir et l'influence de ces derniers deviennent finalement tels qu'ils représentent des acteurs dont l'influence est incontournable tant sur le plan économique, que politique. Les pratiques de l'État ont neutralisé les frontières du public et du privé en Corée. Se dessine alors la direction du lien causal qui explique la relation entre la corruption et le développement, entre la corruption et le politique.

L'État, rappelle Migdal, n'est pas une entité uniforme. Son organisation, ses objectifs, ses partenaires et ses règles opératives changent. Si ces pratiques changent, alors leur image se modifie également. L'État, en se déplaçant du centre de la scène (Migdal, 2001), a permis aux entreprises d'acquérir le pouvoir et l'autorité qui leur permettent de faire éclore les règles qui les accommodent. Ce faisant, « les pratiques qui ont neutralisé [l]es frontières ont fait plus que détruire l'image de l'État, elles ont créé leur propre configuration spatiale génératrice de sens ». La corruption serait-elle celle nouvelle configuration ?

L'approche de Migdal (2001) complète celle de Evans (1995) et ajoute un élément d'explication quant à la façon dont s'articule l'*embedded autonomy*. L'État, intimement lié au secteur privé, met en œuvre des arrangements de façon à assurer le développement du pays, tout en tâchant de conserver une distance qui lui permet de négocier ses objectifs et ses politiques lorsque les intérêts des groupes économiques sont incompatibles avec le développement du pays. Cependant, l'État arrive-t-il à

conserver une telle distance, et ce, même en cas d'incompatibilité avec les intérêts nationaux ? Quels facteurs préservent le basculement de ces arrangements vers la prédation, ou la corruption ?

## 1.2 Les rôles de l'État et de l'administration dans le développement

Dans *Embedded Autonomy, States and Industrial Transformation* (1995), Peter Evans explique que la bureaucratie constitue une variable de premier ordre sur le potentiel de développement et de croissance des pays intermédiaires. Lorsqu'il décrit l'État « prédateur » du Zaïre, il note que l'absence de bureaucratie engendre une désorganisation de la société civile qui empêche les groupes sociaux de se joindre à un projet qui pourrait agir en faveur d'une transformation. Le cas du Zaïre est somme toute analogue au régime autoritaire de Syngman Rhee (1948-1960) en République de Corée. Dans les deux cas, l'absence de cohésion avec le milieu de l'entreprise, jumelé à la mentalité ambiante du « tout est à vendre » – y compris le service public –, a empêché la formation d'une classe bourgeoise orientée vers l'investissement et la productivité à long terme (Evans 1995, p.47). Cela fait écho au phénomène de marchandisation (*marketization*) propre à la vision néo-utilitarienne de l'État, qui nie l'esprit public et le bien collectif. Les États prédateurs seraient donc une illustration de la vision néo-utilitarienne de l'État, un modèle qui (dans sa version orthodoxe) entrave la transformation économique et n'accorde que peu d'intérêt au bien-être et à l'esprit citoyen (Evans 1995, p.44).

En tout état de cause, ce qui définit les États prédateurs, ce ne sont pas uniquement leurs faibles performances, c'est également la structure organisationnelle interne et ses relations avec la société. Comme le rappellent Rose-Ackerman et Palifka (2016a), les institutions publiques régissent les interrelations entre le citoyen et l'État et la corruption est un symptôme de dysfonctionnement dans la gestion de ce dernier.

Or, l'appareil administratif, constitutionnel et politique de Rhee était peu institutionnalisé. De plus, Rhee n'est jamais parvenu à contrôler la majorité au sein du corps législatif et ne bénéficiait que de peu de règles établies pour guider la conduite de l'appareil politique (Buzo, 2002, p. 74). Par conséquent, aucun mécanisme de cohésion entre les sphères étatique et sociale ne pouvait permettre une transformation favorable au développement de la Corée. La faible structure administrative du régime de Rhee a engendré un effet « départicipatif » sur les acteurs.

En effet, lorsque les bases de l'appareil institutionnel sont absentes ou défailtantes, il n'y a aucune possibilité d'appropriation<sup>6</sup> de cet appareil par l'individu. L'émergence du lien entre l'État et la société devient alors impossible, puisque l'institution, qui sert de « liant » entre les deux sphères, fait défaut. Par conséquent les bases de la citoyenneté (de la vie dans la cité), de l'appartenance à un ensemble cohérent sont absentes. L'image de l'État ne peut être forte et ses pratiques, fertiles que s'il est approprié par le citoyen, sans quoi l'État n'est qu'une figure exogène détachée de son champ d'action.

C'est pourquoi Migdal (2001) parle de « *state in society*<sup>7</sup> ». Si l'individu trouve dans l'État la source des services qui lui permettront de développer sa vie au quotidien, alors l'État est intégré dans les pratiques de l'individu ; et développement il peut-y avoir. Or dans le cas de l'État prédateur, l'institution despotique sert à renflouer les caisses noires et non pas le trésor public. Ceci crée un schisme entre l'image et la pratique, entre l'État et la société. Si l'État, par l'absence de sa structure institutionnelle, est absent du quotidien des individus, s'il est absent de la société, il ne peut y avoir ni développement ni profit. Par conséquent, ce n'est pas la présence excessive de l'État qui mène aux effets de prédation, mais bel et bien l'absence d'une structure institutionnelle profonde,

---

<sup>6</sup> Le terme « appropriation » est ici utilisé dans son sens propre (c'est-à-dire faire sien, se sentir partie prenante) et ne fait aucune référence au terme de capture de l'État.

<sup>7</sup> Accentuation italique ajoutée.

cohérente et stable. Nous voyons ici la complémentarité des thèses d'Evans (1995) et de Migdal (2001).

Pendant le mandat de Rhee, le secteur des affaires (très restreint) dépendait essentiellement de sa relation étroite et corrompue avec un groupe d'individus au sein du gouvernement (Buzo, 2002; Haggard, 2007). Le tout formait une bulle oligarchique dirigée par Rhee. S'il est vrai que des « enclaves de développement » existaient, elles étaient toutefois individuelles et limitées aux frontières de cette bulle oligarchique. Il n'y avait donc aucune intégration dans la société, pas plus qu'il n'y avait de structure de cohérence entre l'État et la société. L'économie était alors enlisée dans une inefficacité moribonde.

Nous comprenons donc qu'à l'inverse, la présence d'une bureaucratie méritante, cohérente et stable permet l'intégration des deux sphères et ouvre des possibilités de développement. Chalmers Johnson, dans l'ouvrage collectif *The Political Economy of the New Asian Industrialism* (1987), relève que l'économie moderne du Japon est directement liée à la Constitution de l'ère Meiji. Cette période est définie par le caractère très centralisé de l'État (ou « absolutiste » pour reprendre le terme de l'auteur), combiné à une économie capitaliste. Les agents de l'État prenaient alors des allures de « *soft authoritarians* ». À partir de 1947, le Japon a formellement adopté une Constitution démocratique et une culture politique ouverte. Cependant, les attributs de « *soft authoritarianism* » ont perduré et se sont manifestés à travers une administration forte, quoique peu supervisée, et un système à parti unique qui a duré plus de trente ans (Johnson, 2018, p. 137).

La nature somme toute autoritaire du régime aurait été à l'origine d'un ensemble de priorités économiques qui ont su perdurer sous un régime politique pluraliste (Johnson, 2018, p. 139). Ces priorités avaient remis en perspective le postulat néolibéral qui soutient que l'intervention de l'État dans les affaires économiques serait source d'inefficacité et de déformation du marché. L'auteur compare le cas du Japon à celui

de la République de Corée et de Taïwan, qui représentent davantage un modèle de type « *hard state* », dans lequel les directives des gouvernements (hautement centralisés eux aussi) ont une influence déterminante sur la plupart des décisions des grandes entreprises.

Les grands accords entre État et entreprises en Corée du Sud – jumelés à un nationalisme de masse important – auraient éclipsé les pressions pluralistes sur le gouvernement et auraient participé à conserver la stabilité de Park Chung-Hee, arrivé au pouvoir par un coup d'État. La nature autoritaire et fortement centralisée du régime de Park lui a permis de remporter le rapport de domination sur les autres forces potentielles et notamment celles du secteur privé. De plus, l'État s'était doté d'objectifs concrets à atteindre en matière de résultats et chaque groupe d'entreprises soutenu par le gouvernement pour accomplir la mission de développement était imputable sous peine de sanctions personnelles graves (Cheng et al., 1998; Haggard, 2018).

Le développement économique du pays est assuré grâce à un « plan d'augmentation du marché » (Johnson, 2018, p. 141), qui en plus de représenter une occasion de croissance, réduit les marges d'incertitudes et de risque auxquelles les entrepreneurs feraient face. De plus, les informations relatives aux opportunités d'investissement sont mieux distribuées, ce qui « installe une psychologie expansionniste » dans l'esprit des gens (Johnson, 2018, p. 141). Le régime autoritaire de Park a donc pu assurer la stabilité de sa posture en se mettant au cœur des opportunités de croissance et en projetant l'image vertueuse de sa démarche (l'image et la pratique).

Evans (1995) propose un cadre analytique qui permet d'approfondir les éléments soulevés par Johnson. Lorsque Evans traite du cas du Japon d'après-guerre, il souligne que l'État développementaliste agit comme un substitut pour la perte de capital, tout en aidant à induire des réformes en matière d'investissement. Les institutions financières d'État avaient assuré les arrières du secteur industriel à un niveau jusqu'alors jamais

vu en Occident. Cela fait écho aux réflexions de Gerschenkron (1962), qui suggère que les différences de modèles institutionnels entre les pays dépendent de leur niveau d'avancement ou de retard économiques. Ces modèles sont la manifestation directe d'une stratégie de rattrapage. Il prend, par exemple, le cas de la France, dans lequel il note que le « décollage » économique et industriel a été possible grâce à l'existence d'institutions bancaires industrielles (telles que le Crédit mobilier). Ces institutions ont permis la mobilisation de capitaux, qui eux, ont à leur tour créé des leviers permettant de mobiliser les ressources nécessaires pour rattraper le retard économique du pays. Il en va de même pour le cas allemand, où l'implantation d'un système mettant en relation l'État, les banques et l'industrie, est la conséquence directe d'un désir de rattraper son retard (Gerschenkron, 1962).

En somme, Gerschenkron fait une corrélation directe entre le degré d'interventionnisme et le degré de retard économique. La tâche de forcer et de financer l'industrialisation est ainsi davantage centrale pour les États qui accusent un retard et qui souhaitent rattraper les pays les plus avancés. Or, cette tâche ne peut être accomplie que par un appareil institutionnel performant. L'État et sa bureaucratie jouent donc un rôle crucial dans le processus de croissance (Haggard, 2018, p. 6).

Gerschenkron identifie des institutions distinctes qui sont le moteur de trois différents schémas d'industrialisation. Il se penche principalement sur celles de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie. L'un de ses principaux arguments est que les économies nationales ont besoin d'un type d'intervention gouvernementale adapté à leur stade de développement. Plus l'économie d'un pays est reculée, plus le rôle des facteurs institutionnels spéciaux sera important, complet et coercitif. En Russie, par exemple, l'économie était extrêmement reculée et les normes d'honnêteté dans les affaires commerciales, extrêmement basses. Il était alors impossible de compter sur l'organisation autonome des entreprises (comme cela a été le cas en Angleterre). Par conséquent, l'État russe s'est chargé de concevoir une stratégie de rattrapage complète et de la mettre en œuvre (Gerschenkron, 1962, p. 19,20).

Shin et Chang (2003, p. 13) considèrent que les modèles de solutions institutionnelles pour pallier le retard économique du Japon et de la Corée sont similaires aux schémas de Gerschenkron pour l'Allemagne et la Russie (respectivement). Au Japon par exemple, la centralité de l'État a permis l'élaboration d'une structure et d'une rationalisation industrielle qui a su engendrer une expansion. Le ministère du Commerce international et de l'Industrie (connu en anglais sous le sigle MITI), par exemple, a agi comme une agence pilote, un « cartel » d'orientation administrative, composé d'agents « talentueux », orientés vers le prestige économique et donc vers la croissance (Evans, 1995).

La présence de l'État coréen était encore plus prononcée, en raison du sous-développement de son secteur privé. Le président Park a alors fait le choix de nationaliser les banques commerciales et de subordonner les décisions de prêt à la politique industrielle. L'État a désigné des secteurs stratégiques et a choisi des groupes d'entreprises pour procéder à la construction de ces nouvelles industries, tout en leur accordant des subventions et des protections. Le lien entre l'État, les banques et les chaebols est ainsi devenu la caractéristique centrale du système économique coréen et les trois entités, les emblèmes de la corruption dans le pays. (Shin et Chang, 2003, p. 13; You, J. S., 2020).

Encore une fois, tout ceci n'était possible qu'en la présence d'une structure bureaucratique cohérente et hautement compétente, afin de pouvoir transformer les objectifs de l'État en réalité effective (Evans, 1995). Notons que le modèle bureaucratique du Japon et de la Corée du Sud (voire de l'Asie de l'Est plus généralement) est fondé sur l'aspect méritocratique. Seule l'élite universitaire est recrutée et les fonctionnaires ont un statut spécial, ce qui renforce la structure organisationnelle de leur administration (Cheng *et al.*, 1998; Evans, 1995; Haggard, 2018).

L'efficacité du corps bureaucratique est par ailleurs améliorée par la présence d'un réseau informel – indispensable à la cohérence institutionnelle. Evans considère ce type de réseaux comme une sorte de « wébérianisme renforcé », dans lequel les éléments non bureaucratiques de la bureaucratie renforcent la structure organisationnelle de la même manière que les éléments « non contractuels » du contrat, exprimés par Durkheim, renforcent le marché (Evans, 1995, p. 49). Durkheim mentionnait également l'existence de « groupes secondaires » (ou intermédiaires), dont le pouvoir propre est intégré dans le rapport triadique avec la société civile et l'État (Filloux, 1977). Ils constituent en somme des réseaux informels à l'extérieur de la sphère bureaucratique. Ils sont, selon Evans, « encore plus importants » que les réseaux informels internes, car ils font le lien entre l'État et la société civile, entre l'État et les entrepreneurs.

Les membres de ces groupes intermédiaires sont composés d'une élite, qui peut par exemple être rassemblée en groupe des « anciens » (*alumni*) (Evans, 1995), ou en associations d'entrepreneurs (*business associations*), dont la création a été encouragée par Park en Corée du Sud. Ces associations bénéficient, en primeur, d'informations fiables et exclusives, facilitant ainsi la collaboration entre l'État et le monde des affaires. Elles permettent également de collecter des fonds officiels, comme le Fonds de sécurité nationale, ainsi que des fonds politiques non officiels. Les comités sectoriels relevant du ministère du Commerce et de l'Industrie étaient par exemple liés aux associations sectorielles d'exportation, relevant de l'Association coréenne des entrepreneurs. Ces institutions fixaient des objectifs précis à atteindre, coordonnaient les mesures d'incitation (aides financières et autres avantages) et assuraient toute une série de services allant du contrôle de la qualité à la collecte d'informations sur le marché. Ces associations permettaient également d'établir les liens avec les acheteurs. Elles veillaient également à ce que les incitatifs et les aides ne soient accordés qu'aux entreprises qui satisfont aux critères de performance (Haggard, 2018; Haggard *et al.*, 1991).

Ces associations, ces groupes intermédiaires externes à la structure bureaucratique, sont une sorte de matérialisation du concept de l'État *dans* la société. Il s'agit d'une sorte de bassin permettant la représentation de l'État et des groupes sociaux et qui offre un espace de cohésion pour la planification stratégique des deux sphères. C'est précisément dans cet espace que les deux entités vont s'alimenter, s'influencer, se moduler l'une l'autre, de façon dynamique et continue. Ces espaces sont donc un élément déterminant illustrant parfaitement la relation État-société, l'État dans la société. Les groupes intermédiaires deviendront en outre les plateformes de négociations des acteurs de la corruption et seront au cœur de nombreux scandales de détournement, de délits d'initiés et autres malversations.

Les hauts fonctionnaires du gouvernement ont par ailleurs souvent rejoint ces associations ainsi que les groupes de réflexion des entreprises, en y siégeant ou en y occupant des postes de direction (You, 2015b, p. 193). Ces positions représentaient également une option de reconversion de carrière pour les hauts fonctionnaires en fin de parcours au sein de la fonction publique. Les *amakudari* sont un bon exemple de ce phénomène. Ce terme japonais désigne la reconversion professionnelle des hauts fonctionnaires après leur retraite dans des entreprises privées, publiques, ou dans des organisations non gouvernementales (fondations, par exemple) à des postes de haute direction. Cette pratique perçue comme une forme de rétribution pour le travail accompli des fonctionnaires a fait l'objet de nombreux scandales, tant elle est assimilable à de la collusion.

Un article de l'agence de presse coréenne Yonhap soulève d'ailleurs que parmi les administrateurs externes des plus grands conglomérats, deux sur cinq sont d'anciens hauts fonctionnaires, le plus souvent issus des ministères liés à l'économie (Lee, S.-G., 이승관, 2019-10-09). En y mettant d'anciens fonctionnaires à des postes hautement stratégiques (à la direction, au conseil d'administration ou des actionnaires), il est évident que la collusion, les délits d'initiés et le népotisme ont une voie toute tracée

devant eux. Dès lors, les arrangements individuels se formalisent via des structures dédiées à la cohésion entre l'État et le secteur privé, et offre en plus un environnement privilégié pour les arrangements officieux. Ceci constitue le premier jalon du processus d'institutionnalisation de la corruption. Plusieurs articles ont d'ailleurs pointé du doigt cette pratique d'emplois parachutes<sup>8</sup>, la jugeant comme responsable de la crise asiatique.

Haggard et *al.* (2003) signalent d'ailleurs que l'éradication de ces réseaux, qui avaient été systématiquement intégrés dans l'ensemble de la société coréenne au cours des dernières décennies, était au cœur des réformes économiques de l'après-crise. Ce système d'emplois parachutes ne semble cependant pas avoir été éradiqué, comme en témoignent les différents articles de presse qui sortent régulièrement. Cette pratique est une manifestation de ce que l'on nomme le « *crony capitalism* ». Elle cultive et alimente la croissance d'une certaine classe aux dépens d'autres et elle constitue une pratique inéquitable et déloyale puisqu'elle est réservée à l'élite d'un groupe déjà relativement restreint.

Cependant, si l'on met de côté l'aspect normatif et que l'on se penche sur le mécanisme qui entoure cette pratique, on peut alors relever la nature des retombées sur le projet de développement et y déceler – à l'origine – une coopération entre l'État et la société civile. Johnson (1974), par exemple, fait partie de ceux qui considèrent que les pressions internes et externes auraient obligé l'État à réduire son pouvoir formel d'intervention dans l'économie. Les gouvernements ne pouvant plus compter sur des mesures coercitives pour contrôler les entreprises privées, auraient alors développé des réseaux informels comme moyen alternatif pour contrôler les performances des entreprises privées afin de maximiser l'efficacité de sa politique gouvernementale. Ce système d'emplois parachutes constitue, selon Evans, une manifestation concrète de

---

<sup>8</sup> Le terme « parachute » est d'ailleurs également utilisé en coréen : 낙하산 인사 (낙하산 [*nak-ha-san*] signifie parachute et [*insa*] signifie nomination ou affectation).

l'« *embedded autonomy* ». Lorsque cette dernière est jumelée à la bureaucratie wébérienne, elle renforce les connexions avec la structure sociale environnante et s'intègre aux mécanismes de développement fructueux. « *Autonomy without embeddedness will not produce transformation* » (Evans, 1995 p.53).

Pour Evans, ce n'est pas le degré d'intégration entre les deux sphères qui compte, mais plutôt la façon dont elles sont intégrées. Si l'on prend l'exemple de la Corée du Sud, qui jouit d'une longue tradition bureaucratique et méritocratique en son sein, c'est la forte centralité du pouvoir politique autoritaire de Park Chung-Hee (1962-1979) qui aurait permis de préserver une efficacité porteuse d'un projet collectif. La nature autoritaire et militaire de son régime lui a permis de redévelopper un réseau d'*alumni* après son coup d'État. Ce réseau, dirigé avec poigne par Park, a pu assurer l'opérationnalisation d'une structure organisationnelle qui a à son tour, renforcé l'administration au service de son projet politique (Buzo, 2002; Cheng *et al.*, 1998; Haggard, 2018). La structure crée le potentiel nécessaire aux actions et l'État joue le rôle qui traduit ce potentiel en réalité effective, comme écrivait Evans (1995).

D'ailleurs, dans son article, *Going beyond Clones in Brazil and Korea : A Comparative Analysis of NIC Strategies in the Computer Industry*, coécrit avec P.B. Tigre (1989), il note que les différences dans la structure et la politique de l'État ont joué un rôle direct dans l'élaboration des stratégies informatiques coréennes et brésiliennes. En Corée, les principaux chaebols s'appuyaient sur leur expérience dans la fabrication d'appareils électroniques grand public et ont rapidement fait passer la production locale d'ordinateurs vers une production destinée à l'exportation. Ils ont ensuite réussi à pénétrer le marché étasunien.

La confiance dans la compétitivité des grandes entreprises locales, combinée à la pression commerciale étasunienne, a créé un fort mouvement en faveur de l'ouverture. En 1987, les dernières barrières formelles aux importations et aux investissements avaient disparu. Ainsi l'État coréen avait-il pris le rôle du *midwife state*, qui assiste

l'émergence de nouveaux groupes entrepreneuriaux et incite à l'implantation de projets risqués au fort potentiel transformateur (Evans 1995, pp. 78-81). L'existence d'un secteur privé puissant, doté de compétences appropriées en matière de fabrication et de commercialisation, a rendu les alliances avec les entreprises étrangères moins menaçantes qu'au Brésil.

Au Brésil, la production locale de produits électroniques grand public avait largement disparu avant le début de l'industrie informatique. Il n'existait pas de tradition locale de fabrication de produits électroniques sur laquelle s'appuyer. Ces difficultés étaient encore aggravées par le fait que le marché intérieur était partagé par un grand nombre de petits producteurs. Bien que l'industrie brésilienne était alors innovante et dynamique, elle était cependant confrontée à des coûts de production très élevés et était alors incapable d'exporter (Evans et Tigre, 1989, p. 1752-1753).

Ces deux cas nous révèlent deux structures étatiques fortes et implantées, mais deux stratégies politiques différentes. En Corée, la stratégie de nationalisme économique a mené au développement d'un parc industriel consolidé et adaptatif, alors qu'au Brésil, la stratégie de nationalisme économique défensif a généré un repli qui n'a pas permis l'adaptation des industries à la fabrication de produits technologiques. Par ailleurs, la division du marché intérieur a certainement entravé la cohésion et l'optimisation du parc industriel brésilien. Les politiques brésiliennes antérieures avaient contribué à « décimer » les producteurs locaux d'électroniques grand public (Evans et Tigre, 1989, p. 1762).

Cet exemple nous montre que la structure est bel et bien le terrain, l'ossature qui permet aux gouvernements de mettre en place leurs orientations et leurs ambitions de développement : « *State policies shape industrial organization which, once shaped, then constrains (or facilitates) future state policy.* » (*Ibid*). Ainsi, le rôle de l'État façonne-t-il la structure autant qu'il influence les résultats ; bien plus que ne le fait la nature du régime politique.

Frances Hagopian (1993) fait par exemple référence aux différents résultats des régimes autoritaires et militaires du Brésil, de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay. Ces quatre cas montrent que le rôle de l'État a une influence déterminante sur le développement et sur la relation entre l'État et les groupes économiques. Elle note que le Brésil a entrepris des programmes de stabilisation économique (en 1967) qui lui ont permis de poursuivre sa croissance de manière agressive. Cela s'est fait en développant le secteur des entreprises d'État, en imposant un contrôle des prix et en acceptant des taux d'inflation élevés. De plus, le Brésil a su gérer habilement la balance des paiements du pays pour encourager les investissements et les prêts étrangers.

À l'inverse, les projets économiques de l'Uruguay, du Chili en 1973 et de l'Argentine en 1976 étaient des « vitrines d'économie monétariste » (Hagopian, 1993, p. 488). Au Brésil, les industries intermédiaires ont alimenté la croissance des secteurs alors qu'au Chili et en Argentine, la contraction économique et les politiques publiques sévères ont décimé les rangs de la classe ouvrière. Cet exemple montre que ce n'est pas la nature du régime qui est en jeu, mais plutôt le rôle que joue l'État (au sens de Evans) qui est déterminant. Dans le cas du Brésil, la forte intégration (*embeddedness*) entre État et élites a permis d'agir en faveur d'un projet économique national. Le pouvoir (au sens de Strange [1996, p.49]), n'a pas glissé dans les mains du marché, contrairement aux cas du Chili de l'Argentine et de l'Uruguay, qui s'en sont remis aux mains du marché financier.

Afin de saisir les différents modes d'intervention de l'État et les différents rôles qui le caractérisent, Evans (1995, p.78-81) propose quatre modèles idéal-typiques qui montrent chacun comment le rôle que jouent les États traduit en réalité le potentiel créé par les structures. L'État régulateur (« *custodian state* ») assure le gardiennage au sens de la protection et du maintien de l'ordre et des règles. Ce rôle peut être mobilisé pour encourager les acteurs privés au moyen de réglementations fiscales favorisant un retour sur l'innovation, par exemple. Dans ce cas de figure, l'État joue un rôle de régulateur, mais n'est pas un instrument de transformation, car les préoccupations du régulateur

sont de maintenir l'ordre (ou une forme de statut quo) via des politiques ou autres règlements. Cela prend donc le dessus sur l'aspect développement.

L'État démiurge ou producteur, s'implique directement dans les activités productives en complément des investissements privés, et en remplaçant et en étant compétiteur avec les producteurs privés. Une telle façon de s'investir implique une certaine présomption de manque de potentiel transformatif au sein du secteur privé et la présence d'un capital transnational insuffisamment intéressé au développement local. Une forme de logique expansionniste est présente dans ce modèle-type, où les entreprises d'État qui croissent et se diversifient sont la forme la plus concrète de l'intégration (*concrete embeddedness*) du rôle de démiurge. Cependant, ce rôle-modèle s'accompagne d'effets négatifs. Tout d'abord un problème d'aléa moral peut survenir. Les entreprises d'État peuvent en effet se laisser entraîner dans des secteurs peu profitables (ou tout au moins à faible performance), représentant de lourds échecs financiers. D'un point de vue plus politique, les entreprises d'État sont perçues par les entreprises privées comme un compétiteur déloyal et peuvent avoir le sentiment de se faire déposséder par l'État lui-même. Cela entraînerait alors une perte de légitimité face à des groupes dont le soutien est essentiel au projet de transformation général.

L'État sage-femme (« *midwife state* »), assiste l'émergence de nouveaux groupes entrepreneuriaux et les invite à porter des projets relativement risqués et porteurs de transformation. L'État ne se substitue pas au secteur privé, il le soutient pour faire preuve d'audace et ainsi générer du changement. Pour ce faire, l'État va user de nombreuses techniques afin de réduire le risque et l'incertitude des entreprises privées. Cela se traduit, par exemple, par des politiques de tarifs douaniers avantageuses, des interdictions d'importations afin de protéger les entreprises locales de la compétition extérieure, etc. Ce modèle est somme toute plus facile à gérer et moins risqué que celui de démiurge. Cependant, la dépendance envers le secteur privé peut être potentiellement grande, car l'État n'a qu'un rôle auxiliaire. Pourtant, rien ne garantit

que les entreprises privées joueront le jeu. De plus, ce modèle n'est viable que si les secteurs d'activité et le bassin d'entrepreneur local sont vastes et diversifiés.

Enfin, *l'État consolidateur* (« *husbandry state* ») se charge d'assurer la continuité et la mise à jour des projets de transformation et de développement. Une fois les nouveaux groupes entrepreneuriaux implantés dans la phase de *sage-femme*, l'État doit s'assurer de la valeur transformative dans le temps, et s'assurer que les entreprises répondent aux changements attendus. Cela implique donc l'adaptabilité des groupes privés face aux nouvelles technologies ou aux changements du marché de façon plus générale.

Ces modèles montrent dans les grandes lignes comment l'État et la société s'organisent, s'impliquent et agissent de façon mutuelle et dynamique pour répondre aux besoins de croissance et de développement de l'État. D'un autre côté, ils impliquent également la maîtrise d'un délicat équilibre entre les rapports de domination des deux entités. De plus, la capacité à exporter jumelée à la présence d'une structure organisationnelle cohérente et qualitative reste une variable déterminante pour assurer de bons résultats.

Des variations de ces modèles émergeront et certains prendront davantage le dessus que d'autres selon les secteurs (certains présenteront des contraintes ou des opportunités différentes face à l'implication de l'État). L'émergence et la survie de tout secteur dépendent alors, en partie, de la capacité de l'État à assumer un mélange de rôles correspondant aux besoins dudit secteur, et ceci déterminera en partie la capacité d'un pays à améliorer sa position dans l'économie mondiale (Evans, 1995, p. 81-83). Le fait d'occuper une niche particulière dans la division internationale du travail comporte des implications dynamiques qui assurent les profits et une accumulation rapide de capital, en plus de faciliter la réalisation des objectifs sociaux associés au développement dans le sens large du terme (Evans, 1995, p. 7).

Cependant, cette relation de contiguïté entre État et élite génère une porosité qui, d'une part, augmente les risques de collusion et de corruption ; et d'autre part, change les rapports de force en faveur des acteurs privés. Ce phénomène est d'ailleurs perceptible

en Corée du Sud. Lorsque Park demande à Daewoo de prendre en charge la société d'État en machinerie lourde dans le complexe d'Ulsan (Barjot, 2012; Evans, 1995; Haggard et al., 1991) afin de mettre en opération la transformation industrielle qui sera à la base de sa légitimité, il assurera le placement de cette industrie dans les marchés mondiaux, certes, mais il ouvrira également la porte de la dépendance envers les chaebols.

### 1.3 L'État face au marché : perte de souveraineté

Comme nous venons de le voir, les gouvernements ont joué un rôle décisif sur le potentiel développemental des pays. Le cas du Brésil (Evans, 1995; Evans et Tigre, 1989; Hagopian, 1993) montre que les décisions politiques n'ont pas permis la transition technologique nécessaire à son développement économique-industriel, alors qu'à l'inverse, en Corée, cela a été possible.

Si, suivant Weber, Evans considère la sphère administrative comme un tissu structurel de première importance pour permettre l'implantation de politiques assurant le développement domestique et extérieur, en plus de faire le lien entre les forces sociales et les objectifs décidés par l'État, Strange (1996) conçoit de son côté l'appareil bureaucratique des pays développés comme une illusion d'autorité qui laisse croire à une force décisionnaire des États alors que ces derniers ont en réalité été dépossédés de leur capacité de pouvoir. Car afin de s'assurer de la « valeur transformative » (Evans, 1995) de la production, l'État se doit de répondre aux attentes du marché global.

Comme le rappelait Haggard (2018), en faisant référence à Gerschenkron (1962), l'une des idées les plus fondamentales dans le processus de rattrapage est que les stratégies de développement doivent être considérées dans un contexte international et que la technologie, les rendements croissants et les externalités sont des caractéristiques centrales de l'industrialisation. En somme, le processus de rattrapage ne peut être

efficace que s'il entre en affirmation avec les règles mondiales du commerce. Une fois ce processus de rattrapage accompli, les États, face à l'économie mondiale, ne sont plus les acteurs au centre de la scène. Le rôle le plus décisif dans la détermination de ce qui est produit est détenu par le marché (Strange, 1996). Progressivement, le besoin d'une autorité politique légitimée par la coercition et le consentement est amenuisée par une autorité incapable de réguler les éléments stabilisateurs de la vie sociale (emploi, monnaie, sécurité, etc.).

Ainsi le marché dicte-t-il ses priorités et contraint-il les États à répondre à ses orientations. Si le secteur industriel répondait effectivement aux orientations imposées par l'État lors de la période développementaliste, cette situation a muté une fois le développement accompli et l'économie de libre marché épousée. Or, le marché répond-il aux besoins de la collectivité? S'il est maître, permet-il d'accomplir les objectifs continus de développement national? Rappelons-nous l'exemple du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay présenté par Hagopian (1993).

Ainsi assiste-t-on au déclin général du pouvoir de l'État, proportionnellement au renforcement de l'autorité du marché. Les forces impersonnelles du marché mondial sont désormais plus puissantes que les États censés incarner l'autorité politique ultime sur la société et l'économie.

En Corée du Sud, notamment, les nouvelles manifestations sociales et la forte industrialisation qui ont émergé suite au développement ont radicalement changé le profil de la relation entre l'État et les groupes d'affaires. Si les deux entités avaient auparavant un rapport de force égal, la transition démocratique a davantage bénéficié aux conglomérats qu'à l'État, qui lui, a été affaibli par les successions de régimes et par le processus démocratique. Avec plus de politiciens en concurrence du côté de l'offre, moins de limites ont été imposées au comportement du secteur des affaires, dont les acteurs (les groupes économiques) étaient les pourvoyeurs de fonds illicites des politiciens (Hellmann, 2013; Kang, D. C., 2002; You, J.-S., 2015b; You, J. S., 2020).

Ainsi assiste-t-on au basculement du rapport de domination entre le secteur public et privé, entre la sphère politique et entrepreneuriale. Ironiquement, la décentralisation du pouvoir engendrée par la démocratisation et le besoin de financer les campagnes électorales, ont augmenté les occasions de pots-de-vin et de corruption. Kang D.C. (2002) souligne d'ailleurs que :

*Democratization severely weakened the power of the state to check the chaebol. This led to increased demands for political payoffs, as politicians began to genuinely compete for electoral support, and to the decreased ability of the state to resist or contain the demands of the business sector. The small number of massive Korean firms, unrestrained by any market forces because of their size, made increasingly risky decisions. Thus "too much" democracy in combination with a still collusive business-government relationship resulted in increasingly ineffectual policy making (Kang, 2002, p. 153, 154).*

L'une des causes primordiales de ce renversement de pouvoir entre l'État et le marché est selon Strange l'accélération technique. Cela expliquerait les changements politiques et économiques, et porterait un éclairage sur les transformations du pouvoir des États. Ce serait un facteur de mouvement et non une mutation acquise une fois pour toutes. L'autre facteur corolaire est le coût en capital des principales innovations. Coût qui s'est multiplié dans des secteurs où il faut injecter plus de capitaux alors que la part du travail diminue. Cet accroissement des coûts augmente les enjeux de concurrence entre les entreprises (en quête de nouvelles parts de marché), et les gouvernements (garants de la croissance économique). C'est ainsi que le marché, capable de réunir ces capitaux, devient le détenteur du pouvoir et qu'il passe au centre de la scène.

La dimension de ces réseaux relationnels met en exergue un processus social d'influence et pointe la façon dont le système fonctionne à l'avantage de certains au détriment d'autres, en privilégiant certaines valeurs sociales plutôt que d'autres. Les acteurs du marché (les grands industriels, les dirigeants des entreprises transnationales, etc.) sont alors en mesure de mobiliser les politiques économiques de façon à ce

qu'elles répondent à leurs intérêts. Les mécanismes d'*embedded autonomy*, qui servaient jusqu'alors à faire répondre les groupes économiques aux projets de développement de l'État, ont laissé place à un processus de *crony capitalism* dans lequel les politiques nationales répondent aux besoins de croissance des groupes économiques, qui eux, en échange, serviront de soutien pour les politiciens en besoin cyclique de fonds pour leurs campagnes électorales.

Strange (1996) invitait d'ailleurs à comprendre ce qu'est le pouvoir en étudiant les trois éléments qui composent l'ordre mondial : la production, le système politique international composé par les États et l'économie politique internationale. Car ceux qui désireront une transformation devront agir au niveau de l'État, via la structure de production et les organisations internationales (Strange, 1996, p. 59). Cet aspect résonne avec l'adaptation dont ont fait preuve les chaebols lors des différentes vagues de politiques exportatrices et de libéralisation du marché domestique.

En effet, les acteurs de la corruption, issus des groupes d'affaires, ont dû épouser les nouveaux rapports de production du système international pour assurer leur croissance autant que leur crédibilité. Ils ont alors modifié la structure organisationnelle de leurs entreprises pour répondre aux standards du modèle dominant. Par conséquent, il leur serait avantageux que le système politique domestique change, de façon à répondre à leurs nouveaux besoins. Quitter un régime politique hautement centralisé et autoritaire (celui de Chun Doo-Hwan, par exemple) pour aller vers une démocratie libérale qui laisserait libre cours aux forces du marché, tout en faisant la promotion de la libre entreprise constitue une opportunité évidente pour les grands groupes.

Pluchart (2008), dans son article « Les chaebols coréens, entre gouvernance et gouvernabilité », expliquait comment la structure organisationnelle des conglomérats a dû changer pour s'adapter aux nouvelles normes de gouvernance portées par les organisations internationales de la finance et du commerce après la crise asiatique de 1997. Or, le même phénomène peut être transposable au sein de l'administration

publique, dans le sens où la charpente bureaucratique et les réglementations ont dû muter pour répondre aux besoins des conglomérats, garants de la croissance économique et du développement du pays.

Le gouvernement coréen, dans une démarche de type *sage-femme* (conformément au modèle de Evans [1995]), soutient le secteur privé en usant de politiques et de réaménagement réglementaire avantageux pour ces derniers. Cependant, comme le soulignait Evans (1995), cela peut laisser place à une certaine dépendance envers le secteur privé. Un phénomène de « servitude volontaire » émerge, quoique dissimulée par une bureaucratie épaisse et diffuse. Chaignot soulignait que « [d]ans un sens matérialiste, le capitalisme peut s'assimiler à une recherche de maîtrise de l'activité économique par le moyen du calcul raisonné » (Chaignot, 2012, p. 169).

Cela fait écho à la vision wébérienne qui voit le capitalisme moderne comme une forme de rationalisme économique (Weber, 1991). Mais cela était sans compter sur les problèmes posés par l'autonomisation des activités économiques face aux autres activités sociales par le truchement du capital financier. Ce qui permettait à l'*embedded autonomy* d'être fertile était la capacité des États à faire répondre les groupes économiques aux objectifs de développement national. Or, ce phénomène est altéré dès lors que le marché devient l'entité qui fait répondre les États aux objectifs des entreprises.

Lorsque Strange (1996) mentionne que les pays asiatiques semblent avoir échappé au phénomène de vide de l'autorité de l'État, cela était sans compter sur l'évolution du poids du néolibéralisme sur ces pays. Poids accéléré par la crise asiatique de 1997 et l'intervention du FMI. Nonobstant la présence du pouvoir politique dans l'économie, il n'en demeure pas moins qu'un processus régressif de l'État développementaliste a commencé dans les années 1980. Il s'est accéléré au milieu des années 1990 et la reconfiguration de la relation entre l'État et les chaebols en est une conséquence. D'ailleurs Haggard *et al.* (2003) rappellent que :

*Since the Korean economic crisis broke in 1997, Korea's state-led model of economic development has come under heavy criticism. In particular, it has been argued that Korea's well-known triangular system connecting the government with big business and banks resulted in an inefficient financial sector and a highly leveraged corporate sector that lacked effective market discipline (IMF 1997) (Haggard et al., 2003, p. 35).*

Ironiquement, à la suite de ce constat, le FMI a décidé d'imposer des conditions de libéralisation accrues, remettant davantage les rênes de l'économie coréenne dans les mains du marché.

You, J. S. (2020) note que l'affaiblissement de l'État puiserait son origine au sein de trois facteurs : la globalisation, la libéralisation économique et la démocratisation de 1987 (You 2020, p 4). Depuis la vague de libéralisation sous la présidence autoritaire du Chun Doo-Hwan (1980-88) et ensuite avec l'imposition des conditionnalités du FMI (1998), les chaebols se sont construits beaucoup plus qu'un empire industriel et commercial. Ils se sont également placés aux positions stratégiques du système financier, le tout avec la contribution du gouvernement. Ce dernier, qui après les avoir généreusement érigés au rang de conglomérats monopolistiques, leur a offert un cadre réglementaire parfaitement adapté à leurs intérêts, institutionnalisant les liens de corruption qui existaient jusque-là.

La souveraineté de l'État est subjuguée à celle du marché, dont les acteurs, bien que larges et dispersés, ont dorénavant suffisamment de puissance et de légitimité pour infléchir les politiques gouvernementales à la faveur de leurs besoins. C'est alors que la corruption s'institutionnalise et prend des voies socialement acceptables. Les accords et les ententes de faveurs ne se passeront plus uniquement sous le sceau du secret. Les politiciens trouveront, par exemple, le soutien financier de certains grands industriels sous une forme officielle, par des collectes de fonds pour des campagnes électorales, par exemple. En échange de cela, le candidat retournera la faveur en proposant une mesure de relance économique, d'allègements fiscaux ou autres avantages qui serviront

à l'entreprise concernée. Le niveau de corruption ne s'est toutefois pas amenuisé comme le mentionne Kang, D. C. (2002, p. 17)<sup>9</sup>. La corruption est toujours bien existante, quoique modérée et vêtue de mécanismes institutionnels qui la rendent socialement acceptable.

Il est important de souligner que l'État n'est pas démuné de toute autorité, mais plutôt qu'il n'est plus la seule autorité. L'État « connaît une métamorphose provoquée par la transformation structurelle de la société et de l'économie mondiale » (Strange, 1996, p. 136). L'État est donc une source d'autorité parmi d'autres et voit par conséquent son pouvoir et ses ressources être limités. Conformément au type *laissez-faire* proposé par Kang, la majorité des pays développés se trouvent dans un cas de figure où de nombreux groupes de pression exercent un pouvoir diffus dans l'État et où le pouvoir du secteur privé est dispersé auprès d'un grand nombre d'acteurs (l'ensemble de ces acteurs constituant le marché auquel Strange fait référence).

Le poids de l'influence de ces acteurs leur a permis de modeler le design réglementaire du commerce et de la finance. D'une part, avec l'aide des politiciens et des hauts fonctionnaires, vulnérables à la pression des chantages visant leur carrière ; et d'autre part, sous la pression des grands acteurs internationaux (les États-Unis, impliqués dans le processus de développement de la Corée du Sud depuis 1953, ainsi que les organisations internationales du commerce et de la finance), pour qui la transition de la Corée, dans sa pleine croissance, représentait un intérêt évident. Les protagonistes internationaux ne pouvaient qu'inciter le gouvernement à s'orienter vers une économie de libre marché, d'abord pour que leur collaboration atteigne son plein potentiel et ensuite, parce que c'est la seule voie crédible aux yeux des pays développés et des organisations internationales.

---

<sup>9</sup> Voir partie 2.2 pour de plus amples informations sur les différents types de corruption.

Pour poursuivre son ascension, la Corée ne pouvait que transformer son modèle économique et politique. La transition démocratique et le passage à l'économie de libre marché ont permis aux chaebols d'accéder à davantage de liberté et d'autonomie face au gouvernement, ce qui leur a permis de changer le rapport de force avec l'État en leur faveur. Les forces du marché et la pression des standards internationaux ont coïncidé avec les ambitions des conglomérats, qui ont pu faire pression auprès de certains acteurs gouvernementaux et de hauts fonctionnaires de façon à ce qu'ils répondent aux projets commerciaux et financiers des grands groupes (Reuters, 21 mars 2017).

D'aucuns pensent que les faiblesses en matière de gouvernance sont le résultat de la tradition de l'État développementaliste (Ubide et Baliño, 1999). D'autres arguent qu'au contraire, la libéralisation a affaibli la cohérence du système économique et que sans le retrait du gouvernement des sphères financières et commerciales, il n'y aurait probablement pas eu de crise, pas plus qu'il n'y aurait eu d'intervention du FMI (Crotty et Lee, 2009).

Dans « The Interplay of State, Social Class, and World System in East Asian Development : The Cases of South Korea and Taiwan », Koo (2019) explique que les changements économiques mènent souvent à de nouvelles configurations des structures de classe. Ces modifications affectent le caractère de l'État et de ses interactions dans l'économie, changeant subséquemment la façon dont l'économie est intégrée dans le système international. Koo identifie notamment cette intégration dans les années 1950, lorsque les États-Unis avaient fourni une aide financière à la Corée du Sud lors de la guerre de Corée. Cette aide aurait mis la pression sur le gouvernement pour libéraliser son contrôle et limiter les dépenses militaires (p.168). Il relève d'ailleurs le même phénomène pour Taïwan.

Koo perçoit l'intégration de la politique coréenne dans le système international dès Syngman Rhee. Il note également que la différence notable avec Park Chung-Hee réside dans le contexte sociopolitique. Pour Rhee, l'urgence était l'unification

nationale, alors que pour Park, l'urgence était d'assurer la consolidation économique pour assurer la croissance du pays et ainsi garantir la stabilité et le contrôle de sa posture. C'est alors que Park a procédé à certains arrangements avec les entrepreneurs de l'époque pour mettre en place la série de réformes industrielles (Barjot, 2012; Buzo, 2002; Haggard et Kang, 2015; Haggard *et al.*, 1991). Cela présente le matériel nécessaire pour affirmer que les modes opératifs de la corruption n'étaient pas seulement dus à une question de personnalité des dirigeants, mais également à une question de contexte politico-économique. Cela semble expliquer pourquoi il y avait dans un premier cas de la corruption de type *looting* (sous Syngman Rhee), alors que dans le second, le type *dividend collecting* était de mise (sous Park Chung-Hee), comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

## Synthèse

L'ensemble des approches théoriques étudiées dans ce chapitre nous a permis de comprendre que la corruption résulte nécessairement d'une relation et que, par conséquent, la relation État-société est au cœur des questions entourant la corruption. Nous avons décliné cette relation en trois grands thèmes qui constituent le corpus théorique nécessaire à l'articulation du mécanisme autopoïèse (qui sera expliqué plus en profondeur dans la partie suivante).

Le premier thème, l'image et la pratiques de l'État, nous a permis de mettre en lumière deux éléments fondamentaux de la dynamique relationnelle entre les sphères du public et du privé : a) Les frontières de ces deux champs (l'État et la société) s'érodent; b) l'État peut délibérément choisir d'affaiblir certaines de ses agences (voire d'appliquer des règles qui peuvent être contraires à ses intérêts), afin de renforcer les sociétés privées sur lesquelles l'État mise pour assurer son développement. Par conséquent les

forces étatiques et les forces sociales sont engagées dans une dynamique qui modifie le champ de pouvoir et le rôle de l'État.

Ceci nous mène donc au second thème, dans lequel nous approfondissons le rôle de l'État et de l'administration dans le développement. Nous avons pu comprendre l'importance capitale de l'appareil institutionnel dans les capacités de développement d'un pays. Surtout, nous avons compris que l'administration joue le rôle de « liant » entre l'État et la société. L'appareil bureaucratique, s'il est efficient, méritoire et solide, devient l'ossature qui permet de concrétiser les ambitions de l'État. Celui-ci peut alors prendre différents rôles, comme nous le suggèrent les quatre modèles idéal-typiques d'Evans (1995). L'État et la société s'organisent, s'impliquent et agissent de façon mutuelle, pour répondre aux besoins de croissance et de développement. Cependant, cela implique une porosité entre les deux sphères et induit la nécessité d'un délicat équilibre dans les rapports de domination de ces deux entités (Migdal, 2001).

Le troisième thème se penche justement sur la posture de l'État face au marché et la perte de souveraineté de ce premier (Strange, 1996). Nous avons mis de l'avant que le rapport de domination a finalement basculé entre les mains du marché, c'est à dire entre les mains des sociétés privées qui ont elles-mêmes été soutenues par l'État (cf. Migdal, 2001). Ce thème a mis en lumière l'importance de considérer les questions de développement et de rattrapage dans un contexte international, dans lequel changement technologique, rendements de croissance et externalités sont des caractéristiques centrales. Une fois le rattrapage des pays les moins avancés accompli, les acteurs du marché ont suffisamment de puissance et de légitimité (puisqu'ils sont la clé de voûte du développement national) pour infléchir les politiques gouvernementales à la faveur de leurs besoins, quitte à mener à la dérégulation certains éléments stabilisateurs de la vie sociale. Le poids et l'influence de ces acteurs leur permettent de moduler le design réglementaire du commerce et de la finance. Ainsi la corruption prend-elle la voie de

l'institutionnalisation<sup>10</sup>. La souveraineté de l'État s'est en quelque sorte subjuguée à celle du marché. Ce dernier thème est finalement la somme des deux précédent car il nous permet de comprendre que la perte de souveraineté est le résultat de la modification des champs d'action de l'État et qu'une fois le développement atteint, ce dernier joue davantage le rôle du « pourvoyeur de services » que celui du « chef d'orchestre ».

---

<sup>10</sup> La notion d'institutionnalisation de la corruption sera davantage développée dans la partie 2.2.

## CHAPITRE 2 : Corruption et collusion : portraits et modèles

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé la façon dont le rapport État-société se matérialise. Nous avons traité du rôle de l'État et de ses capacités. Nous avons constaté que l'État, loin d'être un acteur neutre, a été au cœur de l'instrumentalisation du rapport État-société en choisissant d'impliquer certains acteurs au centre de la stratégie développementaliste nationale. Ce faisant, il a neutralisé les frontières qui distinguent la sphère du public et du privé. Cette porosité des frontières a permis l'émergence d'un État fortement centralisé et équipé d'un dispositif institutionnel cohérent, qualitatif et efficient. Cette neutralisation des frontières a également été source de croissance économique (*embeddedness*). Cela a par la suite mené à une double transition (démocratie et économie de libre marché) qui a permis aux acteurs du secteur privé de bénéficier d'une plus grande souplesse dans leurs actions. Cette souplesse et la liberté d'orientation qu'impose l'économie de libre marché (jumelée au pouvoir que ceux-ci ont accumulé lors de la période développementaliste) a conduit à un basculement du rapport de domination en faveur des groupes entrepreneuriaux.

En d'autres termes, l'image et la pratique de l'État (Migdal, 2001) mutent de façon progressive, dynamique et continue. Elles font de l'État une unité polymorphique qui entre dans un processus d'engagement avec les forces sociales, formant ainsi un ensemble évolutif. L'État et la société forment un ensemble, un système dans lequel les frontières traditionnelles de chacune de deux entités sont érodées et où l'autorité ultime n'est plus détenue uniquement que par l'État, puisque ce dernier est imbibé par la société – et inversement. La relation État-société, plutôt qu'une fin, est un processus qui met en lumière l'existence d'un mécanisme qui s'articule dans un continuum historique. C'est un processus dans lequel les facteurs causaux s'alimentent mutuellement. Ce processus est ce que nous nommons ici, l'autopoïèse.

## 2.1 État-société-corruption : un mécanisme autopoïèse

Le terme autopoïèse est issu des neurosciences et développé par Maturana et Varela (1980). Il peut se résumer comme étant la propriété d'un système à se produire lui-même en permanence et en interaction avec son environnement, ce qui lui permet ainsi de maintenir son organisation (sa structure) malgré son changement de composantes. Dans ce mémoire, nous nous imprégnons de la définition de Maturana et Varela (1980) pour l'appliquer à notre problématique. L'autopoïèse sera ici comprise comme un mécanisme d'interaction socio-historique qui progresse en s'alimentant des conditions précédentes issues, de la relation État-société<sup>11</sup>. Il s'agit d'une sorte de « spirale causale », dans laquelle les deux entités, en agissant de concert et en cohérence, permettent un déploiement de moyens et de résultats qui mèneront au dépassement des conditions socioéconomiques initiales. La mécanique autopoïèse permet en somme, de comprendre comment les transformations s'opèrent.

Il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un dépassement et non d'un phénomène de révolution qui ferait table rase des conditions précédentes. C'est pourquoi nous parlons de « spirale causale », car le nouveau système ne peut émerger qu'en préservant les structures du système précédent, afin de créer de nouvelles conditions, qui seront elles-mêmes dépassées et ainsi de suite.

Dans cette dynamique, la corruption, serait une des composantes de la relation État-société, et deviendrait une variable constante du mécanisme relationnel. La dynamique autopoïétique, telle que mobilisée ici, est une dynamique tripartite composée de l'État, de la société et de la corruption. Les trois variables évoluent de façon conjointe et constante, et s'alimentent les unes les autres.

---

<sup>11</sup> Niklas Luhmann (1984) s'est aussi penché sur la question du mécanisme autopoïèse dans sa théorie générale des systèmes. Il emprunte également ce terme à Maturana et Varela (1980). Nous nous concentrons ici sur la définition des auteurs à l'origine de ce terme sans nous inspirer de l'approche de Luhmann, qui aborde la question dans un aspect plus philosophique.

Migdal (2001) explique très bien ce mouvement d'interaction et d'interpénétration. Si l'État n'est pas une entité monomorphique, c'est précisément parce qu'il est en permanence imbibé des actions des groupes sociaux, qui eux-mêmes sont orientés par l'image et la pratique de l'État. Ainsi, les frontières initiales, qui délimitaient le champ d'action des deux sphères, se modifient graduellement. Les frontières sociales se meuvent sous l'influence des acteurs sociaux et changent également, suivant la nature de plus en plus internationale de l'espace économique. Ce nouvel environnement induit des changements sur les pratiques des groupes sociaux. C'est ainsi que le processus d'évolution socio-historique, auto-générateur se met en œuvre, donnant lieu à une nouvelle configuration génératrice de sens et de transformation qui perpétue le mouvement dans une dynamique autopoïétique.

Nous considérons ici la corruption comme une variable constante dans la relation État-société, car la corruption peut exister dès lors qu'il y a transaction (économique ou sociale) et que la transaction peut exister dès lors qu'il y a une relation. La corruption trouve donc une voie d'expression aussitôt qu'il y a une voie de relation. Cette présentation schématique de la place que tient la corruption dans la mécanique relationnelle ne se veut pas être un exercice rhétorique ni un moyen de justifier l'existence de la corruption. Nous ne cherchons pas ici à démontrer que la corruption est un phénomène « normal » ou acceptable (nous élaborerons d'ailleurs plus loin sur ses effets destructeurs). La corruption est source d'iniquité, elle brise la confiance en l'appareil public et envers ses représentants et fausse le marché.

Cependant, nous considérons ici la corruption comme un état de fait et cherchons à comprendre ce qui la lie au développement. Nous tentons de comprendre pourquoi elle peut entraver le développement dans certains cas et non dans d'autres. Il nous faut donc comprendre la place qu'elle occupe dans les processus de transformation socioéconomique.

C'est pourquoi nous procédons à une épuration schématique afin de saisir par quel truchement elle évolue et perdure. C'est également pourquoi nous faisons l'exercice de considérer la corruption comme un élément « neutre », faisant partie intégrante du rapport relationnel État-société. À partir du moment où nous la considérons comme telle, et que nous « l'acceptons » comme une des variables de la mécanique relationnelle, nous comprenons qu'elle suit le même processus d'interaction que l'État et la société. La corruption est teintée par les pratiques institutionnelles et s'articulera d'une manière ou d'une autre selon la façon dont s'organisent les groupes sociaux. La modalité qui en découlera teintera à son tour l'État et la société, qui évolueront selon l'environnement transactionnel que représente la corruption. Les retombées transformatives qui émaneront de cette relation tripartite laisseront place à un nouveau système qui fera évoluer les trois variables vers une nouvelle condition. C'est ainsi que la corruption passe d'une modalité à une autre.

Nous verrons dans les études de cas qui suivent que la triade État-société-corruption évoluait dans un système aux faibles retombées économiques. Cette condition initiale a mené vers une nouvelle forme relationnelle nettement plus génératrice de développement. Cela a à son tour évolué vers un nouveau système imprégné des strates systémiques précédentes.

Le rôle (Evans, 1995) et l'image (Migdal, 2001) que prend l'État influent sur la relation qu'il aura avec l'élite des groupes sociaux. Autrement dit, l'image et le rôle influenceront sur les pratiques (Migdal, 2001) et cela aura à son tour des répercussions sur la façon dont les modalités de la corruption se déploieront. Cela s'opérationnalise via la structure organisationnelle et bureaucratique (Evans, 1995), créant une spirale causale inscrite dans un continuum structurel.

Cette mécanique repose sur les capacités intérieures du système dans lequel elle évolue et sur la cohérence entre l'image et la pratique de l'État, ce qui permet l'articulation

des bases matérielles et symboliques de reproduction de la société. Les moyens mis en œuvre sont alors pleinement intégrés et favorables au développement économique.

Le processus d'interaction et de groupement entre acteurs permet d'expliquer causalement la façon dont les mécanismes de la corruption s'articulent dans un régime politique et se succèdent dans le temps, dans un continuum structurel. Pour le démontrer, je puise dans les modèles de Kang, D. C. (2002) et de Wedman (1997). Les deux modèles seront détaillés dans les parties suivantes. Le premier met en exergue quatre types de corruption dans une approche de rapports de force ; le second propose un modèle en trois types de corruption étudiés sous le prisme de la domiciliation de l'argent. Cette distinction me permettra également de saisir quels sont les objectifs des acteurs et quelles sont les règles mises en œuvre pour les atteindre.

Nous verrons également dans les parties qui suivent que les modalités de la corruption émanant du rapport triadique que nous venons de mettre en exergue, expliquent davantage comment la corruption agit (favorablement ou défavorablement) sur le développement socioéconomique que ne le fait l'absence ou la présence d'un régime démocratique. Nous verrons que la corruption peut avoir une modalité opérative différente tout en étant dans un régime politique similaire et nous verrons que la démocratie ne diminue pas nécessairement la recherche de rente et les actes de corruption.

Pour ce faire, nous étudierons la première République de Corée, sous la présidence de Syngman Rhee. Bien que la présidence démocratique ait été promulguée en 1948, dans la première Constitution de la République de Corée ; le mandat de Rhee présentait tous les attributs d'une dictature autoritaire. Nous verrons de quelle façon la corruption s'est articulée et quelles retombées elle a eu sur le développement.

Nous nous pencherons ensuite sur la deuxième grande période autoritaire, celle de Park Chung-Hee et de Chun Doo-Hwan. Nous constaterons une rupture avec le régime précédent et verrons que la corruption a évolué vers une nouvelle modalité.

Enfin, nous étudierons la corruption depuis la cinquième République de Corée, c'est-à-dire à partir de la transition démocratique et économique. Nous verrons qu'elle n'a pas diminué, mais qu'elle a encore une fois muté vers une nouvelle modalité, induisant des conséquences différentes sur l'économie et le développement du pays. Avant d'aller plus loin dans les études de cas, penchons-nous tout d'abord sur les différentes approches de la corruption que nous retenons pour notre analyse.

## 2.2 Corruption et collusion : approches et définitions

Les impacts néfastes de la corruption font largement consensus au sein de la société internationale et des sociétés civiles. La littérature scientifique à ce sujet, dans laquelle l'approche néoclassique a occupé une grande partie des débats (Kong, 2004), a su identifier bon nombre de voies par lesquelles la corruption nuit à la croissance économique (Gray et Kaufmann, 1998; Lambsdorff, 2003; Mauro, 1997). Un rapport de Transparency International (TI) datant de 2014 illustre parfaitement les effets « corrosifs » des pratiques de corruption, notamment par le fait qu'elles faussent les motivations des acteurs économiques et des forces du marché. De plus, elles seraient sources d'inefficacité et de gaspillage de ressources, sans compter qu'elles réduiraient considérablement les initiatives d'investissement. Parce qu'elle porte préjudice au commerce international et brise la confiance des investisseurs, la corruption entraînerait une réduction du taux de croissance des pays de 0,5 à 1 point de pourcentage sur leur PIB (Chene, 2014). La majorité des études démontrent en outre qu'elle a un effet particulièrement néfaste sur les populations les plus vulnérables pour qui elle représente un coût extrêmement élevé, remettant en question l'accès aux services les plus essentiels à leur développement socioéconomique.

Comme nous l'avons relevé précédemment, la relation étroite entre l'État et le secteur privé, associée à une bureaucratie solide, participe de toute évidence au développement des pays, notamment de la Corée du Sud. Mais cet *embeddeness*, cette porosité entre

les frontières du public et du privé, implique également collusion, corruption et népotisme. Comme le note Graham (2003), la corruption a été partie prenante de la scène coréenne depuis la guerre de Corée. Pourtant, cela n'a pas entravé ses capacités de développement (aussi bien politique qu'économique). Cela constitue le paradoxe qui a motivé cette recherche, dont l'objectif n'est pas tant d'analyser les répercussions de la corruption que de déceler les mécanismes opératifs qui permettront de comprendre comment la corruption fonctionne, dans quels cas de figure elle permet le développement d'un pays et surtout, comment elle est liée au régime politique.

Ainsi, plutôt que de comparer le niveau de corruption, nous tâcherons de comparer les différents types de corruptions qui jalonnent le parcours de la Corée du Sud. Outre le fait que nous nous penchons principalement sur les mécanismes, ce choix s'explique également par les problèmes méthodologiques importants que recèle la comparaison du niveau de corruption. En effet, par essence, celle-ci se déroule majoritairement sous le sceau du secret.

Comme le soulève (You, J.-S., 2015a), étudier les scandales, le nombre de condamnations ou les articles de journaux permettrait davantage de faire un état des lieux du système judiciaire ou de la liberté de la presse que d'analyser la corruption à proprement parler. Il en va de même pour la mesure de perception de la corruption. Tout d'abord, la perception est par nature subjective, mais en plus, elle est également volatile. Alors, comme le souligne Louis (2007), une telle procédure permet de comprendre les seuils de tolérance aux pratiques de corruption et la propension des victimes à reporter ou non l'infraction. En revanche, l'indice de perception de la corruption (IPC) en dit peu sur le phénomène lui-même. Cela étant dit, nous reconnaissons l'importance d'une telle mesure, tout d'abord par l'impressionnante envergure des enquêtes transnationales effectuées, la quantité significative de données recueillies, et la méthode d'agrégation des enquêtes qui renforcent la cohérence et la fiabilité des études (Louis, 2007).

Transparency International (TI) – qui est à l’origine de l’IPC – qualifie la corruption comme étant un abus de pouvoir exercé à des fins personnelles. Elle peut être politique, à plus ou moins grande échelle, selon les sommes d’argent dilapidées et selon le secteur où elle se produit. Souvent assimilée aux seuls errements des fonctionnaires (Blackburn *et al.*, 2011; Tanzi, 1998), la corruption, comme le souligne Louis (2007), peut également n’impliquer que le secteur privé, ou encore « l’interpénétration des secteurs privé et public » (Louis, 2007, p. 44). La Banque Asiatique du Développement (BAD) propose d’ailleurs une définition assez globale allant dans ce sens : « Tout comportement par lequel les agents du secteur public et privé obtiennent un enrichissement impropre et illicite qu’il soit personnel ou à l’avantage de relations tierces et qu’ils provoquent en profitant de leur position » (Asian Development Bank, 1998, p. 9).

La corruption administrative correspond aux abus des rôles, des pouvoirs ou des ressources existant au sein du secteur public, parapublic ou d’agences clientes. Elle correspond à ce que Rose-Ackerman et Palifka (2016b) qualifient de « *petty corruption* », c’est-à-dire de pots-de-vin versés dans le but d’éviter de payer des contraventions, des taxes, ou encore pour bénéficier de certains accès privilégiés aux services gouvernementaux. Elle a tendance à favoriser les dynamiques de faveurs et de copinages.

La corruption politique, quant à elle, concerne les hautes sphères de l’administration publique, elle touche les structures électorales de la vie parlementaire et vise les hauts fonctionnaires et les dirigeants politiques. Elle prend sa source dans les grands programmes publics ou dans la présentation et le soutien des lois votées par les assemblées. Elle se manifeste par les efforts que déploient les entreprises pour modeler les politiques, les lois et les réglementations à leur avantage en soudoyant les hauts responsables publics. Elle impliquerait un petit nombre d’acteurs puissants, de grosses sommes d’argent et viserait à payer des parlementaires afin de passer des lois favorables aux entreprises pour leur permettre de remporter certains contrats (Rose-

Ackerman et Palifka, 2016a). Cela concerne ce que l'on appelle communément la capture d'État, le trafic d'influence, ou encore l'échange de faveurs contre des votes. Cette définition de la corruption politique rejoint finalement la définition hybride de Médard (2000), qui mêle clientélisme et corruption.

Lorsque Della Porta (2004) décrit la corruption politique, elle parle d'influencer le *design* institutionnel par des choix individuels. Elle souligne que la corruption, et la complicité entre corrompus, affaiblit les décisions institutionnelles destinées à protéger l'intérêt général. La demande publique est essentiellement décidée par les intérêts de ceux qui participent aux transactions qui répartissent les bénéfices de la corruption (Della Porta, 2004, p. 517,518). Elle ajoute que « lorsque la corruption politique est systémique, la gestion discrétionnaire des dépenses publiques devient souvent un objectif en soi » (p.518). En effet, l'objectif des administrateurs de la corruption est alors d'orienter le plus grand nombre de ressources dans les domaines où ils ont du pouvoir afin d'en tirer un bénéfice (que ce soit sous la forme de pot-de-vin, de commission ou d'un échange).

Cela résonne avec la notion de corruption institutionnalisée soulevée par Médard (2006). Il s'agit pour lui d'une forme systémique, régulée et organisée de la corruption. Il nuance cependant que la corruption systémique peut être généralisée ou sectorielle. Ce dernier type de corruption se retrouve notamment dans les pays développés. Selon Médard,

[l]a corruption institutionnalisée, une fois enkystée dans l'État, devient un mode d'institutionnalisation de l'État. Mode de dysfonctionnement de l'État au départ, elle devient mode de fonctionnement de l'État, dans le rapport aux normes en premier lieu, et dans l'instrumentalisation de l'État afin d'instituer la corruption (Médard, 2006, p. 701).

Cette définition de Médard illustre parfaitement le mécanisme autopoïèse. La corruption issue de la relation entre deux entités, l'État et la société, devient une

composante (un mode de fonctionnement) du système, qui génère un nouveau système imprégné des caractéristiques précédents, et ce, malgré d'autres transformations fondamentales, telles un changement de régime.

Ashforth et Anand (2003) s'interrogent sur la façon dont les actes de corruption des groupes (dans le public et le privé) deviennent normalisés et intégrés (*embedded*) dans la structure organisationnelle ainsi que dans les processus des organisations. Ils identifient trois piliers : l'institutionnalisation (la façon dont les pratiques corrompues sont mises en œuvre de manière routinière) ; la rationalisation (la légitimation des actes corrompus par des arguments socialement construits) ; la socialisation (la façon dont les pratiques de corruption sont transmises aux nouveaux venus). Ces trois piliers sont conçus comme des éléments qui se renforcent mutuellement, tout en étant réciproquement indépendants.

Une fois ce système assimilé et adopté par le groupe, les pratiques corrompues peuvent durer indéfiniment dans une mécanique autopoïétique puisqu'elles sont intégrées dans le mode de fonctionnement du groupe et de la structure. Les auteurs soulignent par ailleurs que la corruption institutionnalisée ne peut être réparée en punissant des individus, car elle est la propriété du collectif. En toute logique, seules des réponses systémiques peuvent inverser la normalisation systémique (Ashforth et Anand, 2003, p. 37). Pour eux, l'institutionnalisation de la corruption est un facteur de normalisation alors que pour Médard, la normalisation de la corruption est perçue comme un vecteur de l'institutionnalisation de la corruption. Bien que le phénomène d'institutionnalisation soit pris dans un sens différent chez les deux auteurs, le point fondamental demeure le même : la corruption, une fois « enkystée », n'est plus un dysfonctionnement mais une pratique devenue partie intégrante des modes de fonctionnement, une pratique qui a son propre système de reproduction et de perpétuation. C'est également ce à quoi faisait référence Evans lorsqu'il parlait d'*embeddedness*.

Néron (2014) appelle à la vigilance face à la conception institutionnelle de la corruption. Il note en effet le risque de faire de celle-ci un concept normativement surchargé et aux contours flous. Lessig (2013), quant à lui, considère que la conception institutionnelle de la corruption permet de faire grandir la réflexion des éthiciens. Elle permet selon lui de réfléchir à la manière dont les systèmes d'incitations, ou les économies d'influence, peuvent favoriser ou entraver un objectif collectif (p.553). La corruption est comprise par Lessig dans un sens téléologique, c'est-à-dire comme une déviation de la mission ultime d'une institution. C'est d'ailleurs l'un des reproches de Néron qui, à ce sujet, considère que cette démarche semble se confondre avec une théorie générale des structures institutionnelles (Néron, 2014, p. 113). En somme, Néron invite à éviter les étirements de concepts qui nous mèneraient à considérer tout échec institutionnel comme une corruption.

Bien entendu, les étirements conceptuels ne sont pas souhaitables puisqu'ils perdent en substance épistémologique. Cependant, la conception institutionnelle de la corruption a ceci d'intéressant qu'elle ne limite pas à l'analyse des conséquences de la corruption comme simple recherche de rente, de pots-de-vin ou de la transaction marchande de certains services publics. Ces approches permettent de sortir de la conception individuelle de l'action frauduleuse et nous offrent la possibilité d'étudier la corruption au-delà de l'aspect criminel, pour l'analyser sous son angle politique et systémique. Ainsi, Lessig (2013, p. 553) définit la corruption institutionnelle comme étant :

*a systemic and strategic influence which is legal, or even currently ethical, that undermines the institution's effectiveness by diverting it from its purpose or weakening its ability to achieve its purpose, including, to the extent relevant to its purpose, weakening either the public's trust in that institution or the institution's inherent trustworthiness.*

La corruption institutionnelle se manifeste donc à l'intérieur du cadre légal, mais elle est une perversion de l'institution dans la mesure où elle détourne l'institution de sa raison d'être ; ou encore, lorsqu'elle affaiblit la confiance du public en cette institution

(ou la fiabilité intrinsèque de l'institution), sans pour autant que sa finalité fondamentale soit nécessairement déviée (Lessig, 2013, p. 554). Della Porta et Vannucci (1997) soulignent que la corruption, et la complicité entre les corrompus, entraîne un affaiblissement des contraintes institutionnelles destinées à protéger l'intérêt général dans la formulation de la demande publique. Cette dernière est essentiellement dictée par les intérêts de ceux qui participent aux transactions et qui répartissent les profits tirés de la corruption dans l'intervention publique (p.517).

Nous tenterons, dans cette étude, de sortir de la conception individuelle de l'action frauduleuse de la corruption pour l'étudier au-delà de l'aspect criminel et l'analyser sous son angle politique et systémique. Nous porterons une attention particulière à la grande corruption et la corruption politique (qui inclut donc la collusion, comme nous invite à le faire Médard), ainsi qu'à la corruption institutionnalisée.

### 2.3 Les modèles de corruption

Dans la littérature traitant de la corruption et des concepts qui l'entourent, une tendance claire tend à aborder la corruption dans le cadre des pays en voie de développement et dont les régimes politiques sont souvent autoritaires (ou tout au moins non démocratiques), en situation de conflit, de transition ou d'instabilité politique. L'autre tendance qui s'affirme clairement au fil des lectures est le fait que la corruption est un frein incontestable au développement économique et social. Prenant appui sur des exemples concrets, ces thèses montrent que la corruption est un obstacle notoire à la stabilité politique et sociale, au progrès économique et au développement infrastructurel, et qu'elle comblera volontiers le vide laissé par une gouvernance trop timide.

Considérant l'ensemble des impacts précédemment évoqués, comment donc expliquer que la Corée du Sud ait pu prendre la voie du développement et de la « modernisation »

alors qu'elle était gouvernée par un dirigeant autoritaire et corrompu ? Serait-il possible que les conséquences de la corruption diffèrent selon ses modalités ?

Les modalités de la corruption correspondent aux mécanismes opératifs de la corruption. Nous entendons par opératif ce qui est propre à produire des effets. Nous comprenons ici le terme mécanisme dans le sens exprimé par Falleti et Lynch (2009), soit un concept relationnel expliquant les liens entre intrants et extrants, nous permettant de comprendre comment une cause supposée, dans un contexte donné, contribue à un résultat particulier. Le contexte est défini comme l'ensemble des aspects pertinents d'un milieu dans lequel les conditions initiales mènent à un résultat d'une portée et d'une signification définies par l'entremise de mécanismes causaux. La causalité ne réside alors pas seulement dans les variables ou les attributs des unités d'analyse, mais plutôt dans les mécanismes (Falleti et Lynch, 2009).

Notons qu'il existe de nombreuses autres théories qui auraient pu nous permettre d'expliquer les différentes formes de corruption ainsi que leurs origines. Certains y voient une source historico-culturelle (notamment concernant le confucianisme) ou postcoloniale (Chung, J. H., 2019) d'autres, une explication ethnolinguistique (You, J.-S., 2005), faisant un lien entre homogénéité des langues et des groupes ethniques et corruption élevée. Cependant, ces théories tentent davantage d'expliquer les origines de la corruption qu'elles n'expliquent le mécanisme causal. C'est donc sur celle de Kang et Wedman que nous nous concentrerons pour expliquer le mécanisme causal qui nous permettra de comprendre le paradoxe de la corruption en Corée du Sud. En nous inspirant des travaux de David C. Kang (2002) et Andrew Wedman (1997), nous verrons que la corruption a des effets différents selon la façon dont elle s'opère et que chaque forme est composée de caractéristiques aux modalités différentes, changeant alors la teneur de ses mécanismes.

Dans son ouvrage *Crony Capitalisme* (2002), Kang fait état de quatre formes de corruption politique :

**Figure 1** : Typographie de la corruption selon les rapports de domination.

		State	
		Coherent	Fractured
Business	Small-N (concentrated)	I. Mutual hostages type: PD collusion amount: medium	II. Rent seeking type: bottom-up amount: large
	Large-N (dispersed)	III. Predatory state type: top-down amount: large	IV. Laissez-faire type: residual amount: small

Source : Kang, D. C., *Crony capitalism : Corruption and development in South Korea and the Philippines*, 2002, p.15.

Le modèle de Kang illustre qu'une petite concentration d'acteurs (petit N) réduit les coûts de transaction, car la surveillance est facilitée et les coûts d'application maîtrisés. À l'inverse, lorsque les groupes sont dispersés et que le nombre d'acteurs (du secteur public et privé) est grand, le contrôle est bien plus difficile. Dans le cas de la corruption de type *top-down*, le rapport de force penche en faveur de l'État qui prend l'avantage sur un secteur privé faible. Le type *bottom-up* en revanche, représente le cas de figure où des acteurs sociaux puissants prennent le dessus sur l'État. Alors le secteur privé est en position de forcer des concessions à leur avantage.

Le *mutual hostages* (case I), traite du cas dans lequel le gouvernement et les grandes entreprises ont une force égale. La gestion de l'État est relativement cohérente et un petit nombre de groupes de pression existent. Alors les deux instances ont le pouvoir de se nuire l'une et l'autre, mais aucune d'elles n'a avantage à le faire, d'autant que cette situation réduit les coûts tant pour l'État que pour les grandes compagnies concernées.

Dans la case I, bien que la corruption existe, son coût social est somme toute contrôlé par l'équilibre de pouvoir entre les deux groupes. Ainsi, Kang (2002) considère ce type de corruption comme un dilemme du prisonnier (*PD collusion*). Bien qu'à court terme l'une des parties pourrait être mieux lotie en faisant défection et en empêchant les rentes, l'autre partie conserve la capacité de punir la défection, ce qui générerait une coopération à contrecœur (d'où la notion d'otage réciproque).

Le *rent seeking* (case II) est présenté par Kang comme analogue au *predatory state*. Ici, l'acte de prédation n'est pas perpétré par l'État, mais par le secteur privé, qui est fortement concentré, alors que l'État, lui, est fragmenté. Il concerne le cas de figure dans lequel un secteur d'activité composé de groupes d'intérêt puissants submerge l'État par ses diverses exigences, entraînant soit une incohérence politique, soit une indécision politique. L'élite du secteur privé est concentrée alors que l'État, lui, est fragmenté (case II). Cela correspondrait, par exemple, aux cas où l'État serait relativement récent et donc assez faible. Les groupes d'intérêt puissants sont alors en mesure de prendre le contrôle et d'utiliser le pouvoir de l'État à leurs propres fins. Dans le cas du *predatory state* (case III), le fonctionnement est analogue, mais cette fois-ci, c'est le secteur privé qui est fragmenté (et donc faible), alors que l'État, lui, est concentré. Le rapport de force est donc remporté par ce dernier, qui voit ses élites procéder à des actes prédateurs qui vont affaiblir davantage les groupes sociaux.

Enfin, le *laissez-faire* (case IV), se manifeste lorsque de nombreux groupes de pression exercent un pouvoir diffus dans l'État. Ainsi, le pouvoir ne peut être contenu par un seul groupe qui serait trop influent et qui agirait à lui seul sur le « marché politique ». Ici, ni l'État ni les entreprises n'ont assez de pouvoir pour prendre le dessus sur l'autre, rendant l'exploitation difficile. Ce serait le cas de la majorité des pays développés. Dans ce cas de figure, Kang fait référence à la notion selon laquelle la pression concurrentielle préviendrait la corruption.

Cependant nous arguons que la pression concurrentielle, tant au sein des partis politiques que des entreprises n'a pas tendance à faire baisser la corruption, ni la recherche de revenus (*rent seeking*), mais plutôt à faire muter le visage de cette dernière vers une forme institutionnalisée. En effet, dans un contexte démocratique, les pratiques frauduleuses ont intérêt à être intégrées de façon à devenir socialement acceptables. Les faveurs accordées à certains groupes sociaux en échange d'un soutien quelconque (financier, électoral, etc.) prendront alors la voie de mesures fiscales officielles qui dynamiseront un secteur ciblé, et les échanges de faveurs ne se feront plus d'individu à individu, mais par la voie de donation à des fondations, par exemple.

Il est par ailleurs important de souligner que du côté des entreprises, cette mutation systémique est nécessaire, car ils doivent témoigner d'une saine gestion des affaires afin de garantir leurs alliances et leurs partenariats commerciaux avec des entreprises tierces (notamment à l'étranger). Cela change alors le jeu de force qui lie l'État et les grands groupes tel qu'expliqué plus loin. Dans l'analyse du rôle autopoïèse de la corruption à travers les changements de régime en Corée du Sud, nous appliquerons donc le modèle de Kang en incluant cette dernière variante.

Andrew Wedman (1997), quant à lui, a développé une théorie concernant la corruption qui s'exprime sous trois formes, le *looting*, le *dividend collecting* et le *rent scraping*. Le *looting*, également nommé « Kleptocratie » par Stanislav Andreski (1968), correspond au vol systématique de fonds et de propriétés publiques, et implique les exhortions, pots-de-vin, détournements de biens sociaux, etc. On retrouve très fréquemment ce modèle dans des contextes politiques instables (conflits armés, guerres, etc.). C'est également ce que Kang, D. C. (2002) et Evans (1995) nomment le *predatory state*. Dans ce cas de figure, la corruption est incontrôlable et sans limite. Les revenus frauduleux sont directement consommés ou très vite envoyés à l'étranger (pour servir d'investissement ou pour être épargnés dans des paradis fiscaux). Ceci constitue donc une perte totale pour le pays (Wedman, 1997, p. 461,465).

Le *rent-scraping* implique la manipulation délibérée des paramètres macroéconomiques de manière à produire des rentes et la récupération de celles-ci par les fonctionnaires. Ainsi, le *rent-scraping* peut impliquer la constitution d'un monopole appartenant à l'État et le détournement de ses bénéfices au profit unique des fonctionnaires corrompus (Wedman, 1997, p. 459,466).

Enfin, le *dividend collecting* se démarque par le fait que seule une certaine proportion des profits est détournée. Le reste sera utilisé pour la création de politiques et de services permettant aux entreprises de se développer et de générer des profits. Ce dernier modèle a ceci d'intéressant qu'il ne met en avant qu'une forme de corruption somme toute assez contrôlée et dont l'argent en circulation resterait dans le pays, peut permettre une certaine croissance, comme l'a connue la Corée du Sud (Wedman, 1997, p. 461,469).

C'est là que se trouve toute la différence : l'argent continue de circuler dans les marchés domestiques plutôt que de finir dans des paradis fiscaux et sert donc à des investissements rentables aussi bien pour les entrepreneurs que pour l'État. La création de grandes entreprises (les grands conglomérats pour le cas de la Corée ou du Japon) est encouragée, incitant les entrepreneurs à diversifier leur offre de service en créant des filiales multisectorielles. Ainsi l'argent généré fait fonctionner la machine économique.

Alors que Kang analyse les répercussions de la corruption selon une dynamique de rapport de forces, Wedman lui, les examine sous l'angle la domiciliation de l'argent issu de la corruption. Ces deux analyses sont complémentaires et mettent en évidence que les mécanismes de la corruption diffèrent selon les modèles et que chaque mécanisme induit des répercussions différentes sur le développement. Cependant, dans les deux cas, lorsque la gestion de l'État est cohérente, que les groupes de pression sont contrôlés et que l'argent détourné est réinvesti domestiquement, les effets corrosifs de la corruption sont amenuisés et le développement est possible.

C'est là tout le paradoxe de la corruption. Les approches des deux auteurs permettent de saisir les éléments qui lient la corruption au développement économique. Elles nous permettront également de mettre en exergue les variables explicatives des impacts de la corruption sur le développement. En les mobilisant, nous pourrions démontrer que ce n'est pas l'existence de la corruption en tant que telle qui est nuisible au développement, mais plutôt leurs modalités opératives.

## **Synthèse**

L'un des points fondamentaux de ce chapitre est la description du mécanisme autopoïèse. Il s'agit d'un mécanisme d'interaction sociohistorique qui progresse en s'alimentant des conditions précédentes issues de la relation État-société. Grâce à ce mécanisme causal, nous comprenons que les deux entités peuvent agir de façon à dépasser les conditions socioéconomiques initiales. Plus particulièrement, nous avons expliqué que la corruption est incluse dans la relation État-société, devenant ainsi une des variables constantes de la dynamique relationnelle. Le mécanisme autopoïèse est donc ici mobilisé dans le cadre d'une dynamique tripartite dont les trois composantes : État, société, corruption, s'alimentent les unes les autres. Le processus d'interaction et de groupement entre les acteurs permet d'expliquer causalement la façon dont les modalités de la corruption s'articulent au sein d'un régime politique et se succèdent dans le temps à travers un continuum structurel.

Afin de démontrer ce phénomène, nous avons présenté différents modèles de corruption qui se distinguent en deux catégories : les rapports de domination (Kang, D. C., 2002) et la domiciliation des capitaux (Wedman, 1997). Ces deux approches, jumelées à la rationalisation de l'appareil bureaucratique (Evans, 1995), nous permettront d'expliquer comment la corruption agit sur le développement.

Enfin, dans ce chapitre, nous avons précisé les approches et définitions de la corruption retenues pour cette étude. Nous nous concentrerons particulièrement sur la corruption

politique et la grande corruption (Della Porta *et al.*, 1996; Rose-Ackerman, 2002). Nous retiendrons également le concept de corruption institutionnalisée, qui témoigne du phénomène de normalisation dans lequel la corruption est intégrée au sein des processus organisationnels. La corruption, issue de la relation État-société, devient un mode de fonctionnement du système, qui génère un nouveau système imprégné des caractéristiques du précédent et ce malgré un changement de régime politique, par exemple. Cela illustre très bien le mécanisme autopoïèse de la corruption.

## CHAPITRE 3 : Opérationnalisation des modèles : la corruption en Corée du Sud

Dans cette partie, nous tâcherons de mettre en opération les modalités de la corruption de la Corée du Sud. Conformément aux modèles de Kang (2002) et Wedman (1997), nous avons dressé une typologie des modalités de la corruption selon ses effets. Le tableau se divise à l'horizontale en deux parties, dans lesquelles sont prises en compte les trois variables de notre étude : la cohérence bureaucratique (la structure organisationnelle et les ressources humaines), les forces dominantes (État vs entreprises) et l'emplacement des capitaux détournés.

En somme, notre cadre d'analyse peut se schématiser comme suit :

**Figure 2** : La corruption, un modèle à trois variables.

Bureaucratie		Rapports de Domination	Domiciliation de Capitaux
Structure et RH*	Incohérente et faible	<u>Predatory State</u> : Type : Top-down   Concentration : Large Niveau: élevé	<u>Looting</u> : Pillage systématique Capitaux: Individus
	Copinage	<u>Rent Seeking</u> : Type : Bottom-up   Concentration : Petite Niveau: élevé	<u>Rent Scraping</u> : Monopoles d'État Capitaux : Fuite à l'étranger
Structure et RH*	Cohérente et forte	<u>Mutual Hostage</u> : Type : Équilibré   Concentration : Petite Niveau: moyen	<u>Dividend Collecting</u> : Collusion des sphères État-privé Capitaux : Réinvestis dans des projets domestiques
	Méritocratie	<u>Laissez-faire</u> : Type : Institutionnalisée Concentration : Large Niveau: moyen (mécanismes d'acceptabilité sociale)	

\*RH : ressources humaines

Source : production personnelle

La partie supérieure du tableau schématise les variables qui font de la corruption une perte totale ou un frein au développement. Il s'agit des cas où la structure organisationnelle et la gestion de ressources humaines au sein de la bureaucratie sont défailtantes. La charpente institutionnelle ne permet pas à la dynamique relationnelle État-société de porter ses fruits. Cela se matérialise par une absence partielle ou totale de projet sociétal du côté de la sphère publique et par une absence partielle ou totale d'initiatives entrepreneuriale pérennes au sein de la sphère privée. L'incohérence du dispositif bureaucratique favorise les pratiques de copinage, il n'y a donc ni émulation, ni dynamique méritoire. Les connivences sont alimentées de façon à assurer les intérêts personnels des acteurs. Les fonds sont systématiquement détournés (*predatory state* et *looting*) et les paramètres macroéconomiques manipulés au service d'une poignée d'acteurs qui conserveront le fruit de leurs actes prévaricateurs sans jamais réinvestir ces fonds dans le développement d'infrastructures ou de services au sein de leur pays (*rent seeking* et *rent scraping*). Les quatre types de corruption indiqués dans la partie supérieure du tableau sont donc infertiles en termes de développement.

À l'inverse, la partie inférieure du tableau indique le cas où il existe une structure bureaucratique cohérente et forte permettant la constitution de groupes sociaux qui, bien qu'impliqués dans des actes de corruption, serviront au développement d'infrastructures et de services. Les forces entre l'État et la société sont relativement équilibrées (*mutual hostage* et *laissez-faire*) et les capitaux sont réinjectés dans la machine économique (*dividend collecting*). Les trois types de corruption de la partie inférieure du tableau indiquent des modalités somme toute « fonctionnelles » et génératrice de développement.

### 3.1 Différents types de corruption sous un même type de régime politique : modalités et impacts

D'après les théories néoclassiques de la corruption, Celle-ci aurait dû empêcher le développement économique de la Corée du Sud. Si cela s'est effectivement avéré être vrai pour la première République de Corée (1948-1960), le phénomène ne s'est pas vérifié par la suite. Depuis la partition de la Corée, le pays a pourtant connu trois dictatures successives et autant de coups d'État, sans pour autant que la corruption ait le même effet sur le développement.

Nous allons confronter les modèles théoriques présentés précédemment à la réalité empirique en comparant deux modalités différentes de corruption. Nous verrons par quels mécanismes causaux ils produisent leurs effets sur le développement socioéconomique et politique. Nous constaterons alors que la relation État-société, par la place qu'elle tient dans l'arène économique du pays, génère différents modes de corruption et que cela a des répercutions différentes sur le développement économique de la Corée du Sud, tout en faisant de la corruption un mécanisme autopoïèse.

### 3.1.1 Le modèle du *looting* et du *predatory state*

Après la guerre de Corée, le pays a connu une forte période d'instabilité politique. Entre la fin de la guerre et la phase de démocratisation, le pays a connu une succession de cinq républiques différentes ponctuées de révoltes et de coups d'État. Syngman Rhee est élu président de la première République de Corée le 20 juillet 1948, avec 92,3% des votes. Il mène son mandat en se reposant sur la corruption (Cheng *et al.*, 1998) et le copinage, s'arrangeant çà et là pour établir des accords à « l'amiable » avec différents opposants (Buzo, 2002; Haggard, 1990; Hastings, 1988). Qualifié d'État prédateur (Evans, 1995; Wedman, 1997; You, 2005), ce gouvernement autoritaire n'aura apporté aucun changement significatif au pays si ce n'est le pillage systématique des rentes et des aides étatsuniennes (Buzo, 2002; Hastings, 1988).

La première République de Corée avait un appareil administratif, constitutionnel et politique peu institutionnalisé. Cheng *et al.* (1998, p. 100) soulignent d'ailleurs que :

*[u]nder Syngman Rhee the bureaucracy was generally both ineffective and disorganised, characterised by widespread corruption and patronage. Not only were policy instruments used for political purposes, but the staffing of the bureaucracy itself was an important form of patronage.*

Les salaires des fonctionnaires étaient bas, le népotisme une pratique bien ancrée et la corruption, déjà endémique (Cheng, T. J. *et al.*, 1998). L'inflation, causée par la guerre, a considérablement augmenté le coût de la vie. Par conséquent, les fonctionnaires usaient de leur position pour faire des affaires sur le marché noir, devenu la première plateforme d'échange commercial pour les biens et la majorité des services à l'exception des transports et des paiements officiels (Sandler, 1999, p. 223,224). Sandler (1999) relève que :

*[a]lthough such officials might justify their illicit activities by arguing that their families came first and could not be supported on salaries that did not begin to catch up with inflation, the black market and its attendant corruption bred cynicism and despair. It also did nothing for the development of a healthy, above-board ROK economy. (Pilfering had become so endemic that an entire infantry regiment of the 1st Cavalry was brought to Korea from Japan to mount guard on the vast UNC supply dumps at Pusan and Taegu.) (p.224).*

Un des événements emblématiques du contexte coréen de cet époque est l'affaire dite du Corps national de défense de 1950. Alors que le pays est à l'agonie et qu'il vit essentiellement de l'aide que les États-Unis lui procurent (sous forme d'équipements militaires et de denrées alimentaires), les fonds destinés à l'achat de nourriture ont été détournés par le commandant du Corps de défense nationale Kim Yun-Geun et le gendre du ministre de la Défense Shin Sung-Mo (Hastings, 1988; Sandler, 1999, p. 224). Environ 300 000 hommes sont morts ou ont déserté au cours de la « marche de la mort » et près de 90 000 soldats sont ensuite morts de faim ou de maladie (Sandler,

1999, p. 224). Après enquête, il sera révélé qu'un million de won<sup>12</sup> ont été détournés vers le marché noir et qu'une dizaine de millions de won<sup>13</sup> ont été attribués au fond politique de Syngman Rhee (Hastings, 1988). À ce débordement s'ajoute le massacre du village de Koch'ang en 1951.

Face à l'inefficacité et à la brutalité considérable de l'administration Rhee, il est aisé d'imaginer que la réélection du président était remise en question. En homme pragmatique, il tente donc de faire passer un amendement constitutionnel suspendant le vote présidentiel par voie populaire directe. Les membres de l'assemblée rejetant cet amendement sont arrêtés pour laisser place à la réélection du président en 1952 avec 74% des voix. Après ces événements, le dirigeant visiblement soucieux de la précarité de sa posture, tente un nouvel amendement autorisant le président en place (lui-même, donc) à être réélu sans limitation de mandats (Buzo, 2002, p. 85).

Ces manigances témoignent de la faiblesse de la posture de Rhee. Il n'assurait sa position que par une autorité qu'il maintenait à bout de bras. Il n'était jamais parvenu à contrôler la majorité au sein du corps législatif et ne pouvait compter que sur peu de règles établies pour guider la conduite de l'appareil politique – conséquence directe de sa gestion prévaricatrice (Buzo, 2002, p.74). Cependant, la pression des États-Unis l'obligeait tout de même à « jouer le jeu » électoral.

Afin de garantir le financement de ses élections et des autres activités du parti, il forge des alliances avec les entrepreneurs qui ont émergé après la Deuxième Guerre mondiale (Cheng, T. J. *et al.*, 1998, p. 100). Cheng *et al.* (1998, p. 100) considèrent qu'il serait « généreux » de qualifier la nature du régime politique de Rhee de démocratique. Les auteurs précisent en outre que la nature erratique de la politique économique et l'ampleur de la corruption dans les années 1950 peuvent être considérées comme une conséquence logique du soutien prodigué aux entreprises (c'est-à-dire un soutien

---

<sup>12</sup> Ce qui équivaldrait aujourd'hui à 721 226,81 \$US

<sup>13</sup> Ce qui équivaldrait aujourd'hui à 7 212 268,09 \$US .

corrompu élaboré au cas par cas, selon les avantages que les parties prenantes pouvaient en tirer).

En 1958, le Conseil de développement économique (CDE) est établi et érige un plan triennal. Le cadre macroéconomique était relativement sophistiqué : il mettait l'accent sur les objectifs d'emploi et fondait les exigences d'investissement sur des ratios capital-travail spécifiques par secteur. Cependant, la sophistication de ce plan dépassait de loin la capacité du gouvernement à le mettre en œuvre. La bureaucratie économique dans son ensemble avait peu d'autonomie par rapport aux pressions émanant du parti au pouvoir, du secteur privé et de l'exécutif lui-même. Les conditions n'ont fait qu'empirer à mesure que la situation politique se détériorait à la fin des années 1950 et que les querelles internes prenaient en ampleur. Le Parti libéral (le parti de Rhee) a mis de côté la version finale du plan, ne l'approuvant finalement que quelques jours avant la révolution étudiante de 1960, celle-là même qui mit fin au règne du Parti libéral (Cheng *et al.*, 1998, p. 100, 101).

Les manœuvres de Rhee pour rester au pouvoir n'ont finalement pas compensé son inefficacité à répondre aux demandes sociales. La précarité de sa posture de dirigeant, son manque de légitimité et la faiblesse des institutions de son régime ont mené à de vastes manifestations, consécutives à un scandale de fraude électorale. En 1960, Rhee est contraint à quitter le pouvoir et à s'exiler (Buzo, 2002, p. 93).

Des élections sont organisées à la suite son départ et le Parti démocratique prend le pouvoir. Cependant, le gouvernement affaibli et fracturé par la prestation du précédent président ne permettra pas à la deuxième république de durer plus de quelques mois. Cheng, T. J. *et al.* (1998) relèvent que contrairement à Taïwan, par exemple, les États-Unis y ont instauré un ensemble d'institutions démocratiques assez faible.

Ces évènements illustrent tout à fait ce qu'Andrew Wedman qualifie de *looting* et rejoint la notion du *predatory state* décrite par Kang. L'État relativement incohérent et sans consistance bureaucratique (au sens wébérien du terme) tend à influencer le

phénomène « d'État rapace » (Evans 1995). L'absence d'un tissu bureaucratique cohérent et méritocratique empêche toute transformation fertile. Comme le souligne Evans, l'absence de structures bureaucratiques conduit au cauchemar de l'État utilitariste dans lequel les fonctionnaires intéressés utilisent leurs fonctions à des fins de maximisation individuelle (Evans, 1995, p. 93).

L'inefficacité de l'État se caractérise précisément par l'absence de normes et de règles bureaucratiques prévisibles. Qui plus est, l'absence de normes empêche la fondation de réseaux intermédiaires qui auraient pu arrimer les structures nécessaires à la cohésion État-société. Or, l'absence de cohésion était généralisée, il n'y en avait en réalité aucune, en dehors des réseaux de copinage extrêmement restreints qui entoureraient le dirigeant.

Dans le cas précis du mandat de Syngman Rhee, il n'est pas possible de parler de corruption institutionnalisée, puisque la bureaucratie rationnelle était à toutes fins pratiques inexistante. Par conséquent, la corruption administrative et politique est illustrée par les nombreux cas de détournements de fonds, de népotisme et de collusion, mobilisés à des fins uniquement personnelles et dont les bénéfices ont été immédiatement consommés par le président autocratique. Syngman Rhee, dans son mode de corruption, n'aura pour ainsi dire pas participé à l'essor de la Corée. Contrairement à ses successeurs, les faveurs qu'il aura accordées aux industriels de l'époque (dont certains compteront parmi les chaebols les plus influents) n'ont pas servi à l'émergence d'une économie favorisant la croissance au sein du pays, mais plutôt à alimenter les comptes politiques du dirigeant ainsi que les comptes personnels de tous les acteurs impliqués.

L'absence de salaires décents ou de carrière gratifiante au sein de l'administration publique incite ses agents à se tourner vers des moyens de subsistance alternatifs, à l'instar du marché noir. Par essence, un tel marché est dénué de normes et de prévisibilité. Cela favorise les débordements et les actions prédatrices. L'absence

d'institution garantissant le bien commun et les perspectives de développement personnelles autant que collectives, génère en plus un sentiment de survie dans un milieu hostile dénué de justice et de droit.

De surcroît, cette étude de cas nous a démontré que même les initiatives porteuses, comme celle du plan triennal proposé par le CDE, n'ont pas été en mesure d'aboutir, faute d'une structure et d'un personnel compétents, capables de mener à bien ce projet. Ainsi, l'incohérence bureaucratique, en plus de mener à des déviances individuelles, empêche toute initiative de devenir fructueuse.

Comme le souligne Evans (1995), ce n'est donc pas la présence excessive de la bureaucratie qui constitue un risque de prédation et de corruption endémique, mais plutôt son absence. Par ailleurs, même ceux qui croient avec ferveur que le marché régule la vie sociale en permettant de générer une dynamique vertueuse d'émulation et d'excellence – menant ainsi à un développement fertile – ne pourront pas nier que le *marché* ne serait en mesure de produire un tel effet que s'il est encadré par un État assurant la règle de droit et une administration capable de transformer ce potentiel en réalité effective (Evans, 1995). La présence d'une bureaucratie forte est donc essentielle.

Conformément à notre modèle, nous constatons que la corruption de type *predatory state*, où le rapport de force *top-down* est en faveur de l'État, ne génère aucune retombée économique intéressante, puisqu'aucune structure institutionnelle ne le permet (il ne peut donc pas y avoir non plus de corruption institutionnalisée). L'affaiblissement de la société (déjà endommagée par la guerre de Corée) a permis à un petit groupe oligarchique d'agir en n'étant perturbé par aucun garde-fou. Le secteur privé est fragmenté et faible, il est donc facilement à la merci des actes de prédation des agents étatiques qui précariseront davantage les groupes sociaux. Cette modalité de corruption corrobore parfaitement l'ensemble des analyses néoclassiques portées par les organisations internationales.

**Figure 3 :** Modalités opératives de la corruption lors de la première République de Corée

<b><u>Type de Régime :</u></b>	Dictature personnaliste (démocratie de façade).
<b><u>Stratégie économique:</u></b>	Absente – siphonage systématique des aides étrangères
<b><u>Variable 1 : Bureaucratie</u></b>	Faible – incohérente – incompétente
<b><u>Variable 2 : Rapports de domination</u></b>	<i>Predatory state</i> (dominante <i>top-down</i> )
<b><u>Variable 3 : Domiciliation des capitaux</u></b>	<i>Looting</i>

Source : Production personnelle

### 3.1.2 Les modèles du *dividend collecting* et du *mutual hostage*

L'armée de la République de Corée sous le commandement du général Park Chung-Hee procède à un coup d'État le 16 mai 1961 (Buzo, 2002, p. 93). Ce dernier est convaincu que la sécurité de la République de Corée ne pouvait être garantie que par un État fort, capable de mobiliser la population dans la poursuite de la puissance militaire et une croissance économique rapide (Buzo, 2002; Koo, 2019).

Fortement influencé par les méthodes de l'Empire japonais (de 1931 à 1945), il instaure un capitalisme d'État qui le libère des contraintes de la pression sociale et de la politique électorale (Buzo, 2002, p. 111,112). Le pays est mené d'une main de fer par le nouveau dirigeant. Il procède à une purge du personnel administratif et réforme les procédures de recrutement pour instaurer les bases d'une bureaucratie méritocratique basées sur l'excellence (Cheng, T. J. *et al.*, 1998; Evans, 1995). Cependant les salaires des fonctionnaires étaient bas comparativement à ceux du secteur privé. Le personnel

administratif (moyens et hauts fonctionnaires) rattrapait cet écart en profitant de compensations (services, cadeaux ou argent comptant) versées par des entrepreneurs soucieux de conserver une relation fertile avec les bureaucrates (Cheng, T. J. *et al.*, 1998, p. 105). Ce système, généralement accepté, durera jusqu'à l'implantation du gouvernement de Kim Young-Sam (1993-98).

Par ailleurs, les fonctionnaires comptaient sur le système de *nak-ha-san insa*<sup>14</sup>, des emplois parachutes qui leur permettaient d'assumer des positions de haute direction dans des institutions privées proches du gouvernement à la fin de leur carrière publique (Cheng, T. J. *et al.*, 1998; Evans, 1995). Parmi ces institutions privées, l'on peut compter les associations d'entrepreneurs (*business associations*), dont la création a été encouragée par Park. Ces associations bénéficient, en primeur, d'informations fiables et exclusives (You, 2015b, p. 193). En y mettant d'anciens fonctionnaires à des postes hautement stratégiques (à la direction ou au conseil d'administration), il est évident que la collusion, les délits d'initiés et le népotisme ont une voie toute tracée devant eux puisqu'ils ont une structure pour s'exprimer.

Park, M. K. (1987) explique, par exemple, que les associations acceptent généralement les recommandations d'anciens fonctionnaires aux postes de dirigeants, car elles leur permettaient d'avoir accès au cercle restreint des décideurs politiques. Les hommes d'affaires disposaient donc de canaux de communication directs pour s'adresser aux autorités. Cela leur donnait également les moyens d'influencer certains membres du gouvernement en mobilisant leurs relations personnelles, en pratiquant le trafic d'influence, en contribuant aux fonds politiques du parti au pouvoir ou en finançant directement certains politiciens. La Fédération coréenne des industries (FKI), est par

---

<sup>14</sup> Les *nak-ha-san insa* (낙하산 인사) sont semblables aux *amakudari* japonais.

exemple connue pour avoir été au cœur d'un grand nombre de scandales de corruption depuis son établissement, en 1961<sup>15</sup> (Kim, S.-Y., 2017; Nikkei Asia, 2017).

Ainsi, les arrangements individuels se formalisent via des structures dédiées à la cohésion entre l'État et le secteur privé et offrent en plus un environnement privilégié pour les arrangements officieux. Cela constitue le premier jalon du processus d'institutionnalisation de la corruption. En effet, si l'on reprend le modèle d'institutionnalisation de la corruption décrit par Ashforth et Anand (2003), on constate qu'avec le rôle que tiennent les associations d'entrepreneurs (en tant qu'institutions intermédiaires), les comportements corrompus trouvent un cadre dans lequel ils peuvent s'exprimer de façon routinière, légitimés par des arguments socialement construits et perpétués en tant que mode de fonctionnement acceptable auprès des nouveaux venus. Les trois éléments se renforcent mutuellement, créant un nouveau système de fonctionnement structurel. Cela illustre également ce à quoi fait référence Médard (2006) lorsqu'il explique que le dysfonctionnement de l'État devient par les actions mêmes de l'État, un mode de fonctionnement normalisé de la corruption. C'est le phénomène d'autopoïèse qui se manifeste ici.

Du côté administratif, Park procède à une restructuration stratégique s'inscrivant dans la tendance hautement centralisatrice de son armée. Le Conseil pour la planification économique<sup>16</sup> raffermi et concentra son contrôle sur des instruments politiques tactiques. Cela se manifesta notamment par le contrôle des politiques commerciales, des devises étrangères, des finances et du budget (Cheng, T. J. *et al.*, 1998, p. 101). Tout ceci assura la maîtrise et la surveillance des activités de l'ensemble de l'organigramme bureaucratique. De plus, il créa les Bureaux du contrôle et de la

---

<sup>15</sup> Plus récemment, en 2016, l'affaire dite du « Choi Soon-Sil Gate » a révélé que la FKI a été mise en cause pour son rôle central dans la collecte de fonds versés aux fondations de Choi, menant la présidente en place Mme Park Geun-Hye (la fille de Park Chung-Hee), à la destitution. Pour plus d'information voir l'article de Yoo-Jung Seo, «Why are South Koreans so angry about presidential 'Choi-gate'?», *Washington Post*, 2016-11-23 2016.

<sup>16</sup> Economic Planning Board (EPB).

planification<sup>17</sup> qui lui permettront de procéder à une veille de la performance, dont les rapports seront eux-mêmes évalués par une agence indépendante contrôlée directement par Park (Cheng, T. J. *et al.*, 1998, p. 103). Le président développa donc un nouveau dispositif administratif qui lui permit d'établir une bureaucratie rationnelle et cohérente (au sens wébérien du terme) au service de son projet de développement, lequel assura la croissance nationale nécessaire à la stabilité de sa position.

En plus du renouvellement du personnel administratif, Park procède à un « nettoyage » du réseau d'entrepreneurs<sup>18</sup>. Comme le rappelle Koo (1987), les deux dirigeants de la nouvelle administration Park (Park Chung-Hee lui-même et son Premier ministre Kim Chong-Pil) n'étaient pas en relation avec les élites qui se sont formées lors de la présidence de Rhee. Ceci a permis de renforcer la capacité et l'autonomie de l'État; deux composantes essentielles à son efficacité (Evans, 1995; Evans *et al.*, 1985).

Deux semaines après son coup d'État, Park fait arrêter une centaine d'entrepreneurs pour des raisons d'accumulation de richesses illicites (Cheng, T. J. *et al.*, 1998; Haggard *et al.*, 1991(Kim, E. M., 2017)). L'enquête se transforme en négociation sur les intérêts politiques et économiques que peuvent en retirer les deux parties. Park comprend qu'il est préférable de mettre à profit l'entrepreneuriat privé et le savoir-faire en matière de gestion pour atteindre ses objectifs économiques (Evans, 1995). Les négociations débouchent non seulement sur une réduction des amendes, mais en plus, sur l'octroi de subventions aux industriels qui se sont engagés à entreprendre des projets spécifiques de grande ampleur et à approvisionner les fonds politiques de Park (Cheng, T. J. *et al.*, 1998; You, 2005).

---

<sup>17</sup> Planning and Control Offices (PCOs)

<sup>18</sup> Bien que déjà enrichi sous le mandat de Rhee, ce réseau ne représente pas, à ce moment-là, une puissance significative dans le rapport public-privé, mais plutôt une nuisance et un facteur d'incertitude que Park souhaite éliminer. Voir par exemple You (2015) et Buzo (2002) pour plus de détails.

Ce faisant, il permet aux entrepreneurs impliqués de poursuivre leur voie vers l'enrichissement rapide, mais cette fois-ci en toute légalité (puisque cela ferait partie du plan de développement officiel) et tout en assurant la croissance du pays. Mais, comme le signale You (2015b, p. 188), cette stratégie d'industrialisation a favorisé les grands conglomérats, dont la concentration économique s'est accrue au fil du temps. Tout en assurant la transformation nécessaire au développement du pays, cela a posé les jalons d'un changement de rapport de domination entre les deux entités qui se manifesterà à son plein potentiel quelques années plus tard.

Même lorsque l'État coréen a tenté une réforme pour rétablir son autonomie à la suite de la crise financière de 1997, l'influence politique et la domination économique des *chaebols* ont demeuré (et demeurent toujours) parmi les préoccupations publiques majeures. Cela n'est pas sans rappeler l'argument de Strange (1996), qui notait que l'autorité de l'État était dorénavant partagée avec les multinationales, les institutions financières, les grands cabinets d'audit, ou encore avec les organisations intergouvernementales (OIG). Ce partage de l'autorité influence les décisions publiques – et plus particulièrement de politique économique – et ce, parfois même aux dépens de l'intérêt général.

Les chaebols, en plus d'avoir misé sur le développement industriel, ont par la suite su saisir les grandes tendances de l'avenir en développant de façon intense dans les nouvelles technologies, transformant rapidement leurs entreprises en multinationales. Ils se sont également assurés une certaine autonomie en ouvrant par la suite, des cabinets de conseils, de cabinets d'investissement (*trust companies*) ou des banques. Mais leur ascension et leur diversification spectaculaire n'aurait pu se faire sans l'aide de l'État, qui a choisi de miser sur eux malgré les errements dont ils avaient déjà fait preuve sous la période de Rhee.

Les arrangements effectués entre Park Chung-Hee et les entrepreneurs privés se sont constitués sous forme de négociation entre individus. Les aides fournies aux

entrepreneurs sélectionnés pour construire le nouveau destin de la Corée ont été octroyées sous la forme de prêts (et non pas uniquement d'avantages fiscaux, comme cela s'est fait à Taïwan, par exemple). Le développement de la Corée et la stabilité politique de ses dirigeants (voire leur *leadership*) reposaient entre les mains d'une poignée d'entrepreneurs rapidement enrichis et dont la docilité variait selon les arrangements qu'ils pouvaient en retirer. La dépendance envers les performances de ces entrepreneurs (qui devaient rester compétitifs face au marché international) jumelée à la capacité de ces derniers à s'organiser (sous forme de structure associative notamment) ont finalement fait basculer le rapport de force entre les mains du secteur privé, et plus précisément des *chaebols* (Kang, 2002; You, 2015a).

Si la corruption n'a pas « dégénéré » en Corée, au point de la rendre infertile, c'est principalement grâce à sa bureaucratie méritocratique, à la discipline qu'imposent les marchés de l'exportation (You, 2015b, p. 193), ainsi qu'à la capacité de l'État d'imposer ses objectifs nationaux aux entrepreneurs (l'État développementaliste). L'autorité et la discipline qui régnaient sous le mandat de Park, jumelées à une politique de la « carotte et du bâton », ont su faire répondre les entrepreneurs aux exigences de l'État développemental (Kim, E. M., 2017)<sup>19</sup>. Nous comprenons donc qu'à l'inverse, si l'État n'impose plus son autorité sur les marchés domestiques [comme le soulignait Strange (1996)] et que son pouvoir est diffus [comme l'explique Kang, D. C. (2002)] alors il perd en capacité de domination sur le secteur privé, et la corruption est plus difficilement maîtrisée. C'est précisément ce vers quoi s'oriente le portrait des modalités opératives de la corruption en Corée.

---

<sup>19</sup> La menace la plus largement utilisée était le retrait des prêts bancaires nationaux préférentiels si les objectifs visés (notamment en matière de fabrication et d'exportation) n'étaient pas atteints. Pour plus de détails, voir Eun Mee Kim, «Korea's Evolving Business–Government Relationship», dans *The Practice of Industrial Policy* (Oxford : Oxford University Press, 2017), p.108.

Evans (1995, p. 56) signalait que « les relations entre le KMT<sup>20</sup> et le secteur privé (essentiellement taïwanais) étaient relativement distantes, ce qui contraste avec les liens du “ Korea Inc.”, qui lie l’État aux *chaebols* »<sup>21</sup>. Cette différence donne forme à des relations entre l’État et les groupes sociaux variées, ce qui induit des effets relativement différents sur la façon dont la corruption se modélise dans les deux pays.

L’arrestation d’une poignée d’entrepreneurs pour enrichissement illicite au lendemain du coup d’État de 1961 permet à la fois à Park Chung-Hee de surveiller, réguler et contrôler la corruption afin qu’elle ne prenne pas d’ampleur tentaculaire comme c’était le cas sous Rhee ; mais surtout, elle lui permet de pouvoir orienter la corruption selon ses objectifs. Son objectif n’a jamais tant été de mettre fin à la corruption, mais plutôt de lui faire prendre une direction qui servirait ses acteurs tout en assurant le développement du pays. D’ailleurs, en assurant le développement du pays, il assurait, par la même occasion, l’enrichissement pérenne des acteurs de la corruption (dont lui-même faisait partie). Si la corruption prédatrice de Syngman Rhee pouvait enrichir ses protagonistes tant que le régime était en place, le mode de corruption qu’a instauré Park permettait l’enrichissement de ses protagonistes aussi longtemps que l’économie se porterait bien.

Une partie de entrepreneurs arrêtés deviendront les membres fondateurs de la FKI, créée sous la pression du gouvernement. Dès leur prise de fonction au sein de la Fédération, ils soumettent un plan au Conseil Suprême d’Unification Nationale, identifiant quatorze usines clés (ciment, acier, engrais, etc.), dans lesquelles ils souhaitent investir. Il s’agit du « Plan intégré pour la fondation de l’industrie », qui a mené à la création du complexe industriel d’Ulsan. Ce plan impulsé par Park et élaboré

---

<sup>20</sup> Le Kuomintang (KMT) est le parti nationaliste chinois à Taïwan. Il est le seul parti autorisé sur l’île jusqu’en 1986.

<sup>21</sup> Traduction personnelle.

par les fondateurs de la FKI corrobore parfaitement avec le fervent désir du nouveau président de développer l'industrie domestique.

L'objet des négociations entre les entrepreneurs arrêtés et Park était de créer une situation mutuellement satisfaisante. Lorsque le FKI pose des exigences de capitalisation six fois supérieures à celles imposées par le régime de Park, ces dernières sont tout de même assurées par les aides gouvernementales qui leurs sont octroyées (Kang, D. C., 2002, p. 90-92). Ces aides constituent un avantage évident pour les actionnaires et posent les bases de l'*embedded autonomy* décrite par Evans (1995).

Kang, D. C. (2002) rappelle que le principal intérêt du secteur privé était la finance, en particulier l'accès aux devises étrangères. Lee Byung-chull (le fondateur de Samsung) dévoilait dans son autobiographie que le FKI « s'était engagé dans diverses activités de *lobbying* impliquant la garantie de prêts étrangers par le gouvernement et la simplification des procédures juridiques et administratives sur les prêts étrangers »<sup>22</sup>. Ainsi, les décisions d'investissement étaient le résultat des relations entre les entreprises et le gouvernement, via une entité intermédiaire servant de jonction entre les intérêts des deux parties. La simplification des procédures libère en outre les entrepreneurs et l'élite politique du poids d'un contrôle trop exigeant, laissant libre cours aux errements de part et d'autre. L'*embedded autonomy* et le *crony capitalism* se partagent le podium.

Lorsque les négociations entre Park et les entrepreneurs sont conclues, les bases de l'État développementaliste orienté vers l'exportation sont posées (Barjot, 2012; Evans, 1995; Haggard *et al.*, 1991) et la relation « symbiotique entre l'État et les *chaebols* » (Evans, 1995) s'exprime à son plein potentiel. C'est également le début de la corruption

---

<sup>22</sup> Traduction personnelle, extraite de David C. Kang, «Crony capitalism : corruption and development in South Korea and the Philippines», Cambridge studies in comparative politics (Cambridge ; : Cambridge University Press, 2002), p. 91.

institutionnalisée telle que décrite par Médard (2006). Kang, D. C. (2002) soulève d'ailleurs que sous le mandat de Park,

*business and political elites exchanged bribes for political favors. Politicians used these political funds to buy votes and also to satisfy their basic greed. Businessmen used the rents from cheap capital to expand their companies as rapidly as possible, thus ensuring the businessmen's continued political and economic importance. Development and money politics proceeded hand in hand (Kang, D. C., 2002, p. 97).*

L'État, grâce à sa capacité de financement, procède à une répartition du capital qui favorise la concentration du pouvoir économique entre les mains des conglomérats dont il orchestre les activités de façon à ce qu'elles répondent à sa vision (Evans 1995). Ce *modus operandi* fait référence à la stratégie de rattrapage mentionnée par Gerschenkron (1962). Park Chung-Hee maintient le contrôle sur les banques publiques — séparation du capital financier et industriel —, utilise l'allocation de crédit pour cibler les entreprises orientées vers l'exportation (You, 2005) et tolère un certain enrichissement illicite du secteur privé afin d'assurer celui du secteur public. Un équilibre approximatif entre l'État et les entreprises a obligé les deux parties à s'accommoder, ou à pratiquer une « collusion contrainte » (Kang, D. C., 2002, p. 97).

Les éléments du *mutual hostage-dividend collecting* sont donc en place. Contrairement à ce qui se passait sous Rhee, un petit nombre d'entreprises réussissent à tirer leur épingle du jeu en se rendant indispensables à la réalisation du projet de Park, dont la stabilité du régime dépend de la performance et du dynamisme de l'économie nationale (Koo, 1987). C'est ainsi que le cycle relationnel État-société, générateur d'un nouveau mécanisme de corruption, est mis en place. Il se charge d'assurer aux entreprises sélectionnées un avenir de croissance et de performance. Elles, de leur côté, s'assureront de répondre aux priorités gouvernementales et fourniront les fonds nécessaires au parti de Park : « *It became a common practice that recipients of foreign loans with low interest rates paid a commission of 10 to 15 percent in illicit political contributions to Park's Democratic Republican Party* (You, 2015b, p. 190). Les deux

entités ont besoin l'une de l'autre et ont toutes deux les moyens de se nuire, sans qu'aucune des deux n'ait intérêt à la faire.

Conformément aux modèles de Ashforth et Anand (2003), les pratiques de corruption sont mises en œuvre de façon routinière et leur fluidité est assurée par la médiation des groupes intermédiaires à l'instar de la FKI. La légitimation des actes corrompus est effectivement garantie par la nécessité d'assurer un développement rapide et conforme aux plans gouvernementaux (*embedded autonomy*). Là encore, les actes de collusion sont assurés par une structure intermédiaire et les pratiques de corruption sont transmises comme un mode de fonctionnement « normal », voire nécessaire à l'accomplissement des objectifs.

Outre les actes de corruption purs et simples, la corruption institutionnelles se déroule dans un cadre légal puisque les dirigeants ont mis en place des mesures fiscales et économiques qui garantissent l'avantage de ceux qui financeront les acteurs politiques (Lessig, 2013). Comme le rappelle Kang, D. C. (2002, p. 102), les élites politiques avaient recours à des donations substantielles de la part des chaebols et « les échanges de mesures politiques contre des pots-de-vin étaient devenus institutionnalisés ».

Parmi les exemples les plus révélateurs, citons celui du groupe Kukje, l'un des sept plus grands chaebols dans les années 1980. Lorsque le président du groupe a refusé de contribuer de façon « suffisante » à la Fondation Ilhae<sup>23</sup>, le gouvernement a refusé de lui accorder un prêt et a par la suite refusé d'honorer ses dettes (comme cela pouvait régulièrement se faire pour sauver les chaebols de la déconfiture financière). Le groupe a déclaré faillite quelques semaines plus tard (Kang, D. C., 2002, p. 104).

L'allocation de prêts bancaires, de prêts étrangers ou de permis d'importation (pour ne citer que ces exemples) était relative aux dons des entrepreneurs. L'auteur ajoute que

---

<sup>23</sup> La Fondation Ilhae est une fondation de recherche quasi-gouvernementale créée par Chun Doo-Hwan, le dernier dictateur et président de la cinquième république de Corée, arrivé par un coup d'État après l'assassinat de Park Chung-Hee.

les pots-de-vin étaient normalisés et pouvaient équivaloir de 10 à 20% du prêt demandé. Ceux qui se risquaient à faire des dons trop timides ou tout au moins inférieurs aux attentes des récipiendaires voyaient leurs demandes de prêts refusées par la Banque de Corée ou recevaient une réponse négative à leurs demandes de permis. Les projets de développement allaient indéniablement de pair avec la corruption.

Le mouvement pour le développement rural *Saemeul Undong*, lancé en 1970 par Park Chung-Hee, est un exemple. L'initiative visait effectivement à rectifier la disparité croissante du niveau de vie entre les centres urbains du pays, qui s'industrialisaient rapidement, et les petits villages, qui restaient dans la pauvreté. Mais ce mouvement servait également de plateforme transactionnelle pour les détournements de fonds et le népotisme (Boyer et Ahn, 1991; Kang, D. C., 2002, p. 102).

Ces exemples nous montrent que la corruption était effectivement généralisée et ancrée dans les pratiques. Ces pratiques corrompues sont quant à elles rationalisées en étant présentées comme une condition *sine qua non* au soutien, assurant la transmission de la pratique d'un individu à l'autre. Nous voyons comment le processus d'institutionnalisation de la corruption tel que présenté par Ashforth et Anand (2003) est implanté dans la relation État-société. La corruption devient une des composantes de cette relation et se trouve être inhérente aux modes de fonctionnement économiques et politiques du pays.

Ce nouveau mode relationnel induit une coopération mutuelle (mais forcée) qui enrichit ses acteurs, tout en garantissant les investissements dans les infrastructures et les services au public. Bien qu'endémique, la corruption était tout de même fonctionnelle, voire fertile (quoique toujours injuste et immorale), dans la mesure où les fonds mobilisés et détournés continuaient d'être investis domestiquement et de faire fonctionner la machine économique.

La Corée de 1962-1988 (jusqu'à la fin de la dictature militaire de Chun Doo-Hwan) présente les caractéristiques d'un *mutual hostage* de type « pur », dans lequel l'État et

la société ont les moyens de se nuire, mais où aucune des deux n'a intérêt à le faire. Il s'agit d'une situation de type « dilemme du prisonnier », qui oblige une coopération — même à contrecœur — par la mobilisation d'incitatifs qui limitent la défection.

Tout cela est soutenu par un appareil bureaucratique relativement performant, basé sur la méritocratie davantage que sur le copinage (malgré l'existence de passe-droits) et scrupuleusement contrôlé. L'existence d'un petit nombre d'élites politiques et économiques cohérentes a limité le coût qu'engendre la recherche de rente et a affaibli le coût social de la corruption (Kang, D. C., 2002, p. 97). Corruption, certes il y a, mais dorénavant, la performance prend le dessus sur les connivences, ou plus précisément, la performance devient une condition *sine qua non* au maintien des connivences. En somme, la corruption a été instrumentalisée de façon à agir en faveur du développement. C'est ce que nous nommons ici les effets « mélioratifs » de la corruption.

La modalité de type *mutual hostage-dividend collecting* constitue une rupture avec le modèle de corruption de type *predatory state-looting* connu sous Rhee, et offre des résultats significativement différents. À la fin du régime de Rhee, en 1961, le PIB de la Corée était de 6,94% et la population vivait dans la famine et la pauvreté. Sous le régime de son successeur, l'économie du pays a connu une progression fulgurante allant jusqu'à un PIB de 14,90% en 1973<sup>24</sup>. Pourtant les deux gouvernements étaient des régimes autoritaires et les faits de corruption étaient généralisés dans les deux cas.

Ces deux premières analyses nous montrent donc que ce n'est pas l'existence de la corruption en tant que telle, ni même l'absence de démocratie qui font de la corruption des éléments destructeurs pour l'économie ou le développement d'un pays, mais plutôt la modalité opérative de la corruption. Lorsque la structure institutionnelle assure une gestion rationnelle de la bureaucratie, que les rapports de domination sont équilibrés

---

<sup>24</sup> Source : <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators/>

(bien que malsains, convenons-en) et que les capitaux détournés sont investis dans l'économie domestique, alors la corruption n'entrave pas le développement.

Park Chung-Hee, loin d'avoir lutté contre la corruption (comme il l'avait annoncé lors de sa prise de pouvoir), l'a instrumentalisée de façon à développer le parc industriel du pays. Il a implanté des groupes intermédiaires pour faire le lien entre l'État et la société, et a instauré un schéma relationnel qui oblige la coopération et le réinvestissement des capitaux pour servir l'économie du pays, tout en satisfaisant l'avidité des élites publiques et privées. Il a en somme créé un nouveau système basé sur les fondations préexistantes. Nous voyons alors le mécanisme d'interaction socio-historique qui progresse, s'alimentant de la relation État-société et permettant le déploiement de moyens et de résultats menant au développement socioéconomique. Nous observons un dépassement des conditions initiales, qui crée une nouvelle condition, et cela se matérialise par la mise en action des trois variables, dans une mécanique autopoïèse.

**Figure 4 :** Modalités de la corruption lors de la période développementaliste en Corée

<b><u>Type de Régime</u></b>	Bureaucratique-autoritaire
<b><u>Stratégie économique</u></b>	Industrie orientée vers l'exportation - Chaebols
<b><u>Variable 1 : Bureaucratie</u></b>	Forte – Cohérente- Méritocratique
<b><u>Variable 2 : Rapports de domination</u></b>	Mutual Hostage (pure)
<b><u>Variable 3 : Domiciliation des capitaux</u></b>	Dividend collecting

Source : production personnelle

### 3.2 La corruption institutionnalisée en démocratie : modalités et impacts

Grâce à la politique développementaliste amorcée sous la commande de Park et poursuivie par son successeur Chun Doo-Hwan, la Corée du Sud a connu une croissance florissante. L'État développementaliste coréen reposait sur la performance

des conglomérats familiaux, les chaebols, qui ont su percer le marché international grâce aux aides officielles et non officielles reçues des dirigeants. En échange, les chaebols versaient des donations (officielles et non officielles) aux élites politiques via les groupes intermédiaires (fondations, fédérations professionnelles, etc.). Ils ont également contribué aux caisses noires politiques, en échange d'accès privilégiés au marché ou de législations exclusivement avantageuses (Göbel, 2013).

Conformément au phénomène de *dividend-collecting* décrit par Wedman (1997), les capitaux détournés sont restés dans l'économie domestique et un véritable écosystème de la corruption a été mis en place. Les infrastructures, les investissements locaux et étrangers ont connu un essor remarquable. D'année en année, la population a vu son quotidien changer vers un mode de vie de plus en plus urbain, dans lequel la variété des biens de consommation s'élargissait conjointement à leur accessibilité (Buzo, 2002; Gauthier, 2002). L'instruction et l'éducation du peuple coréen ont également connu un bond fulgurant (Gauthier, 2002). Émerge également une classe moyenne, pour qui travailler pour le service public ou pour l'un des conglomérats représentait un accomplissement personnel et professionnel. Ces nouvelles manifestations sociales, jumelées à l'urbanisation et à la forte industrialisation, ont radicalement changé le profil de la relation entre l'État et les groupes d'entreprises.

Si les deux entités avaient auparavant une force de domination relativement égale, la transition démocratique a davantage bénéficié aux conglomérats qu'à l'État qui, lui, était affaibli par les successions de régimes et par le processus de démocratisation. Malgré la forte concentration du pouvoir des autocrates, force est de constater que leurs régimes étaient peu résilients. Une fois au pouvoir, les nouveaux dirigeants se tournaient systématiquement vers les grands entrepreneurs pour qu'ils les financent et les soutiennent, inscrivant ce mode de fonctionnement au cœur de la dynamique relationnelle politique.

La corruption a pour ainsi dire toujours fait partie des préoccupations et des revendications populaires depuis que la Corée du Sud existe. En témoignent les manifestations de 1960, qui ont mené à la chute de Rhee ; ou encore celles de 1988, qui ont mené à la déchéance de Chun Doo-Hwan et à la transition démocratique ; et plus récemment, celles de 2016, qui ont mené à la destitution de Park Geun-Hye.

Si les revendications sont toujours aussi présentes au sein de la société civile coréenne, c'est parce que la démocratisation n'a pas enrayé le mécanisme relationnel qui génère la corruption. Ce mécanisme a toutefois muté dès la vague de libéralisation économique et s'est affirmée avec la transition démocratique.

La mécanique État-société était fermement ancrée et la posture des entrepreneurs (garants et « acteurs-champions » de la croissance économique) était finalement plus stable que celle des dirigeants politiques. De plus, leur extrême diversification commerciale dans des secteurs d'activité fortement hétérogènes leur a donné une influence tentaculaire. En 1988, les chiffre d'affaires cumulés des trente conglomérats les plus importants de la Corée, représentaient 94.8% du produit national brut (Göbel, 2013, p. 227). Leur importance économique était – et reste encore – dantesque. En 2018, *Samsung Electronic* équivalait à près de 13% du produit intérieur brut (PIB) du pays et cela ne concerne que la filiale électronique ; Samsung compte près de soixante sociétés différentes (Kim, S., 2020).

En outre, avec la multiplication du nombre de politiciens en concurrence du côté de l'offre, moins de limites ont été imposées au comportement du secteur des affaires, laissant une voie encore plus importante à l'ancrage des comportements corrompus entre l'État et les conglomérats (Kang, 2002, p. 151). Kang (2002) souligne d'ailleurs que :

*[d]emocratization severely weakened the power of the state to check the chaebol. This led to increased demands for political payoffs, as politicians began to genuinely compete for electoral support, and to the decreased ability of the state to resist or*

*contain the demands of the business sector. The small number of massive Korean firms, unrestrained by any market forces because of their size, made increasingly risky decisions. Thus “too much” democracy in combination with a still collusive business-government relationship resulted in increasingly ineffectual policy making (Kang, 2002, p. 153, 154).*

Göbel (2014) estime que Chun Doo-Hwan et Roh Tae-Woo<sup>25</sup> ont mené la corruption à un niveau systémique, notamment en établissant des fondations non commerciales (des groupes intermédiaires, donc) dans lesquelles les chaebols devaient verser des contributions régulières. Cependant, il est important de souligner que la corruption systémique était déjà en place sous Park. En témoigne la constitution des associations d’entrepreneurs, ou des fédérations professionnelles (comme la FKI), dont les chaebols retiraient énormément de bénéfices et qui servaient d’option de fin de carrière aux fonctionnaires retraités (conformément au système des *nak-ha-san insa*). Il en va de même pour les réseaux d’*alumni* qui rassemblaient l’élite des secteurs privé et public (Evans, 1995). Ce type de réseau est d’ailleurs la pierre angulaire qui fait le lien entre les deux secteurs, affirmant ainsi la porosité des deux sphères.

En outre, la démocratisation du pays n’a pas changé le profil des élites dirigeantes, et le caractère onéreux des campagnes électorales a en réalité entravé les possibilités de combattre de manière effective la corruption. Les candidats devaient, en effet, louer des douzaines de véhicules pour sillonner les rues, devaient arpenter le pays, devaient tenir des banquets dans les zones urbaines et rurales, etc. À cela, il faut également ajouter le coût substantiel des remerciements, matérialisés en argent ou en cadeaux ; sans oublier l’achat pur et simple de votes (Göbel, 2014, p. 228). Par ailleurs, la compétition entre les partis et les candidats au sein d’un même parti a créé une inflation de la demande de soutien financier pour les campagnes électorales. Les pots-de-vin ont donc en réalité augmenté (Göbel, 2013). L’accroissement du nombre d’élections après

---

<sup>25</sup> Chun Doo-Hwan (1980-1988) est le dernier autocrate militariste arrivé par un coup d’État. Roh Tae-Woo (1988-1993) est le premier président élu démocratiquement de la République de Corée

la démocratisation a ainsi confronté les partis politiques et ses candidats à un plus grand fardeau financier. De plus, le panorama politique dispersé représentait autant d'opportunités de leviers de pouvoir pour les chaebols, ravis de contribuer à des caisses noires politiques en échange d'un accès privilégié au marché, de crédits avantageux et de législations favorables à leurs affaires (Göbel, 2014, p. 226, 228).

Ironiquement, tous les candidats à la présidence de la sixième République de Corée ont fait de la lutte anticorruption un élément majeur de leurs campagnes et tous les présidents ont été impliqués (directement ou indirectement) dans des scandales de corruption – à l'exception du président actuel, Moon Jae-In. En effet, les candidats ne sont pas en mesure d'honorer sérieusement les engagements de leurs campagnes tant ils ont besoin du soutien du secteur privé. Qui plus est, si un candidat prenait le risque d'implanter de façon effective et radicale des mesures anticorruption, il serait très rapidement désavantagé, isolé de tous réseaux et se retrouverait en position hautement défavorable face à ses concurrents. Il n'arriverait donc probablement pas à la position qu'il brigue (source?).

Les entreprises, dont la capitalisation sur les marchés internationaux a été financée en grande partie par le gouvernement, devaient de leur côté répondre aux standards de gouvernance portés par les organisations financières et commerciales internationales (FMI, BM, OMC, OCDE), afin de continuer à se positionner sur l'échiquier économique mondial.

Dès les années 1980 (sous la dictature du président Chun Doo-Hwan), les chaebols ont échangé leur structure centralisée pour des structures « divisionnelles » décentralisées – ou matricielles (Pluchart, 2008, p. 81-101) –, complexifiant de façon notable l'organigramme de ces sociétés et rendant par la même occasion le contrôle de gouvernance difficilement applicable. Les secteurs sont découpés en domaines d'activités stratégiques, regroupant des filiales, sous-filiales et sous-traitants, exerçant les mêmes activités (Pluchart, 2008).

C'est à cette même période que s'opère la libéralisation économique de la Corée du Sud. Deux facteurs majeurs incitent principalement le dernier dictateur de la Corée à s'engager dans un tel projet. Tout d'abord, sur le plan domestique, les manifestations des années 1980 en faveur de la démocratie, critiquant farouchement le manque de légitimité du président, ont incité Chun Doo-Hwan à agir de façon à convaincre l'opinion publique qu'il ne serait pas le simple successeur de la tradition autoritaire de Park Chung-Hee. Il devait démontrer qu'il était résolument tourné vers l'avenir et le progrès. La libéralisation économique en était alors le témoignage.

Ensuite, sur le plan international, la crise du pétrole de 1979 a provoqué une croissance négative du PIB coréen (la première depuis 1960). Il était donc impératif de trouver un moyen de redresser la barre. Les États-Unis, par ailleurs fortement intéressés par la croissance spectaculaire de la Corée, mettent la pression sur le président coréen pour entamer une transition vers la libéralisation (Hamilton et Kim, 1993). Un certain nombre de réformes dans le secteur industriel et financier sont alors implantées. Le programme de réforme du secteur financier verra le jour en 1982. Parmi les éléments majeurs de ce programme, retenons principalement la privatisation des banques commerciales et l'abaissement des conditions soumises aux institutions financières non bancaires (IFNB) (Ubide et Baliño, 1999, p. 13). Nonobstant la présence de l'État dans l'économie, il n'en demeure pas moins qu'un processus régressif de l'État développementaliste a commencé dans les années 1980 et s'est accéléré, pour finalement laisser place à la transition démocratique en 1988.

Parmi les conséquences de ce virage néolibéral et démocratique, comptons la reconfiguration de la relation entre l'État et les chaebols. L'affaiblissement de l'État puise son origine autour de trois facteurs : la globalisation, la libéralisation économique et la démocratisation de 1988 (You, J. S., 2020, p. 4). En mettant les grandes orientations économiques entre les mains du marché (tel que le préconise le néolibéralisme) et en favorisant les investissements directs étrangers (IDE), l'État se voit un peu plus amputé de ses capacités de domination et de contrôle du secteur privé.

La finance constitue de toute évidence un secteur extrêmement lucratif et commode pour les conglomérats. D'ailleurs, les trois plus gros chaebols avaient déjà créé des IFNB (assurances vie, banques commerciales, sociétés fiduciaires d'investissement, etc.) avant la période de libéralisation et de démocratisation. Cela leur permettait de contourner les régulations et mécanismes de surveillance imposés par les banques et par l'État. En 1990, les trente plus grands conglomérats étaient tous propriétaires ou actionnaires d'IFNB. Ces institutions se comportaient presque comme des banques, permettant aux chaebols de se créer une économie circulaire en finançant leurs propres projets, tout en compensant le retrait progressif des actions du gouvernement au sein des institutions de développement d'infrastructures (Graham 2003, p. 63-64). Or, la surveillance imposée à ces institutions était relativement faible (ou tout au moins insuffisante), et cela sera d'ailleurs montré du doigt comme l'une des conséquences majeures de la crise de 1997, qui a fortement touché la Corée (Crotty et Lee, 2009; Ubide et Baliño, 1999).

Ces largesses en faveur des IFNB – et des conglomérats plus généralement – ont permis un enrichissement significatif des chaebols, et cet enrichissement permettait aux politiciens de s'assurer une contribution substantielle à leurs activités politiques (Graham 2003; Kang, D. C., 2002; You, J.-S., 2015a). Chun Doo-Hwan et Roh Tae-Woo<sup>26</sup>, font par exemple partie des présidents reconnus coupables de corruption. Chun et Roh ont été accusés d'avoir levé des caisses noires à hauteur de 890 et 654 millions de dollars US et d'avoir reçu respectivement 273 millions et 396 millions de dollars US en pots-de-vin. Roh a déclaré dans ses mémoires (2011), qu'il a reçu 140 milliards

---

<sup>26</sup> Respectivement les derniers dictateurs de Corée et les premiers présidents civils élus démocratiquement. Notons que les deux hommes étaient proche l'un de l'autre (et d'anciens camarades lors de leur service militaire, qu'ils ont fait ensemble pendant deux ans). Ils ont tous deux été condamnés pour trahison, pour leur rôle dans le coup d'État de 1979 et pour corruption pendant leurs mandats présidentiels. Chun et Roh ont été arrêtés en 1995 par leur successeur, Kim Young-sam, qui a lancé une campagne anticorruption très populaire. Chun a été condamné à mort et Roh, à 22 ans et demi de prison. Ils ont été graciés en décembre 1997 AP News, «South Korea's presidents make disgraced exits», *APNEWS* 2016.

de wons (ce qui équivaldrait à plus de 120M\$ US) de la part de Chun et a dépensé 200 milliards de wons (soit plus de 170M\$ US) au total pour l'élection présidentielle de 1987. Le premier président de la transition démocratique élu au suffrage universel direct a été généreusement financé par le dernier dictateur du pays et tous deux ont trouvé leurs deniers auprès des grandes entreprises qui avaient besoin de se couvrir du soutien politique des candidats (You, J.-S., 2015a, p. 110). Les candidats de l'opposition ont également levé et dépensé des sommes substantielles et ont également bénéficié du soutien des chaebols, qui se sont nettement enrichis depuis la transition économique et l'orientation des grands groupes vers le secteur de la finance.

Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, la part des dépôts des IFNB en Corée a augmenté de 59% et 65,9%, tandis que la part des banques dans les dépôts est tombée de 41% et 34,1% dans la même période. Ces institutions représentaient 30% des actifs du système financier à la fin de 1997. De plus, les conglomerats étaient de grands auteurs de spéculations immobilières, qu'ils mettaient en œuvre sous couvert de plans de développement (notamment dans les grands centres urbains). Parmi de nombreux exemples, citons celui du groupe Lotte, qui a acheté (à Séoul) des terres à hauteur de 80 milliards de wons en 1988, pour les vendre 1000 milliards de wons trois ans plus tard. Les inquiétudes et les critiques marquées de l'opinion publique ont poussé le président en place, Roh Tae-Woo, à instaurer une politique qui obligeait les grands groupes à mettre en vente toutes les terres non nécessaires à leurs activités. Cela visait à limiter la spéculation en limitant l'accession excessive à la propriété foncière des chaebols. Les entrepreneurs se sont exécutés. Les trente plus grands chaebols ont vendu plus de 60 000 acres de terres à des agences gouvernementales, réalisant une importante plus-value (Graham 2003, p. 76). L'État a infligé une punition de la main gauche pour offrir une récompense de la main droite et a en quelque sorte permis aux conglomerats de tirer un maximum de profits en amont et en aval des nouvelles réglementations.

Le phénomène d'institutionnalisation de la corruption se fait de plus en plus clair et a largement pénétré les décisions politiques et réglementaires. Le besoin de financement systématique (et conséquent) des politiciens a clairement incité les plus hautes sphères du gouvernement à mettre en place des politiques favorables à leurs bailleurs de fonds, au péril même de l'équilibre économique national. Le design réglementaire est esquissé de façon à répondre aux demandes des géants de la corruption, laissant à celle-ci un cadre tout à fait légal pour s'exprimer. Les contraintes institutionnelles destinées à protéger l'intérêt général dans la formulation de la demande publique sont décidées essentiellement par les intérêts de ceux qui participent aux transactions et se répartissent les profits tirés de la corruption dans l'intervention publique (Della Porta et Vannucci, 1997, p. 518).

La voie de la libéralisation et de la financiarisation s'est faite en imposant trop peu de limites et de contraintes. Les chaebols ont développé un grand nombre de filiales, majoritairement multinationales, au sein de secteurs d'activité variés tels que la biopharmaceutique, l'électronique, la chimie, l'ingénierie, la construction, l'alimentation, les médias et surtout, la finance (pour ne citer que ces secteurs). Se développant de façon tentaculaire, ces conglomerats vont occuper une place de plus en plus dominante dans le marché coréen et vont par la même occasion acquérir leur autonomie face au calendrier stratégique de l'État. La libéralisation constitue le meilleur scénario de développement pour les entreprises qui ne sauraient continuer d'être à la merci des plans gouvernementaux, d'autant plus que les « *chaebols were increasingly confident that they could manage their own affairs without interference from the state* » (Kang, D. C., 2002, p. 154).

La contiguïté des élites privées et publiques génère la mise en place de politiques favorables aux grands groupes, mais défavorables à l'intérêt collectif et aux petites et moyennes entreprises (PME). Les réglementations à « deux poids, deux mesures » deviennent légion. Par exemple, en 1993, sous la présidence de Kim Young-Sam, le gouvernement coréen réduisit la bonification des taux d'intérêt sur les assurances-vie

et simplifia les critères de contrôle de crédit pour les grandes entreprises. Toutefois, il accrut les réglementations régissant les prêts obligatoires aux PME (Ubide et Baliño, 1999, p. 15). De plus, une nouvelle législation du travail a été implantée, facilitant les procédures de licenciement, abolissant la garantie de l'emploi (dont bénéficiait une partie des salariés) et augmentant la durée légale du travail (Carroué, 2018, p. 60). Si cette mesure fut, à n'en pas douter, très commode pour les grands groupes, elle est loin d'assurer les intérêts d'une masse critique de la population. Assurer la satisfaction des agents de la corruption prend le dessus sur les choix d'intérêt public.

Une synthèse de l'OCDE de juin 2014 sonne d'ailleurs l'alarme face au déséquilibre que créent les conglomérats et invite la Corée du Sud à entreprendre des mesures afin d'assurer son avenir économique. Selon cette synthèse, la productivité des PME par travailleur aurait reculé de 33% en 2000, puis de 28% en 2011. Le rapport dénonce également que « chaque année, environ un tiers des PME qui représentent 87 % de l'emploi se caractérisent par un taux de couverture des intérêts inférieur à 100 %, ce qui signifie que leurs bénéfices (avant intérêts et impôts) sont insuffisants pour couvrir leurs charges d'intérêts ».

Les PME, victimes des politiques favorisant les grands groupes, ont été laissées pour compte et n'ont pu bénéficier de politiques leur permettant de se développer. Au contraire, la situation a fini par les asphyxier. D'autant plus que les PME, en tant que fournisseurs de services des entreprises des chaebols, ont souvent été victimes de pratiques déloyales de la part des grands groupes, brisant le contrat implicite des jeux de forces du marché qui voudrait une coopération de serviabilité mutuelle.

Au-delà des privilèges (légaux et illégaux) accordés par l'État aux chaebols, le problème réside dans le fait qu'au sortir de la crise de 1997, les grands groupes, en quête de nouvelles possibilités de croissance, ont empiété sur les marchés traditionnellement dominés par les PME, créant un déséquilibre notoire. Le fait que l'État et l'appareil réglementaire répondent au besoin d'une petite portion de ses

citoyens (les chaebols, donc), de façon à s'assurer des bonnes grâces de ce dit-groupe ; témoigne du changement de rapport de force entre l'État et les entrepreneurs<sup>27</sup>.

L'économie coréenne, quoi que déséquilibrée en faveur des grands groupes, restait tout de même fonctionnelle et croissante. Mais bien que la corruption dans son mécanisme conserve le mode du *dividend collecting*, elle quitte en revanche le *mutual hostage* pour celui du *laissez-faire* (typique des démocraties), dans lequel de nombreux groupes existent en parallèle d'un pouvoir diffus dans l'État. Notons qu'avec l'externalisation des sociétés et la financiarisation de l'économie, les fuites de capitaux sont à la fois plus susceptibles de se produire, mais également plus difficiles à déceler. Il s'agit donc d'un *dividend collecting* partiel. Les conclusions de l'étude de Park, C.-G. et Hyun (2003) sur les comportements et conséquences de l'évasion fiscale en Corée du Sud, montre une forte propension au resquillage (*free-riding*), induisant des conséquences potentiellement significatives sur le financement du gouvernement.

L'intervention de l'État pour le rééquilibrage des forces du marché, opéré de façon cyclique depuis la crise de 1997, ne suffit pas à renverser la vapeur du déséquilibre économique généré par les faveurs historiques de l'État Coréen en faveur des chaebols. C'est là qu'est toute la difficulté du *laissez-faire*. Qui plus est, la mécanique autopoïétique qui a mené la Corée du Sud, dans la phase d'*État consolidateur* (Evans, 1995), oblige à faire face à une dynamique État-société dont l'équilibre du rapport de domination entre les deux sphères est assez précaire. L'instrumentalisation de la corruption en faveur d'un projet de société (quitte à assouvir les avidités d'un petit groupe concentré au passage) n'est plus garantie.

Dans le *laissez-faire*, les élites politiques, craintives de contrarier leurs pourvoyeurs de fonds et de mettre en péril leur avenir électoral, n'osent pas exercer le pouvoir qui devrait leur incomber. Ce faisant, l'État faillit à son devoir en délaissant une majorité

---

<sup>27</sup> Le phénomène est ici énoncé sans nuance afin de le rendre clairement explicite.

de sa population en faveur d'un petit noyau d'individus puissants. De l'autre côté, les grandes entreprises doivent conserver leur posture de partenaire incontournable et d'allié politique pour assurer leur croissance.

Cependant, il est important de noter que la Corée du Sud bénéficie d'un dispositif législatif très complet pour lutter contre la corruption. Il existe plusieurs lois comme celles sur les agents publics de l'État, ou la Loi sur l'éthique de la fonction publique. Le droit pénal coréen prévoit également une répression aggravée des crimes économiques spécifiques. L'article 61 de la loi sur les fonctionnaires de l'État stipule qu'aucun fonctionnaire ne peut donner ou recevoir directement ou indirectement une récompense, un don ou une hospitalité dans le cadre de ses fonctions, ce qui impose un devoir d'intégrité aux fonctionnaires. En outre, la Loi sur l'éthique de la fonction publique exige que les hauts fonctionnaires enregistrent leurs biens et que les biens enregistrés soient divulgués pendant une certaine période (Kang, T. D.-W. et Bae, 2020). De plus, si un agent public soumis à une obligation d'enregistrement prend sa retraite, il ne peut être employé par des entités liées à ses fonctions ; ce qui est une réponse directe aux systèmes des *nak-hasan-insa*.

Mais l'implantation de mesures anticorruption est loin de se faire sans la pression insistante du secteur privé (plus particulièrement celle des chaebols et de leurs réseaux). En 2016, la loi Kim Young-Ran a été votée suite à la pression du peuple face à la tragédie du ferry Sewol<sup>28</sup>. La loi sanctionne pénalement tout fonctionnaire qui reçoit de l'argent, des objets de valeur ou une offre de complaisance au-delà d'un montant fixé par la loi. Mais cette loi s'attaque à des traditions confucéennes encore très ancrées dans la culture<sup>29</sup>. Les grands groupes habitués aux pratiques de pots-de-vin, de double

---

<sup>28</sup> La catastrophe du ferry Sewol date de 2014. Des liens de collusion entre des hauts fonctionnaires et le secteur du transport maritime ont été mis en évidence. L'incident a causé la mort de près de 300 personnes – essentiellement des lycéens (KBS World, 2016).

<sup>29</sup> Les restaurateurs ont d'ailleurs changé leurs menus afin de s'adapter à cette nouvelle loi qui prévoit un maximum de 26 \$US pour les cadeaux en nature. Cette anecdote montre à quel point la pratique de la gratification est profondément inscrite dans les rapports relationnels.

comptabilité et de trafic d'influence ont sonné l'alarme, faisant valoir qu'une telle loi ferait sombrer l'économie coréenne. Ils brandissent une étude projetant une perte d'au moins 9.5 milliards de dollars US, dès l'année qui suivra la mise en vigueur de cette loi. Cela illustre à quel point les pratiques de corruption sont ancrées. Mais le gouvernement tient bon et lance une campagne médiatique intensive pour promouvoir et informer sur cette nouvelle mesure.

Cependant, les médias majoritairement détenus par des chaebols, l'orienteront davantage sur la petite corruption (petits pots-de-vin et cadeaux offerts aux enseignants et bas fonctionnaires) plutôt que sur la grande corruption politique ou privée, qui brasse plusieurs millions de dollars chaque année (Ojardias, 2016). Le projet de loi Kim Young-Ran a mis plus de quatre ans avant d'être voté, faisant face à une grande résistance de députés au Parlement, et il s'est vu confronté à une grande résistance des commerçants et des agriculteurs, qui voyaient en cette loi une perte de chiffres d'affaire potentielle (KBS News, 2016; Ojardias, 2016).

Nous voyons avec ces dernières anecdotes de quelle façon les actes de corruption peuvent être portés et soutenus par les premières victimes de la corruption ( en l'occurrence, les propriétaires de PME). Les arguments socialement construits (Ashforth et Anand, 2003), voire fondés sur des études s'équipant de données tangibles, légitiment les pratiques corrompues. Cho Dong-Keun, professeur d'économie à l'Université Myongji, signalait dans un article de l'institut Bloomberg que l'adoption de la loi n'est pas favorable à l'économie, car elle intervient alors que la demande intérieure est déjà faible. Le même professeur se questionne sur la façon dont les montants forfaitaires prévus par la loi seront en mesure de refléter l'inflation à l'avenir<sup>30</sup>. Le même article met en lumière les inquiétudes de la Fédération nationale des coopératives agricoles, qui a déclaré que la loi nuirait aux agriculteurs parce que

---

<sup>30</sup> C'est-à-dire, si les montants forfaitaires prévus par la loi seront annuellement indexés à l'inflation et au coût de la vie.

« plus de 50 pour cent des cadeaux correspondent à des dons de fruits ou de bœuf coréen »<sup>31</sup>. La Fédération des petites et moyennes entreprises a quant à elle déclaré que la limite de prix des repas devrait être augmentée pour éviter une contraction de l'industrie alimentaire.

Nous constatons que la rationalisation de la corruption est assurée par les groupes intermédiaires (pierre angulaire de la relation État-société) qui s'assurent de la transmission des pratiques (socialisation) corrompue par la mobilisation d'arguments visant à légitimer les pratiques (rationalisation).

Tout cela met en exergue à quel point ce qui était initialement un dysfonctionnement est devenu norme (Médard, 2006). La corruption n'est plus le problème, mais le remède. Cela montre également à quel point les pratiques sont légitimées par des arguments socialement construits (Ashforth et Anand, 2003). Le cas de la loi Kim Young-Ran n'est pas isolé. Plus récemment encore, l'affaire Lee Jae-Yong (l'héritier et patron du groupe Samsung) est également très éloquente quant à la façon dont la corruption s'est institutionnalisée. Ce cas, que nous allons aborder en détail, illustre parfaitement de quelle manière s'exprime la modalité du *laissez-faire*.

Le dirigeant du géant de l'électronique a été incarcéré en 2017 pour cause de corruption, parjure, détournement de fonds et dissimulation d'actifs à l'étranger dans le cadre de l'affaire qui a causé la destitution de la présidente Park Geun-Hye. Le procès a eu un retentissement majeur au sein de l'actualité médiatique et du monde des affaires. Les actions du groupe ont chuté de plus de 4% après l'annonce de la sentence (BBC News, 2021). Un article de la BBC News (2021) révèle que selon le verdict du tribunal, Lee « a activement fourni des pots-de-vin et a implicitement demandé à la présidente d'utiliser son pouvoir pour favoriser sa succession en douceur » à la tête de Samsung. Il a été accusé d'avoir versé 43 milliards de wons (37,7 M\$ US) à deux

---

<sup>31</sup> Traduction personnelle.

fondations à but non lucratif gérées par Choi Soon-Sil (l'amie de Park Geun-Hye), en échange d'un soutien politique. Lors du même verdict, le tribunal ajoute qu'« il est très regrettable que Samsung [...] soit impliqué de manière répétée dans des crimes chaque fois qu'il y a un changement de pouvoir politique ». Lee Jae-Yong a également été reconnu coupable de dissimulation de produits criminels d'une valeur d'environ 8,6 milliards de wons, soit près de 7,8 M\$ US (BBC News, 2021). L'ensemble de ces condamnations ne lui ont valu qu'une peine de deux ans et demi de prison.

Peu de temps après la sentence, les principales organisations du monde des affaires coréennes (des groupes intermédiaires parmi lesquels on peut compter la FKI et la Chambre des Commerces), soumièrent au gouvernement de nombreuses lettres recommandant que soit gracié l'héritier du groupe. Les lobbyistes affirmaient que « [l']industrie des semi-conducteurs [coréenne] est confrontée à de nouveaux risques et à une situation difficile. Si nous prenons du retard dans les investissements et les décisions commerciales en raison de l'absence d'un dirigeant, notre pays pourrait perdre son statut de numéro un du secteur » (Rousseau, 2021). Des entreprises étatsuniennes se joignent aux alertes des lobbyistes, expliquant qu'elles ont besoin de Samsung Electronics pour répondre le plus rapidement possible à la pénurie de puces qui paralyse, depuis la fin de l'année dernière de nombreuses industries (Rousseau, 2021). L'enferment de l'héritier du groupe semble constituer un risque pour l'économie nationale, en plus d'en être un pour l'industrie automobile étatsunienne (dépendante de la production des semi-conducteurs coréens).

Depuis, le président Moon Jae-In fait face à de lourdes pressions (internes et externes) pour faire valoir son droit de pardon en faveur de l'homme d'affaires inculpé. Lee Jae-Yong sortit finalement de prison le 13 août 2021, après avoir bénéficié d'une libération conditionnelle (TV5 Monde, 2021). La Maison bleue<sup>32</sup> a toutefois précisé que cette décision « a été prise dans l'intérêt national. [...] Nous espérons que nos concitoyens

---

<sup>32</sup> Nom donné au siège de la présidence en Corée du Sud.

comprendront » (TV5 Monde, 2021). Le président Moon a également ajouté que le point de vue de ceux qui se sont opposés à la libération conditionnelle était « juste », mais que d'un autre côté, « de nombreuses personnes ont demandé sa libération conditionnelle en cette [période de] grave crise, en espérant qu'il aidera le pays en ce qui concerne les semi-conducteurs et les vaccins » (Tewari et Bicker, 2021). Les arguments de légitimation de la corruption, et l'impunité de celle-ci, sont portés par le représentant de l'État pourtant chargé d'assurer le respect et l'intégrité des règles de la République.

Puisqu'en toute vraisemblance, la capacité de production et d'opération du groupe ne peut tenir qu'à la seule condition pénitentiaire de Lee Jae-Young; l'idée que l'économie nationale dépende de la liberté ou non de ce dernier semble d'autant plus exagérée. Par ailleurs, la perte que causent les évasions de capitaux, les caisses noires et les détournements de fonds sont nettement supérieure à ce que pourrait engendrer l'emprisonnement du patron d'un grand groupe<sup>33</sup> (ou l'implantation d'une mesure anti-corruption). S'il est vrai que le groupe Samsung et les plus puissants chaebols représentent plus de 80% du PIB coréen, ces mêmes groupes ne créent que 10% d'emploi (Delorme *et al.*, 2021).

Au-delà de l'aspect institutionnel de la corruption, cela fait également écho avec l'argument de Strange, lorsqu'elle rappelait (avec humour et une petite pointe de sarcasme) que le pouvoir de de l'État – c'est-à-dire sa capacité à prendre des décisions en faveur de l'intérêt commun –, est progressivement « évincé par les multinationales ou par toute autre forme d'autorité. [...] [L]'État connaît une métamorphose provoquée par la transformation structurelle de la société et de l'économie mondiale ». Il devient, ajoute-t-elle, une source d'autorité parmi d'autres, dont les pouvoirs et les ressources

---

<sup>33</sup> D'autant plus que les activités du groupe n'ont pas cessé lorsqu'il était emprisonné et que l'homme d'affaires était en contact quotidien avec son équipe depuis le centre pénitentiaire où il était enfermé. Plus d'information dans l'émission de Florian Delorme, Dominique Barjot et Juliette Schwak, «Corée du Sud: le pouvoir des dynasties industrielles», dans *Culture Monde*, éd. Florian Delorme, La Force du Made in Asia (4 épisodes) (France Culture : Radio France, 2021)

sont limités (Strange, 1996, p. 136). Cette transformation est le fruit du mécanisme autopoïétique.

En l'occurrence, cette mécanique dans laquelle l'État, la société et la corruption forment une triade dynamique a mené à une mutation de la modalité opérative de la corruption (passant du *mutual hostage* au *laissez-faire*). Cette dernière modalité bénéficie de la progression historique des arguments socialement construits jusque-là (Ashforth et Anand, 2003; Médard, 2006). Une fois ce système assimilé et supporté par le groupe, les pratiques corrompues peuvent durer indéfiniment dans une mécanique autopoïétique, puisqu'elles sont parfaitement intégrées par les agents et la structure. La pratique devenue norme, évolue dans son propre système de reproduction, estompant la perceptions du dysfonctionnement initial.

Dès lors, les manigances et autres arrangements entre l'État et la société (entre l'État et les groupes socioéconomiques les plus puissants) se font en toute légalité, mobilisant le dispositif légalo-réglementaire et représentatif que les acteurs de la corruption ont eux-mêmes participé à bâtir. Non seulement les pratiques corrompues se déploient à l'intérieur du cadre légal, mais en plus, elles jouissent d'une acceptabilité générée par la construction d'arguments rationnels socialement construits (Ashforth et Anand, 2003; Lessig, 2013; Médard, 2006).

**Figure 5** : Modalités de la corruption lors de la période démocratique en Corée

<b><u>Type de Régime</u></b>	Démocratie libérale
<b><u>Stratégie économique</u></b>	Libéralisation du secteur financier et des entreprises. Mais PME faibles, car mainmise des chaebols.
<b><u>Bureaucratie</u></b>	Forte – Cohérente- Méritocratique
<b><u>Rapports de domination</u></b>	Type : <i>Laissez-faire</i> (arguments visant l’acceptabilité sociale) Niveau: moyen
<b><u>Domiciliation des capitaux</u></b>	<i>Dividend collecting</i> partiel

Source : production personnelle

## Synthèse

Les deux premières parties de ce chapitre permettent de mettre en lumière le fait que la nature du régime politique n’est pas la cause explicative des effets de la corruption sur le développement. Dans le premier cas, la corruption a pris une forme de type *looting – predatory state*. Cela se matérialise par une bureaucratie faible et incohérente, ainsi que par des ressources humaines incompetentes. Le secteur privé est en outre faible et fragmenté. En résulte une absence de stratégie économique qui empêche la formation d’une relation État-société.

Dans le second cas, la structure bureaucratique a radicalement été renouvelée. Un appareil institutionnel (fortement contrôlé) a été mis en place, incluant un système de gestion des ressources humaines basé sur le mérite et la performance. Un plan économique a été imposé au secteur privé, dont les acteurs ont été rigoureusement sélectionnés. Ceci a permis à un éventail de réseaux intermédiaires de se développer, permettant à la relation État-société de s’articuler dans une structure à la fois rassurante et génératrice d’opportunités. S’il est vrai que la corruption disposait alors d’un

ensemble de dispositifs favorisant son épanouissement, ce même dispositif a également ouvert la voie au développement et à l'esprit d'entreprise. Le rapport de forces d'abord en faveur de l'État a finalement basculé vers un rapport de forces plus équilibré, dans lequel aucune des deux sphères n'avait intérêt à nuire à l'une ou à l'autre (*mutual hostage*). Le projet de société initié par l'État et assuré par les acteurs sociaux a permis aux capitaux d'être réinvestis domestiquement et à faire fonctionner la machine économique (*dividend collecting*). En outre, les pratiques de corruption se sont transmises de façon routinière et ont été normalisées par la médiation des structures intermédiaires. La corruption a donc été instrumentalisée de façon à agir en faveur du développement, tout en assurant l'enrichissement de ses acteurs. C'est tout le paradoxe de la corruption en Corée du Sud.

Enfin le troisième cas nous a permis de mettre en lumière une mutation des modalités de la corruption vers un nouveau type. Le développement fulgurant de l'économie coréenne a mené une double transition qui a fait basculer le rapport de domination en faveur du secteur privé. La démocratisation, la transition économique et la globalisation ont finalement mis les grandes orientations économiques entre les mains du marché, affaiblissant davantage le pouvoir de l'État. En outre, le phénomène d'institutionnalisation de la corruption s'est affirmé de plus belle, garantissant l'implantation de politiques favorables aux plus grands groupes et ce au prix de l'intérêt collectif (et plus particulièrement des PME). L'institutionnalisation de la corruption est telle que les mesures anticorruption se trouvent ouvertement critiquées par le secteur privé, incluant des PME (bien que ces réformes aient été appelées de leurs vœux chers par la société civile).

En somme, ce dernier chapitre nous a permis de démontrer que ce n'est pas l'existence de la corruption en tant que telle qui est déterminante sur le développement, mais plutôt ses modalités opératives. De plus, nous avons pu mettre en lumière l'articulation du processus d'interaction sociohistorique issu de la relation État-société-corruption.



## CONCLUSION

La corruption est finalement le compromis historique du développement en Corée. Présente et documentée depuis aussi longtemps que la Corée du Sud elle-même existe, la corruption, plutôt que d'avoir entravé la croissance économique et le progrès du pays, a évolué et s'est modulée de façon à accompagner le développement.

Dans une trajectoire progressive, la corruption a été instrumentalisée et intégrée dans le plan de développement national, lui permettant paradoxalement de devenir un élément structurant<sup>34</sup> de la relation entre l'État et les groupes d'affaires. Si ces deux entités sont en effet deux incontournables, deux acteurs nécessaires au développement d'un pays, la corruption est un impondérable rationnellement inextricable de leur réalité relationnelle. Inscrite dans les pratiques routinières (aussi bien celles de l'État que de la société), elle est gravée dans le schéma historique de la politique coréenne (Kang, D. C., 2002, p. 187).

Comme l'explique Migdal (2001), les pratiques (en tant qu'actes performatifs routiniers) peuvent renforcer ou au contraire, miner l'image d'un État en contrôle et cohérent. Alors les pratiques érodent les frontières du public et du privé, et créent leur propres configurations spatiales génératrices de sens (de nouvelles frontières). Cette dynamique évolutive entre l'image et la pratique, entre l'État et la société, se matérialise par ce que nous nommons ici la mécanique autopoïèse. Plus qu'un sentier de dépendance (*path dependency*), la mécanique autopoïèse est une dynamique causale dans laquelle les éléments constitutifs d'un système mutent de façon progressive, dynamique et continue, formant ainsi un nouvel ensemble évolutif, qui lui-même influencera le suivant.

---

<sup>34</sup> Le terme de « structure » est ici utilisé dans son sens neutre, sans valeur méliorative.

En d'autres termes, l'État et la société forment un ensemble, un système dans lequel les frontières traditionnelles de chacune des deux entités sont estompées et où l'autorité ultime n'est plus détenue uniquement que par l'État, puisque ce dernier est imbibé par la société – et inversement. La relation État-société est un processus qui met en lumière l'existence d'un mécanisme d'autoreproduction qui s'articule dans un continuum historique. C'est un processus dans lequel les facteurs causaux s'alimentent mutuellement. C'est précisément dans une telle mécanique que s'articule la direction du lien causal entre corruption et développement. En abordant la corruption comme une relation État-société et en développant des modèles-types de corruption, nous comprenons comment la Corée du Sud a pu connaître un tel développement, malgré un niveau de corruption élevé et constant.

Les différentes études de cas nous ont montré de façon schématique que les impacts de la corruption sur le développement dépendent essentiellement des trois variables que nous avons mises en exergue : la cohérence administrative ; les rapports de domination ; la domiciliation des capitaux (voir figure 2).

Si l'administration est faible et incohérente, que le rapport de domination entre la sphère publique et privée penche en faveur de l'un, et que les rentes issues de la corruption sont dilapidées, alors le développement est improbable. Si en revanche l'État est doté d'une administration cohérente et performante; que les rapports de domination entre les sphères publique et privée sont équilibrées (de sorte qu'aucune des parties n'ait intérêt à briser l'équilibre) et que les fonds détournés participent à la machine économique du pays, alors le développement est possible.

Comme le souligne Kang, D. C. (2002), la modalité de type *mutual hostage* était un facteur clé pour contenir la corruption et s'assurer qu'elle ne devienne pas hors de contrôle. Plus le nombre d'acteurs est restreint, moins il y a de compétition dans la recherche de rente, et plus faible est le coup social de la corruption (p.182). Par ailleurs, si l'État coréen, lors du mandat de Park Chung-Hee, a investi comme il l'a fait et s'il

s'est impliqué comme il l'a fait, c'est notamment parce que cela était dans l'intérêt d'un petit groupe d'élite politique et d'entrepreneurs. Les investissements dans les biens publics et les infrastructures étaient également des investissements lucratifs pour ces acteurs (Kang, D. C., 2002, p. 184).

S'il est vrai que la corruption de type *looting – predatory state* permet aux agents de la corruption de s'enrichir de façon immédiate, la modalité de type *mutual hostage – dividend collecting* assure un enrichissement à la fois immédiat et à long terme. Le développement économique était donc paradoxalement la meilleure option pour les acteurs de la corruption de s'enrichir de façon pérenne. Une fois un certain niveau de développement atteint, il était nécessaire pour les élites politiques et privées de faire progresser le potentiel de recherche de rente, et la transition économique et politique devenait une nouvelle étape.

Le phénomène peut s'expliquer en imaginant la corruption comme une entreprise. Dans une métaphore entrepreneuriale, pensons aux différentes phases d'investissement, dont chacune correspond à un niveau de maturité de l'entreprise. Il y a d'abord la phase d'amorçage (*seed capital*), puis les actions de l'entreprise passent en séries A, B, C, puis IPO (marché boursier). Chaque phase d'investissement implique de plus en plus d'acteurs et génère de plus en plus de revenus, mais la progression des différentes phases augmente également la compétition entre les investisseurs, ce qui génère une inflation. Plus la corruption se « libéralise », plus elle génère de revenus, mais par le même coup, elle implique de plus en plus d'acteurs et devient de plus en plus difficile à contrôler.

L'évolution de la corruption en Corée du Sud a finalement connu le même type de progression. Comme la transition démocratique a nettement augmenté la concurrence politique, créant une inflation de la demande de soutien financier du côté des politiciens et une plus grande concurrence du côté de l'offre (du côté des chaebols). En outre, l'ouverture de l'économie coréenne sur les marchés internationaux et l'imbrication de

plus en plus importante de l'économie coréenne dans le système commercial international a étioilé la concentration du pouvoir étatique sur les orientations économiques, rendant plus difficile la maîtrise de la corruption (la corruption jadis instrumentalisée et dorénavant « autonome »).

C'est tout le paradoxe de la corruption en Corée du Sud. Non seulement la corruption n'a pas entravé le développement du pays, mais en plus, la double transition n'a pas diminué la corruption. Elle a certes changé de modalité et ses acteurs doivent rendre des comptes devant la justice lorsque leurs malversations sont dévoilées, mais elle ne s'est pas estompée. La corruption évolue, passant d'une modalité à une autre, s'inspirant de son environnement dans une dynamique autopoïésique.

Tout au long de ce mémoire, nous avons constaté que *l'embedded autonomy* – un certain type de relation État-société – décrite par Evans (1995) est au cœur du potentiel transformatif menant au développement. L'image et la pratique de l'État (Migdal 2001), ainsi que les résultats socioéconomiques qu'a connus la Corée depuis 1961 tels que nous les avons décrit ici en détail, nous permettent d'affirmer que le *crony capitalism* identifié par D.C. Kang (2002) est une forme particulière (polarisée ou peut-être affirmée) *d'embedded autonomy*. Ainsi, corruption et développement sont-ils intrinsèquement liés, au moins dans le cas de la Corée du Sud.

Cette recherche est en somme une invitation à reproblématiser la relation entre corruption et développement. De nouvelles recherches pourraient permettre d'éprouver et de peaufiner ce modèle. Cela permettrait également de mettre à l'épreuve la « transportabilité » (Falleti et Lynch, 2009) et l'universalité du modèle. Une comparaison avec Taïwan, serait par exemple, pertinente et mettrait en avant deux type différents de relation État-société<sup>35</sup>. La comparaison avec le Brésil permettrait de

---

<sup>35</sup> Taïwan a davantage investi dans les PME et n'a pas du tout le même profil entrepreneurial que la Corée. S'il existe quelques conglomérats à Taïwan, leur poids dans l'économie est incomparable à celui des chaebols en Corée du sud. Pour d'excellentes comparaisons lire : Tun-Jen Cheng, Stephan

poursuivre les efforts de recherche qui ont été fait en la matière (Barnes *et al.*, 2003; Evans et Tigre, 1989) et permettrait surtout de voir la réponse du modèle lorsque l'on compare deux anciens États développementalistes aux cultures très différentes et aux contextes politico-économiques distincts. Cela pourrait nous permettre de vérifier si l'échec relatif du modèle développementaliste brésilien est effectivement attribuable à la corruption. Il serait également intéressant d'observer le portrait de la mécanique autopoïèse au Brésil, s'il y existe.

Enfin, il pourrait être intéressant de se pencher en profondeur sur l'influence de la corruption dans les transitions politique et économique. Considérant que la corruption a tendance à évoluer comme une entreprise, qu'elle doit grandir et garantir son potentiel de croissance au fil du temps, quelle est l'implication de ses acteurs dans les changements de régime et d'orientation économique ? Comment ces acteurs agissent-ils sur l'opinion publique pour influencer les orientations de la société civile le cas échéant ? Malgré la richesse et la densité des recherches traitant de la corruption, de nombreuses avenues restent encore à explorer.

---

Haggard et David Kang, «Institutions and growth in Korea and Taiwan: The bureaucracy», *The Journal of Development Studies* 34, no. 6 (1998), Christian Göbel, «Warriors unchained: critical junctures and anticorruption in Taiwan and South Korea», *Zeitschrift für Vergleichende Politikwissenschaft* 7 no. 1 (2013), Heike Hermanns, «Political Parties in South Korea and Taiwan after Twenty Years of Democratization», *Pacific Focus* 24, no. 2 (2009), Tat Yan Kong, «Corruption and the effect of regime type: the case of Taiwan», *New Political Economy* 9 no. 3 (2004), Jong-Sung You, «Explaining Corruption in South Korea, Relative to Taiwan and the Philippines: Focusing on the Role of Land Reform and Industrial Policy», dans *Annual Meeting of the Political Science Association. Washington DC* (2008)

## Bibliographie

- Albrecht, C., Turnbull, C., Zhang, Y. et Skousen, C. J. (2010). The relationship between South Korean chaebols and fraud. *Management Research Review*, 33(3), 257-268.
- Amsden, A. H. (1989). *Asia's next giant: South Korea and late industrialization* Oxford University Press on Demand.
- Andreski, S. (1968). *The african predicament : a study in the pathology of modernisation*. New York : Atherton Press.
- AP News. (2016). South Korea's presidents make disgraced exits. *APNEWS*.  
Récupéré de <https://apnews.com/article/b9082a04944d4b4fbcebf5ac5ae6a708>
- Ashforth, B. E. et Anand, V. (2003, Jan.1, 2003). The Normalization of Corruption in Organizations. *Research in Organizational Behavior*, 25, 1-52. doi:  
[https://doi.org/10.1016/S0191-3085\(03\)25001-2](https://doi.org/10.1016/S0191-3085(03)25001-2)
- Asian Development Bank. (1998). *Corruption, Our Framework Policies and Strategies*. Récupéré de <https://www.adb.org/documents/anticorruption-policy>
- Baek, B.-Y. (2021, 2021-01-03 13:23). Can Samsung leader Lee maintain suspended jail term? *Korea Times* (On line). Récupéré de  
[https://www.koreatimes.co.kr/www/tech/2021/01/129\\_301782.html](https://www.koreatimes.co.kr/www/tech/2021/01/129_301782.html)
- Barjot, D. (2012). Le développement économique de la Corée du Sud depuis 1950. *Les Cahiers de Framespa*, 8.
- Barnes, M. K., Mansoor, M. A. M., Cohen, M. B. H. et Takagi, S. (2003). *The IMF and recent capital account crises: Indonesia, Korea, Brazil* International Monetary Fund.
- BBC News. (2021). Lee Jae Yong : Samsung heir gets prison term for bribery scandal. Récupéré de <https://www.bbc.com/news/business-55674712>
- Bhargava, V. et Bolongaita, E. (2004). *Challenging Corruption in Asia : Case Studies and a Framework for Action* (27580) (Directions in Development éd., Vol.).

Washington, DC : World Bank. Récupéré de  
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/15069>

- Blackburn, K., Bose, N. et Haque, M. E. (2011). Public expenditures, bureaucratic corruption and economic development *The Manchester School*, 79(3).
- Bondaz, A. (2013). Korea Global : diplomatie globale d'une puissance moyenne. *Monde chinois*, 34(2), 19. doi: 10.3917/mochi.034.0019
- Boyer, W. W. et Ahn, B. M. (1991). *Rural development in South Korea: a sociopolitical analysis* University of Delaware Press.
- Buzo, A. (2002). *The Making of Modern Korea* Taylor & Francis Group.
- Carroué, L. (2018). Comment la Corée du Sud s'est transformée en « dragon ». *Manière de voir*, 162(12), 60.
- Chaignot, N. (2012). Du salariat à la servitude volontaire : le capitalisme en question. Dans *La servitude volontaire aujourd'hui* (p. 163-191). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Chang, E. (2017). Jong-sung You, Democracy, Inequality and Corruption: Korea, Taiwan and the Philippines Compared. *Journal of Contemporary Asia*, 47(1), 157-160. doi: 10.1080/00472336.2016.1208835
- Chang, F. K. (2019). The Rise of South Korea's Defense Industry and Its Impact on South Korean Foreign Relations. *Geopolitiucs*. Récupéré de <https://www.fpri.org/article/2019/04/the-rise-of-south-koreas-defense-industry-and-its-impact-on-south-korean-foreign-relations/>
- Charles, F. R., Kwang-Suk, K. et E., W. L. (1975). Economic Growth in South Korea since World War II. Dans *Foreign Trade Regimes and Economic Development: South Korea* (chap. II, p. 6-24). National Bureau of economic Research.
- Cheng, T. J., Haggard, S. et Kang, D. (1998, 1998/08/01). Institutions and growth in Korea and Taiwan: The bureaucracy. *The Journal of Development Studies*, 34(6), 87-111. doi: 10.1080/00220389808422547
- Chiang, M.-H. (2017). The Dynamics of Chaebol-Government Relations in South Korea's Economy. *East Asian Policy*, 09(04), 53-64. doi: 10.1142/s1793930517000356

- Chu, Y.-W. (2021). Democratization, globalization, and institutional adaptation: the developmental states of South Korea and Taiwan. *Review of International Political Economy*, 28 (1), 59-80. doi: 10.1080/09692290.2019.1652671
- Chung, C. Y., Byun, J. H. et Young, J. (2019). Corporate Political Ties and Firm Value: Comparative Analysis in the Korean Market. *Sustainability*, 11(2), 327.
- Chung, J. H. (2019). The Second Candle-Light Revolution in Korea: The People's Fight for the Survival of Clean Democracy. *Global Research*. Récupéré de <https://www.globalresearch.ca/second-candle-light-revolution-korea/5690806>
- Chung, J. H. (2020). The Political Economy of Corruption in Korea: Corruption Kills People, Ruins the Economy, Violates Human Rights. *Global Research*. Récupéré de <https://www.globalresearch.ca/political-economy-corruption-corruption-kills-people-corruption-ruins-economy-corruption-violates-human-rights/5703558>
- Crotty, J. et Lee, K.-K. (2002). Is financial liberalization good for developing nations? The case of South Korea in the 1990s. *Review of Radical Political Economics*, 34(3), 327-334.
- Crotty, J. et Lee, K.-K. (2009). Was IMF-Imposed Economic Regime Change in Korea Justified? The Political Economy of IMF Intervention. *Review of Radical Political Economics*, 41(2), 149-169.
- Della Porta, D. (2004). Political Parties and Corruption: Ten Hypotheses on Five Vicious Circles. *Crime, Law and Social Change : An Interdisciplinary Journal*, 42(1), 35-60. doi: 10.1023/B:CRIS.0000041036.85056.c6
- Della Porta, D., Pizzorno, A. et Donaldson, J. (1996). The Business Politicians: Reflections from a Study of Political Corruption. *Journal of Law and Society*, 23(1), 73-94.
- Della Porta, D. et Vannucci, A. (1997). The 'Perverse Effects' of Political Corruption. *Political Studies*, 45(3), 516-538. doi: 10.1111/1467-9248.00094
- Delorme, F., Barjot, D. et Schwak, J. (2021, 2021-05-20). Corée du Sud: le pouvoir des dynasties industrielles. Récupéré de *Culture Monde* <https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/la-force-du-made-asia-44-coree-du-sud-le-pouvoir-des-dynasties-industrielles>

- Evans, P. B. (1995). *Embedded autonomy : states and industrial transformation*. Princeton (N.J.) : Princeton University Press.
- Evans, P. B., Rueschemeyer, D. et Skocpol, T. (1985). *Bringing the State back in*. New York, Ny : Cambridge University Press.
- Evans, P. B. et Tigre, P. B. (1989). Going beyond clones in Brazil and Korea: A comparative analysis of NIC strategies in the computer industry. *World Development*, 17(11), 1751-1768. doi: 10.1016/0305-750X(89)90198-8
- Falleti, T. et Lynch, J. (2009). Context and Causal Mechanisms in Political Analysis. *Comparative Political Studies*, 42 (9), 1143-1166.
- Feenstra, R. C. et Hamilton, G. G. (2006). *Emergent economies, divergent paths: Economic organization and international trade in South Korea and Taiwan* (vol. 29) Cambridge University Press.
- Filloux, J.-C. (1977). De l'État et du politique. Dans *Durkheim et le socialisme* (p. 215-257). Genève : Librairie Droz.
- Garcia Amado, J. A. (1989). Introduction à l'œuvre de Niklas Luhmann. *Droit et Société*, 15-52.
- Gerschenkron, A. (1962). *Economic Backwardness in Historical Perspective, a book of essays*. Belknap Press of Harvard University Press.
- Göbel, C. (2013). Warriors unchained: critical junctures and anticorruption in Taiwan and South Korea. *Zeitschrift für Vergleichende Politikwissenschaft*, 7 (1), 219-242. doi: 10.1007/s12286-013-0167-4
- Graham , E. M. (2003). *Reforming Korea's industrial conglomerates* (Peterson Institute for International Economics éd.).
- Haggard, S. (1990). Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization (review). *Journal of Korean Studies*, 7(1), 181-187.
- Haggard, S. (2007). Emergent Economies, Divergent Paths: Economic Organization and International Trade in South Korea and Taiwan. *Contemporary Sociology: A Journal of Reviews*, 36(4), 347-348. doi: 10.1177/009430610703600420

- Haggard, S. (2018). *Developmental states*. Cambridge, United Kingdom : Cambridge University Press. Récupéré de *WorldCat.org* <https://doi.org/10.1017/9781108552738>
- Haggard, S. et Kang, M.-K. (2015, Nov.2015). The Politics of Growth in South Korea: Miracle, Crisis, and the New Market Economy. *The Oxford Handbook of the Politics of Development*. doi: 10.1093/oxfordhb/9780199845156.013.22
- Haggard, S., Kim, B.-k. et Moon, C.-i. (1991). The Transition to Export-led Growth in South Korea: 1954-1966. *The Journal of Asian Studies*, 50(4), 850-873.
- Haggard, S., Lim, W. et Kim, E. (2003). *Economic crisis and corporate restructuring in Korea : reforming the chaebol*. New York : Cambridge University Press. Récupéré de *WorldCat.org* <https://doi.org/10.1017/CBO9781139085083>
- Haggard, S. et You. (2015). Freedom of Expression in South Korea. *Journal of Contemporary Asia*, 45(1), 167-179. doi: 10.1080/00472336.2014.947310
- Hagopian, F. (1993). After Regime Change: Authoritarian Legacies, Political Representation, and the Democratic Future of South America. *World Politics*, 45(3), 464-500. doi: 10.2307/2950726
- Hahm, J.-H. (2003). The Government, the Chaebol and Financial Institutions before the Economic Crisis. Dans E. Kim, S. Haggard et W. Lim (dir.), *Economic Crisis and Corporate Restructuring in Korea: Reforming the Chaebol* (p. 79-101). Cambridge : Cambridge University Press.
- Hamilton, N. et Kim, E. M. (1993). Economic and Political Liberalisation in South Korea and Mexico. *Third World Quarterly*, 14(1), 109-136.
- Hastings, M. (1988). *The Korean War* ([Pbk. ed. éd.]). New York ; : Simon & Schuster.
- Hellmann, O. (2013). How Strategies of Industrialization Have Shaped Party Institutionalization  
The Developmental State and Electoral Markets in East Asia. *Asian Survey*, 53(4), 653-678. doi: 10.1525/as.2013.53.4.653
- Heo, U., Jeon, H., Kim, H. et Kim, O. (2008). The political economy of South Korea: economic growth, democratization, and financial crisis. *Maryland Series in Contemporary Asian Studies*, 2008 (2), 1.

- Hermanns, H. (2009). Political Parties in South Korea and Taiwan after Twenty Years of Democratization. *Pacific Focus*, 24(2), 205-224. doi: <https://doi.org/10.1111/j.1976-5118.2009.01023.x>
- Hwang, H. et Kim, K.-O. (2015). Social media as a tool for social movements: the effect of social media use and social capital on intention to participate in social movements. *International Journal of Consumer Studies*, 39 (5), 478-488. doi: <https://doi.org/10.1111/ijcs.12221>
- Im, T.-b. (2017). *The experience of democracy and bureaucracy in South Korea* (First edition. éd.). United Kingdom : Emerald Publishing. Récupéré de [WorldCat.org](https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=1561325)  
<https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=1561325>
- Iyenaga, T. (1912). Japan's Annexation of Korea. *The Journal of Race Development*, 3(2), 201-223. doi: 10.2307/29737953
- Johnson, C. (1987). Political institutions and economic performance the government-business relationship in Japan, South Korea, and Taiwan. Dans F. C. Deyo (dir.), *The Political Economy of the New Asian Industrialism* (p. 136-164). Cornell University Press.
- Johnson, C. (2018). Political Institutions and Economic Performance: The Government-Business Relationship in Japan, South Korea, and Taiwan. Dans *The political economy of the new Asian industrialism* (chap. 4, p. 136-164). Cornell University Press.
- Jun, I.-W., Kim, K.-I. et Rowley, C. (2019). Organizational Culture and the Tolerance of Corruption: the Case of South Korea. *Asia Pacific Business Review*, 25(4), 534-553. doi: 10.1080/13602381.2019.1589728
- Jung, D.-M. (2021, 2021-01-01 17:21). Ruling party chief reviewing proposed pardoning of ex-presidents. *Korea Times* (On line). Récupéré de [koreatimes.co.kr/www/nation/2021/01/113\\_301808.html](http://koreatimes.co.kr/www/nation/2021/01/113_301808.html)
- Kalinowski, T. (2009). The Politics of Market Reforms: Korea's Path from Chaebol Republic to Market Democracy and Back. *Contemporary Politics*, 15(3), 287-304.
- Kalinowski, T. (2016). Trends and mechanisms of corruption in South Korea. *The Pacific Review*, 29(4), 625-645. doi: 10.1080/09512748.2016.1145724

- Kang, D. C. (2002). *Crony capitalism : corruption and development in South Korea and the Philippines*. Cambridge ; : Cambridge University Press. Récupéré de *WorldCat.org* <http://site.ebrary.com/id/10005029>
- Kang, T. D.-W. et Bae, Y.-M. (2020). The Anti-Bribery and Anti-Corruption Review: South Korea. Dans M. F. Mendelsohn (dir.), *The Anti-Bribery and Anti-Corruption Review* (9th éd., chap. 19, p. 256-267). Law Business Research Ltd, London, United Kingdom : Tom Barnes.
- KBS News, Y. N. (2016, 2016-12-29). La loi anticorruption Kim Young-ran, entre ombre et lumière, fait évoluer la société sud-coréenne [online article]. *KBS World*. Récupéré de [http://world.kbs.co.kr/service/archive\\_view.htm?lang=f&id=sub\\_index&board\\_seq=788](http://world.kbs.co.kr/service/archive_view.htm?lang=f&id=sub_index&board_seq=788)
- Kim, C. W., Park, H., Lee, Y.-O. et Park, H. W. (2019). Towards the Operationalization of Controversial News: A Study of Online News Articles and Reader Comments During the 2017 Presidential Election in South Korea. *Quality & Quantity : International Journal of Methodology*, 53(3), 1097-1108. doi: 10.1007/s11135-018-0804-8
- Kim, D. et Kim, S. (2016). Media Ownership and Concentration in South Korea. Dans *Who Owns the World's Media? : Media Concentration and Ownership around the World*. Oxford University Press.
- Kim, E. M. (2017). Korea's Evolving Business–Government Relationship. Dans *The Practice of Industrial Policy*. Oxford : Oxford University Press.
- Kim, K. J. (2006). *The development of modern South Korea : state formation, capitalist development and national identity*. New York : Routledge. Récupéré de *WorldCat.org* <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9780203966952>
- Kim, R. (2021, 2021-01-03 13:35). Lee facing internal protest over pardon remark. *Korea times* (On line). Récupéré de [https://www.koreatimes.co.kr/www/nation/2021/01/113\\_301840.html](https://www.koreatimes.co.kr/www/nation/2021/01/113_301840.html)
- Kim, S. (2020). How Samsung Patriarch Helped Build Korea's Tech-Driven Economy. *Bloomberg News*. Récupéré de <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-10-27/korea-s-economic-recovery-owes-debt-to-lee-kun-hee-s-tech-focus>

- Kim, S.-Y. (2017). The Federation of Korean Industries Needs Anti-Corruption Reforms. Récupéré de *CIPE, Anti-Corruption & Governance Center* <https://acgc.cipe.org/business-of-integrity-blog/the-federation-of-korean-industries-an-archaic-symbol-of-the-cozy-relationship-between-politics-and-big-business/>
- Kim, S. H. (2000). *The Politics Of Democratization In Korea* University of Pittsburgh Press. doi: 10.2307/j.ctt5hjt8k
- Koh, B. C. (1996). South Korea in 1995: Tremors of Transition. *Asian Survey*, 36(1), 53-60. doi: 10.2307/2645555
- Kong, T. Y. (2004). Corruption and the effect of regime type: the case of Taiwan. *New Political Economy*, 9 (3), 341-364. doi: 10.1080/1356346042000257796
- Koo, H. (1987). The interplay of state, social class, and world system in East Asian development  
the cases of South Korea and Taiwan. Dans F. C. Deyo (dir.), *The Political Economy of the New Asian Industrialism* (p. 165-181). Cornell University Press.
- Kwak, K.-S. (2012). *Media and democratic transition in South Korea*. New York : Routledge. Récupéré de *WorldCat.org* <http://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=988009>
- Lee, C. H., Lee, K. et Lee, K. (2002, 2002/03/01). Chaebols, Financial Liberalization and Economic Crisis: Transformation of Quasi-Internal Organization in Korea. *Asian Economic Journal*, 16(1), 17-35. doi: 10.1111/1467-8381.00140
- Lee, N. Y., Baek, K., Pae, J. K., Jeong, S. H. et Jung, N. (2020). Self-coverage for public interest or self-promotion: How media cross-ownership structures affect news content in South Korea. *Journalism*, 21 (12), 2025-2043. doi: 10.1177/1464884918763503
- Lee, S.-G., 이승관. (2019-10-09). 30대그룹 사외이사 5명중 2명은 관료 출신...법조계 '최다'. *Yonhap News (연합뉴스)*.
- Lee, Y. H. (1997). The limits of economic globalization in East Asian developmental states. *The Pacific Review*, 10 (3), 366-390. doi: 10.1080/09512749708719228

- Lessig, L. (2013). "Institutional Corruption" Defined. *The Journal of Law, Medicine & Ethics*, 41 (3), 553-555. doi: 10.1111/jlme.12063
- Lim, W.-H. (2003). The Emergence of the Chaebol and the Origins of the Chaebol Problem. Dans E. Kim, S. Haggard et W. Lim (dir.), *Economic Crisis and Corporate Restructuring in Korea: Reforming the Chaebol* (p. 35-52). Cambridge : Cambridge University Press.
- Louis, G. (2007). De l'opacité à la transparence : les limites de l'indice de perceptions de la corruption de transparency international. [The Limits of the Corruption Perceptions Index of Transparency International]. *Déviance et Société*, 31(1), 41-64. doi: 10.3917/ds.311.0041
- Luhmann, N. (1984). *Systèmes Sociaux, Esquisse d'une Théorie Générale* (Presses Universitaires de Laval éd., L. K. Sosoe, trad.).
- Mann, M. (1984). The autonomous power of the state : its origins, mechanisms and results. *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie / Europäisches Archiv für Soziologie*, 25(2), 185-213.
- Médard, J.-F. (2000). Clientélisme politique et corruption. *Revue Tiers Monde*, 75-87.
- Médard, J.-F. (2006). Les paradoxes de la corruption institutionnalisée. [Paradoxes of Institutionalized Corruption]. *Revue internationale de politique comparée*, 13 (4), 697-710. doi: 10.3917/ripc.134.0697
- Méndez, F. et Sepúlveda, F. (2006). Corruption, growth and political regimes: Cross country evidence. *European Journal of Political Economy*, 22 (1), 82-98. doi: <https://doi.org/10.1016/j.ejpoleco.2005.04.005>
- Migdal, J. S. (2001). *State in society : studying how states and societies transform and constitute one another*. New York : Cambridge University Press.
- Migdal, J. S., Kohli, A. et Shue, V. (1994). *State Power and Social Forces: Domination and Transformation in the Third World*. Cambridge : Cambridge University Press. doi: DOI: 10.1017/CBO9781139174268
- Néron, P.-Y. (2014). À quoi sert la conception institutionnelle de la corruption ? *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 9 (1), 103-125. doi: <https://doi.org/10.7202/1024297ar>
- Nikkei Asia. (2017, 2017-04-29). Park scandal leaves Korean business lobby in shrunken role. Budget shrivels as deep-pocket members Samsung, Hyundai

flee. *Nikkei Asia daily news*, section Business. Récupéré de <https://asia.nikkei.com/Business/Park-scandal-leaves-Korean-business-lobby-in-shrunken-role>

OCDE. (2016). *Études économiques de l'OCDE : Corée 2014*. doi: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-kor-2014-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-kor-2014-fr)

Ojardias, F. (2016, 2016-06-22). Corée du Sud: une loi anti-corruption sème la panique. *RFI*, section Asie - Pacifique. Récupéré de <http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20160622-coree-sud-loi-anti-corruption-activite-economique-protestations>

Park, C.-G. et Hyun, J. K. (2003). Examining the determinants of tax compliance by experimental data: a case of Korea. *Journal of Policy Modeling*, 25(8), 673-684. doi: [https://doi.org/10.1016/S0161-8938\(03\)00075-9](https://doi.org/10.1016/S0161-8938(03)00075-9)

Park, M. K. (1987). Interest Representation in South Korea: The Limits of Corporatist Control. *Asian Survey*, 27(8), 903-917. doi: 10.2307/2644863

Pluchart, J.-J. (2008). Les chaebols coréens, entre gouvernance et gouvernabilité. *Revue française de gestion*, 182(2), 81-101. doi: 10.3166/rfg.182.81-101

Rose-Ackerman, S. (2002). "Grand" corruption and the ethics of global business. *Journal of Banking and Finance*, 26(9), 1889-1918. doi: 10.1016/S0378-4266(02)00197-8

Rose-Ackerman, S. et Palifka, B. J. (2016a). *Corruption and government : causes, consequences, and reform* (Second edition. éd.). New York, NY : Cambridge University Press. Récupéré de [WorldCat.org](http://WorldCat.org) <https://doi.org/10.1017/CBO9781139962933>

Rose-Ackerman, S. et Palifka, B. J. (2016b). What Is Corruption and Why Does It Matter? Dans *Corruption and Government : Causes, Consequences, and Reform* (2nd ed. éd., chap. 1, p. 3-48). Cambridge : Cambridge University Press.

Rousseau, Y. (2021, 2021-05-20). Faut-il libérer le patron de Samsung pour endiguer la pénurie mondiale de puces ? *Les Échos* (Lesechos.fr), section high Tech. Récupéré de <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/faut-il-liberer-le-patron-de-samsung-pour-endiguer-la-penurie-mondiale-de-puces-1316550>

Sandler, S. (1999). *The Korean War : An Interpretative History*. Florence, UNITED STATES : Taylor & Francis Group.

- Sarte, P.-D. G. (2000). Informality and rent-seeking bureaucracies in a model of long-run growth. *Journal of Monetary Economics*, 46(1), 173-197. doi: 10.1016/S0304-3932(00)00020-9
- Seo, Y.-J. (2016, 2016-11-23). Why are South Koreans so angry about presidential 'Choi-gate'? *Washington Post*. Récupéré de <https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2016/11/23/why-are-south-koreans-so-angry-about-presidential-choi-gate-here-are-4-reasons/>
- Shin, J.-S. et Chang, H.-J. (2003). *Restructuring 'Korea Inc.' : Financial Crisis, Corporate Reform, and Institutional Transition*. Abingdon, Oxon, UK : Taylor & Francis Group.
- Shleifer, A. et Vishny, R. W. (1993). Corruption. *The quarterly journal of economics*, 108 (3), 599-617.
- Stiglitz, J. E. (2019). *Peuple, pouvoir & profits* Éditions Les Liens qui libèrent.
- Strange, S. (1996). *The Retreat of the State : the Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge : Cambridge University Press. Récupéré de [WorldCat.org](http://www.vlebooks.com/vleweb/product/openreader?id=none&isbn=9781316170656)  
<http://www.vlebooks.com/vleweb/product/openreader?id=none&isbn=9781316170656>
- Tanzi, V. (1998). Corruption Around the World: Causes, Consequences, Scope, and Cures. *Staff Papers (International Monetary Fund)*, 45 (4), 559-594. doi: 10.2307/3867585
- Tewari, S. et Bicker, L. (2021). Lee Jae-yong: Samsung heir released from prison on parole. *BBC News*. Récupéré de <https://www.bbc.com/news/world-asia-58196575>
- TV5 Monde, A. (2021). Libération Conditionnelle du Patron de Facto de Samsung. *TV5 Monde*.
- Ubide, A. J. et Baliño, T. s. J. T. (1999). The Korean Financial Crisis of 1997 : A Strategy of Financial Sector Reform. *IMF Working Papers*, 99(28), 1. doi: 10.5089/9781451844641.001
- Varela, F. J., Bourguine, P. et Dumouchel, P. (1989). *Autonomie et connaissance : essai sur le vivant*. Paris : Editions du Seuil.

- Weber, M. (1991). *Le savant et le politique, suivi de : Essai sur le sens de la naturalité axiologique*. [Erscheinungsort nicht ermittelbar] : ENAG/Editions.
- Weber, M. ([1922] 2014). Les trois types purs de la domination légitime (Traduction d'Elisabeth Kauffmann). [The Three Pure Types of Legitimate Domination]. *Sociologie*, 5 (3), 291-302. doi: 10.3917/socio.053.0291
- Wedman, A. (1997). Looters, Rent-Scrapers, and Dividend-Collectors: Corruption and Growth in Zaire, South Korea, and the Philippines. *The Journal of Developing Areas*, 31(4), 457-478.
- You, J.-S. (2005). *Embedded autonomy or crony capitalism? Explaining corruption in South Korea, relative to Taiwan and the Philippines, focusing on the role of land reform and industrial policy* Citeseer.
- You, J.-S. (2008). *Explaining Corruption in South Korea, Relative to Taiwan and the Philippines: Focusing on the Role of Land Reform and Industrial Policy*
- You, J.-S. (2015a). *Democracy, inequality and corruption : Korea, Taiwan and the Philippines compared*. Cambridge, United Kingdom : Cambridge University Press. Récupéré de *WorldCat.org*  
<http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=1823603>
- You, J.-S. (2015b). *Democracy, Inequality and Corruption: Korea, Taiwan and the Philippines Compared*. Cambridge : Cambridge University Press. doi: DOI: 10.1017/CBO9781139939775
- You, J. S. (2020). The changing dynamics of state-business relations and the politics of reform and capture in South Korea. *Review of International Political Economy*. doi: 10.1080/09692290.2020.1724176